



DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

**DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

REUNION DU 16 JUIN 2025

PRESIDENCE DE MONSIEUR JEAN-CLAUDE LEROY

Secrétaire : Mme Maryse DELASSUS

Étaient présents : M. Jean-Claude LEROY, Mme Mireille HINGREZ-CÉRÉDA, M. Daniel MACIEJASZ, Mme Valérie CUVILLIER, Mme Blandine DRAIN, Mme Maryse CAUWET, M. Ludovic LOQUET, Mme Bénédicte MESSEANNE-GROBELNY, M. Jean-Claude DISSAUX, Mme Laurence LOUCHAERT, M. Alain MEQUIGNON, Mme Evelyne NACHEL, Mme Florence WOZNY, M. Jean-Jacques COTTEL, Mme Caroline MATRAT, M. Sébastien CHOCHOIS, Mme Sophie WAROT-LEMAIRE, M. André KUCHCINSKI, Mme Carole DUBOIS, M. Olivier BARBARIN, Mme Zohra OUAGUEF, Mme Maryse DELASSUS, M. Claude BACHELET, Mme Maïté MULOT-FRISCOURT, M. Bruno COUSEIN, Mme Stéphanie RIGAUX, M. Philippe FAIT, Mme Emmanuelle LAPOUILLE, M. Alexandre MALFAIT, Mme Sylvie MEYFROIDT, M. Frédéric MELCHIOR, Mme Brigitte PASSEBOSC, M. François LEMAIRE, M. Marc SARPAUX, Mme Marie-Line PLOUVIEZ, M. Steeve BRIOIS, M. Ludovic PAJOT, M. René HOCQ, Mme Emmanuelle LEVEUGLE.

Excusé(s) : M. Pierre GEORGET.

Absent(s) : M. Laurent DUPORGE, Mme Karine GAUTHIER, Mme Fatima AIT-CHIKHEBBIH, M. Etienne PERIN.

Assistant également sans voix délibérative : M. Bertrand PETIT.

Excusé(s) sans voix délibérative : M. Jean-Louis COTTIGNY, M. Michel DAGBERT, M. Jean-Marc TELLIER.

RAPPORT SUR LA PRÉVENTION DE LA PERTE D'AUTONOMIE - 2025

(N°2025-234)

La Commission Permanente du Conseil départemental du Pas-de-Calais,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, ses articles L.3121-14, L.3121-14-1, L.3211-1 et L.3211-2 ;

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles et notamment ses articles L.113-1 à L.113-4, L.114 à L.114-5, L.233-1 et suivants, L.313-12, R.233-1 et suivants et D.312-159-5 ;

Vu la Loi n° 2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement ;

Vu la Loi n° 2024-317 du 8 avril 2024 portant mesures pour bâtir la société du bien vieillir et de l'autonomie ;

Vu la délibération n°2021-257 du Conseil départemental en date du 01/07/2021 « Délégation d'attributions à la Commission Permanente » ;
Vu la délibération n°2023-530 du Conseil départemental en date du 04/12/2023 « Schéma Autonomie 2023 - 2027 : Vivre en autonomie dans un département inclusif » ;
Vu la délibération n°2022-503 du Conseil départemental en date du 12/12/2022 « Agir avec vous pour l'épanouissement de tous dans le Pas-de-Calais » - Pacte des solidarités humaines » ;
Vu la délibération n°3 du Conseil Général en date du 20/09/2010 « Stratégie d'aide aux aidants des personnes âgées ou handicapées dans le Pas-de-Calais » ;
Vu la délibération n°2023-257 de la Commission Permanente en date du 12/06/2023 « Rapport sur la prévention de la perte d'autonomie » ;
Vu la délibération n°2022-295 de la Commission Permanente en date du 04/07/2022 « Rapport sur la prévention de la perte d'autonomie » ;
Vu la délibération n°2021-225 de la Commission Permanente en date du 07/06/2021 « Rapport relatif au versement du forfait autonomie, du forfait prévention, au financement d'actions collectives de prévention de la perte d'autonomie et d'aide aux aidants » ;
Vu la délibération n°2018-497 de la Commission Permanente en date du 05/11/2018 « Financement des actions dans le cadre de la Conférence des financeurs » ;
Vu la délibération n°34 de la Commission Permanente en date du 09/05/2016 « Actualisation des modalités de la stratégie d'aide aux aidants et financement de solutions d'aide aux aidants des personnes âgées ou en situation de handicap » ;
Vu le Règlement Intérieur du Conseil départemental du Pas-de-Calais et notamment ses articles 18, 20 et 29 ;
Vu le rapport du Président du Conseil départemental, ci-annexé ;
Vu l'avis de la 2^{ème} commission « Solidarités humaines » rendu lors de sa réunion en date du 02/06/2025 ;

Mesdames Fatima AIT-CHIKHEBBIH et Karine GAUTHIER ainsi que Monsieur Laurent DUPORGE, intéressés à l'affaire et excusés, n'ont pas donné de délégation de vote pour ce rapport.

Mesdames Blandine DRAIN, Carole DUBOIS, Caroline MATRAT, Sylvie MEYFROIDT et Florence WOZNY ainsi que Messieurs Olivier BARBARIN, Steeve BRIOIS, Jean-Claude DISSAUX et François LEMAIRE, intéressés à l'affaire, n'ont pris part ni au débat ni au vote des dispositions de l'article 1.

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

S'agissant de l'attribution du forfait autonomie :

Article 1 :

D'attribuer aux 69 résidences autonomie, selon la répartition reprise en annexe 1, un forfait autonomie de 336 euros par place, soit un montant total de 1 011 360 € au titre de l'année 2025, selon les modalités reprises au rapport joint à la présente délibération.

Dans les conditions de vote ci-dessous :

Pour : 31 voix (Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ; Groupe Communiste et Républicain ; Groupe Union pour le Pas-de-Calais ; Groupe Rassemblement National ; Non-inscrit) Contre : 0 voix Abstention : 9 (Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ; Groupe Communiste et Républicain ; Groupe Union pour le Pas-de-Calais ; Groupe Rassemblement National) Absents sans délégation de vote : 4 (Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ; Groupe Union pour le Pas-de-Calais)
--

(Adopté)

Mesdames Blandine DRAIN, Mireille HINGREZ-CEREDA, Emmanuelle LEVEUGLE, Caroline MATRAT, Sylvie MEYFROIDT, Evelyne NACHEL et Sophie WAROT-LEMAIRE ainsi que Messieurs Claude BACHELET, Bruno COUSEIN et Ludovic LOQUET, intéressés à l'affaire, n'ont pris part ni au débat ni au vote des dispositions des articles 2 à 4.

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

S'agissant des actions en faveur des aidants :

Article 2 :

D'attribuer aux 60 porteurs pour les 90 projets selon la répartition reprise en annexes 3 et 4, une participation financière totale de 767 159,33 € au titre de l'année 2025, selon les modalités reprises au rapport joint à la présente délibération.

Article 3 :

D'autoriser le Président du Conseil départemental à signer, au nom et pour le compte du Département, les 54 conventions (39 nouvelles demandes et 15 reconductions) fixant les objectifs techniques et financiers permettant la réalisation des actions, tels que rédigés dans les conventions validées à la commission permanente du 17 juin 2024.

Article 4 :

De valider l'annexe budgétaire à joindre à la convention selon le modèle en annexe 2 à la présente délibération.

Dans les conditions de vote ci-dessous :

Pour : 30 voix (Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ; Groupe Communiste et Républicain ; Groupe Union pour le Pas-de-Calais ; Groupe Rassemblement National ; Non-inscrit) Contre : 0 voix Abstention : 10 (Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ; Groupe Union pour le Pas-de-Calais) Absents sans délégation de vote : 4 (Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ; Groupe Union pour le Pas-de-Calais)

(Adopté)

Mesdames Blandine DRAIN, Mireille HINGREZ-CEREDA, Emmanuelle LAPOUILLE, Caroline MATRAT, Zohra OUAGUEF et Florence WOZNY ainsi que Messieurs Olivier BARBARIN, Bruno COUSEIN, Sébastien CHOCHOIS, Jean-Claude DISSAUX, François LEMAIRE, Ludovic LOQUET et Alexandre MALFAIT, intéressés à l'affaire, n'ont pris part ni au débat ni au vote des dispositions des articles 5 et 6.

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

S'agissant du financement des actions collectives de prévention :

Article 5 :

D'attribuer aux 100 porteurs pour les 122 projets, selon la répartition reprise en annexe 8, une participation financière d'un montant total de 1 435 434,39 € au titre de l'année 2025, selon les modalités reprises au rapport joint à la présente délibération.

Article 6 :

D'autoriser le Président du Conseil départemental à signer, au nom et pour le compte du Département, les 96 conventions (relatives aux 67 nouvelles demandes et 29 reconductions) fixant les objectifs techniques et financiers permettant la réalisation des projets repris en annexe 8 à la présente délibération dans les termes des conventions type validées en Commission permanente du 4 juillet 2022 (conventions annuelles) et 12 juin 2023 (conventions pluriannuelles).

Dans les conditions de vote ci-dessous :

Pour : 27 voix (Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ; Groupe Communiste et Républicain ; Groupe Union pour le Pas-de-Calais ; Groupe Rassemblement National ; Non-inscrit)
Contre : 0 voix
Abstention : 13 (Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ; Groupe Union pour le Pas-de-Calais)
Absents sans délégation de vote : 4 (Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ; Groupe Union pour le Pas-de-Calais)

(Adopté)

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

S'agissant du dispositif AIDOTEC :**Article 7 :**

D'attribuer à FACE VALO une participation financière d'un montant total de 100 000 € au titre de l'année 2025, conformément aux modalités de versement inscrites dans la convention validée par la commission permanente du 12 juin 2023 et selon les modalités reprises au rapport joint à la présente délibération.

S'agissant des actions en faveur des aidants :**Article 8 :**

D'autoriser le Président du Conseil départemental à signer, au nom et pour le compte du Département, les conventions avec l'Association Française des Aidants, dans les termes du projet joint en annexes 6 et 7 à la présente délibération.

Article 9 :

D'autoriser le Président du Conseil départemental à signer, au nom et pour le compte du Département, avec les Sinoplies l'avenant de durée, dans les termes de l'avenant de durée type validé en Commission permanente du 12 juin 2023.

S'agissant des espaces témoin :**Article 10 :**

De transférer au CCAS de la ville d'Arras le bénéfice de la participation financière (fonds de la Conférence des Financeurs uniquement), initialement attribuée à la ville d'Arras par délibération de la Commission Permanente du 22 avril 2025, d'un montant global de 80 000 € au titre de l'année 2025, selon les modalités prévues dans le rapport joint à la présente délibération.

Article 11 :

D'autoriser le Président du Conseil départemental à signer, au nom et pour le compte du Département, avec le CCAS de la ville d'Arras, la convention fixant les objectifs techniques et financiers permettant la réalisation du projet dans les termes de la convention type annuelle validée en Commission permanente du 11 décembre 2023.

Article 12 :

Les dépenses versées en application des articles 1, 2, 5 et 7 de la présente délibération sont imputées sur le budget départemental comme suit :

Code Opération	Imputation budgétaire	Libellé Opération	AE €	Dépense €
C02-423B01	6568/934232	Autres participations-autres actions de prévention	200 000,00	100 000,00

Code Opération	Imputation budgétaire	Libellé Opération	CP €	Dépense €
C02-423A01	6568/934231	Autres participations-forfait autonomie	1 011 360,00	1 011 360,00
C02-423B01	6568/934232	Autres participations-autres actions de prévention	2 733 640,00	247 536,23
C02-423J04	6568/934238	Favoriser le soutien à domicile- Soutien aux aidants -autres participations PA	648 500,00	519 623,10
C02-423B01	6568/934232	Autres participations-autres actions de prévention	2 733 640,00	1 435 434,39

Dans les conditions de vote ci-dessous :

Pour : 40 voix (Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ; Groupe Communiste et Républicain ; Groupe Union pour le Pas-de-Calais ; Groupe Rassemblement National ; Non-inscrit)
Contre : 0 voix
Abstention : 0 voix
Absents sans délégation de vote : 4 (Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ; Groupe Union pour le Pas-de-Calais)

(Adopté)

.....
LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL,

Jean-Claude LEROY

ARRAS, le 16 juin 2025

Pour le Président du Conseil départemental,
La Directrice générale des services,

Signé

Maryline VINCLAIRE

Nom	Ville	Nb de places	Forfait autonomie 2025	SIRET de l'établissement	FINESS de l'établissement	Gestionnaire
Résidence autonomie d'Aire-sur-la-Lys	AIRE-SUR-LA-LYS	30	10 080 €	26620014600022	620104588	CCAS
Résidence autonomie Soleil	ARRAS	41	13 776 €	26620041900056	620105684	CCAS
Résidence autonomie Les Roses	AUCHEL	54	18 144 €	26620048400019	620105080	CCAS
Résidence autonomie Ambroise Croizat	AVION	57	19 152 €	77568531600967	620105593	FILIERIS
Résidence autonomie Les Chamilles	BARLIN	24	8 064 €	31245483800334	620105072	AHNAC
Résidence autonomie Les Sorbiers	BETHUNE	60	20 160 €	24620063800046	620117432	SIVOM du Béthunois
Résidence autonomie Guynemer	BETHUNE	62	20 832 €	24620063800020	620117267	SIVOM du Béthunois
Résidence autonomie Le rivage	BEUVRY	50	16 800 €	24620063800186	620104992	SIVOM du Béthunois
Résidence autonomie Guy Mollet	BILLY-MONTIGNY	42	14 112 €	77568531601296	620105403	FILIERIS
Résidence autonomie Gai Logis	BOULOGNE-SUR-MER	33	11 088 €	26620160700030	620109777	CCAS
Résidence autonomie Maryse Latour	BOULOGNE-SUR-MER	17	5 712 €	26620160700048	620109785	CCAS
Résidence autonomie Quéhen	BOULOGNE-SUR-MER	46	15 456 €	26620160700071	620108613	CCAS
Résidence autonomie Patricia Fontaine	BOULOGNE-SUR-MER	42	14 112 €	26620160700055	620105171	CCAS
Résidence autonomie Les Lilas	BRUAY-LA-BUISSIÈRE	70	23 520 €	78395745900010	620105015	ABLAPA
Résidence autonomie Louise Michel	BRUAY-LA-BUISSIÈRE	86	28 896 €	78395745900036	620116103	ABLAPA
Résidence autonomie Maurice Debout	BULLY-LES-MINES	60	20 160 €	26620186200023	620105411	CCAS
Résidence autonomie Curie	CALAIS	57	19 152 €	26620193800039	620109736	CCAS
Résidence autonomie La Tamise	CALAIS	70	23 520 €	26620193800252	620109728	CCAS
Résidence autonomie Santos Dumont	CALAIS	52	17 472 €	26620193800104	620109892	CCAS
Résidence autonomie Toul	CALAIS	61	20 496 €	26620193800146	620109702	CCAS
Résidence autonomie Ovide	CALAIS	57	19 152 €	26620193800120	620109710	CCAS
Résidence autonomie Guynemer	COULOGNE	16	5 376 €	26620244900036	620109843	CCAS
Résidence autonomie Mozart	COULOGNE	37	12 432 €	26620244900028	620109868	CCAS
Résidence autonomie Guy Mollet	COURRIERES	21	7 056 €	77562993401592	620105429	La Vie Active
Résidence autonomie Henri Hermant	DIVION	43	14 448 €	26620270400026	620105056	CCAS
Résidence autonomie Les Genêts	DROCOURT	46	15 456 €	41986768400187	620105619	APREVA RMS
Résidence autonomie Le Clos Saint Victor	ETAPLES	19	6 384 €	26620318100059	620009068	CCAS
Résidence autonomie Raoult Perrault	ETAPLES	13	4 368 €	26620318100059	620009118	CCAS
MARPA des 2 Vallées	FAUQUEMBERGUES	22	7 392 €	41041126800015	620003301	Association MARPA des 2 vallées
MARPA Les Sources	FILLIEVRES	24	8 064 €	52268765600010	620024778	Association MARPA Les Sources
Résidence autonomie de Frévent	FREVENT	48	16 128 €	26620361100022	620105635	CCAS
Résidence autonomie Ambroise Croizat	HARNES	68	22 848 €	26620413000022	620105437	CCAS
Résidence autonomie Louis Pasteur	HENIN-BEAUMONT	45	15 120 €	26620427000075	620105452	CCAS
MARPA La Bergerie	HERMIES	24	8 064 €	49455399300010	620017889	Association MARPA de Hermies
Résidence autonomie la Targette	HESDIN-LA-FORET	46	15 456 €	78401510900027	620104927	Association Résidence autonomie autonomie ADMR La Targette
Résidence autonomie Jean Moulin	HESDIN-LA-FORET	60	20 160 €	78396088300032	620106807	Association pour la gestion et le développement de Notre Dame des Campagnes
Résidence autonomie d'Isbergues	ISBERGUES	55	18 480 €	26620473400039	620105106	CCAS
Résidence autonomie du Parc	LAPUGNOY	46	15 456 €	26620489000013	620104984	CCAS
Résidence autonomie Léon Gournay	LE PORTEL	40	13 440 €	26620667100023	620108605	CCAS
Résidence autonomie Léon Blum	LEFOREST	51	17 136 €	26620497300025	620105445	CCAS
Résidence autonomie Jean Moulin	LENS	59	19 824 €	77568531600959	620105478	FILIERIS
Résidence autonomie Louis Voisin	LENS	54	18 144 €	77568531600942	620105460	FILIERIS
Résidence autonomie Maurice Chevalier	LE-TOUQUET-PARIS-PLAGE	22	7 392 €	26620826300035	620024331	CCAS
Résidence autonomie Marcel Pagnol	LE-TOUQUET-PARIS-PLAGE	52	17 472 €	26620826300035	620106799	CCAS
Résidence autonomie Maurice Mathieu	LIEVIN	34	11 424 €	26620510300044	620105486	CCAS
Résidence autonomie Ambroise Croizat	LILLERS	55	18 480 €	26620516000036	620104968	CCAS
MARPA Les Rives du Sainte Anne	LOCON	24	8 064 €	80954826600042	620031369	Fédération MARPA des Hauts-de-France
Résidence autonomie Voltaire Ledercq	LOOS-EN-GOHELLE	53	17 808 €	26620528500023	620105502	CCAS
Résidence autonomie L'Age d'Or	MARCK-EN-CALAISIS	34	11 424 €	51065948500021	620109686	CCAS
Résidence autonomie Le Bon Air	MARLES-LES-MINES	22	7 392 €	77562993401303	620105098	La Vie Active
Résidence autonomie Henri Hotte	MERICOURT	83	27 888 €	26620570700026	620106948	CCAS
Résidence autonomie Benoit Frachon	MONTIGNY-EN-GOHELLE	46	15 456 €	26620587100020	620105510	CCAS
MARPA Nova-Villa	NEUVILLE-ST-VAAST	24	8 064 €	51247223400016	620027391	Association MARPA Nova-Villa
MARPA du Pays de Lumbres	NIELLES-LES-BLEQUIN	24	8 064 €	75094896000018	620029637	Association MARPA des Pays de Lumbres
Résidence autonomie Les Erables	NOEUX-LES-MINES	27	9 072 €	78405188000028	620106096	ANAPA
Résidence autonomie Les Marronniers	NOEUX-LES-MINES	64	21 504 €	78405188000010	620105049	ANAPA
Résidence autonomie La Roseraie	OIGNIES	48	16 128 €	26620637400024	620105528	ACCES
Résidence autonomie du Petit Preures	PREURES	21	7 056 €	41041122700011	620003335	Association MARPA du Petit Preures
Résidence autonomie Perpignan	SAINT-OMER	29	9 744 €	26620765300079	620106955	CCAS
Résidence autonomie Suger	SAINT-OMER	36	12 096 €	26620765300103	620106989	CCAS
Résidence autonomie Roger Merlier	SAINT-OMER	30	10 080 €	26620765300053	620106971	CCAS
Résidence autonomie des Maraîchers	SAINT-OMER	50	16 800 €	26620765300095	620106963	CCAS
Résidence autonomie Les Jours Paisibles	SAINT-POL-SUR-TERNOISE	52	17 472 €	26620767900025	620105676	CCAS
Résidence autonomie Jacques Duclos	SALLAUMINES	44	14 784 €	26620771100026	620105536	CCAS
Résidence autonomie Eléonore Langlet	SANGATTE	50	16 800 €	26620774500032	620109751	CCAS
MARPA des 2 sources	SAULTY	24	8 064 €	20001200300089	620024679	CC des Campagnes de l'Artois
Résidence autonomie de l'Abbaye	VENDIN-LE-VIEIL	48	16 128 €	26620842000023	620105544	CCAS
Résidence autonomie Henri Lucas	VERMELLES	50	16 800 €	26620846100027	620105031	CCAS
Résidence autonomie Albert Goudin	WINGLES	56	18 816 €	26620895800014	620105551	CCAS
Total		3010	1 011 360 €			

ANNEXE BUDGETAIRE

Participation financière			
Montant total accordé :			
Poste de dépense	Objet de la dépense	Montant attribué	Justificatifs évaluation
Achats :			
Achats de fournitures et matériel			Factures
Denrées alimentaires pour ateliers cuisine			
Convivialité			
Services extérieurs			
Prestations (dont temps de préparation atelier)			Factures
Prestations spectacle / conférence			Factures
Formation des bénévoles			Factures
Entrées dans les structures (musée, théâtre,...)			Factures
Documentation			Factures
Frais de transport des intervenants			Factures
Autres services externes			
Communication			
Transport des bénéficiaires			Factures
Inauguration/ temps fort			Factures
Repas			Factures
Interne			
Animation atelier (dont temps de préparation atelier)			
Frais de structure			
Location de salle / Assurance / Services bancaires / Personnel Administratif			

Projets Aide aux Aïdants (Commission des Financeurs)

Territoire	Nom de l'organisme	Nom du projet	Description de l'action	Type de conventionnement	1ère demande / reconduction	Montant sollicité 2025	Montant proposé CP
Projets instruits en 2025							
Arrageois	EHPAD St Nicolas (Association Accueil et Relais)	Sensibilisation aide aux aidants sur les territoires ruraux	Sous forme d'une journée par mois, un roulement sur chaque Communauté de Communes est prévue: - Le matin: Des temps d'information, des conférences sur différentes thématiques (le rôle des aidants, les aides, prévention des chutes, adaptation du logement, ateliers nutrition...); -Le midi: Repas collectif convivial -L'après-midi: Ateliers de prévention santé, bien-être Soit 11 journées par an pour 30 à 60 par session. - Organisation d'un temps fort annuel pour les aidants du territoire en partenariat avec la PTAA de l'Arrageois.	annuel	1ère demande	29 868,00 €	19 343,00 €
Arrageois	La Vie Active	Café des aidants	La Vie Active propose 10 cafés des aidants pour personnes âgées et/ou personnes en situation de handicap (en itinérance), pour 15 personnes maximum dont 2 cafés avec un repas + 4 ateliers pour les aidants PSH (bien être, art floral, sortie bowling) 10 personnes maximum.	Pluriannuel	1ère demande	15 461,00 €	6 765,00 €
Arrageois/Montreuillois	Groupe SOS Transition Ecologique et Territoires	Les Insatiables: actions aidants	Pour le territoire de l'Arrageois: * 4 ateliers cuisine aidants/aidés * Demi journée répit nutrition (socio-esthétique, culinaire et thé dansant) → Pour le territoire du Montreuillois: * 2 ateliers cuisine/sport santé + 3 ateliers cuisine aidants/aidés + 6 ateliers cuisine aidants Le Groupe SOS Transition souhaite sensibiliser 8 à 12 personnes par cycles soit 100 bénéficiaires directs et 100 aidés par rebond.	Annuel	1ère demande	12 000,00 €	8 651,00 €
Artois	Centre Hospitalier Béthune/Beuvry	Bien dans ta tête, bien dans ton corps	Une séance de deux heures par semaine, pour 10 personnes, d'activité physique adaptée en intérieur ou extérieur le tout sur 48 semaines. <i>Ces actions interviennent en complément des missions de la plateforme d'accompagnement et de répit.</i>	Annuel	1ère demande	6 206,00 €	5 863,00 €
Artois	Centre Hospitalier Béthune/Beuvry	Les recettes des aidants à l'ardoise	→ 2 ateliers de 2 heures par trimestre (pas d'atelier période estivale) permettant d'accueillir maximum 10 aidants ou aidant/aidé par atelier soit au total 6 ateliers sur 1 an. Chaque atelier durera 2 heures. → Une diététicienne sera présente à 1 atelier sur 2 soit 3 ateliers (= 6 heures) au total sur l'année). Déplacement des aidants chez un restaurateur pour réaliser des recettes lors d'ateliers	Annuel	1ère demande	5 489,00 €	2 204,00 €
Audomarois	Plateforme d'Accompagnement et de Répit	Etre aidant...s'aider soi.	→ 8 séances en groupe de socio esthétique, 4 séances de groupe de diététique, 4 cours de cuisine en groupe et 4 séances en groupe de réflexologie. 3 groupes de 4 séances de sophrologie (soit 12 séances de sophrologie) et 3 groupes de 3 séances d'hypnose (soit 12 séances d'hypnose). 3 séances individuelles au choix par aidant sur l'année. → Groupe de 10 personnes	annuel	1ère demande	12 565,00 €	6 033,00 €
Boulonnais	Laboratoire d'Initiatives Solidaires	Je vis l'après (St Martin Boulogne)	→ Sur St Martin Boulogne: * 18 ateliers bi-mensuels de 6 à 8 personnes soit une moyenne de 126 participations: art thérapie moderne plurixpressionnelle, l'art floral, la socio-esthétique, la musicothérapie Public cible: Les aidants endeuillés	Annuel	1ère demande	5 642,00 €	4 209,00 €
Boulonnais	Laboratoire d'Initiatives Solidaires	Je vis l'après (Outreau)	→ Sur Outreau: * 18 ateliers bi-mensuels de 6 à 8 personnes soit une moyenne de 126 participations: art thérapie moderne plurixpressionnelle, l'art floral, la socio-esthétique, la musicothérapie Public cible: Les aidants endeuillés	Annuel	1ère demande	5 636,00 €	4 204,00 €

Bouonnais	Centre Intercommunal d'Action Sociale de Desvres-Samer	La récréation des aidants: Aider sans s'épuiser	→ 1 forum d'une journée (information sur les démarches administratives= → 8 ateliers (musicothérapie, cuisine, atelier cuir, atelier céramique...) → 3 sorties sur le territoire. Public cible: 10 personnes par atelier et 80 personnes sur le forum	pluriannuel	1ère demande	5 533,00 €	5 310,00 €
Bouonnais	Centre Hospitalier de Boulogne-sur-Mer	Le théâtre pour les aidants	1 représentation théatrale mettant en œuvre les maladies neuro dégénératives, pour 100 personnes	Annuel	1ère demande	1 094,00 €	1 203,00 €
Bouonnais	BELLIDEE	Bâtir des ponts	Ateliers cuisine avec diététicienne, ateliers soutien avec psychopraticienne (rôle de l'aidant), intervenante artistique (2h pour 2 séances) + sport anim+ pep's strike Public cible: 25 séniors actifs + 25 séniors proches aidants + 25 séniors en situation de dépendance (Au total 75 personnes)	Annuel	1ère demande	8 500,00 €	8 500,00 €
Bouonnais	Centre Feron Vrau	Soutien psychosocial individuel aux proches aidants	Soutien psychosocial individuel avec une psychologue sur les permanences délocalisées ou au domicile des aidants mise à disposition de 0.3 ETP du psychologue	Annuel	2ème reconduction	19 672,00 €	19 672,00 €
Bouonnais	Centre Feron Vrau	Maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées	3 sessions de formation comportant 5 séances (soit 15 sessions) de 3h pour informer et sensibiliser les aidants sur la maladie Alzheimer et ses répercussions dans la vie quotidienne pour mieux accompagner leurs proches	Annuel	2ème reconduction	6 000,00 €	6 000,00 €
Calais	Centre Hospitalier de Calais	Formation à la manutention et aux gestes de premiers secours pour les aidants de patients atteintes de maladie neurologique handicapante ou en perte d'autonomie	2 sessions (sécuriser le patient et l'aidant, faciliter la vie au domicile...) pour 12 aidants soit 24 aidants au total 4 séances de 3h30 chacune sont prévues par session. 2 sessions sont prévues sur l'année 2025-2026.	Annuel	1ère demande	6 229,00 €	6 229,00 €
Calais	Centre Hospitalier de Calais	café des aidants	1 rencontre par mois pour 10 aidants par rencontre, soit 10 rencontres par an pour environ 100 aidants sur l'année, sur des lieux différents du territoire	Annuel	1ère demande	1 950,00 €	350,00 €
Calais	Centre Hospitalier de Calais	Patients atteints de maladie d'Alzheimer, de maladie de Parkinson ou de sclérose en plaques	2 sessions de formation réparties en 4 demi-journées pour faciliter la compréhension de la maladie et le comportement à adopter dans certaines situations pour ainsi permettre aux aidants d'accompagner au mieux leur proche au quotidien.	Annuel	2ème reconduction	3 246,00 €	3 246,00 €
Calais	AFAPEI du Calaisis	Organisation d'un temps fort ou forum	Offrir un moment de détente et convivial partagé entre pairs et faire découvrir les solutions d'aide adaptées à leur situations sur le territoire	Annuel	2ème reconduction	3 000,00 €	3 000,00 €
Calais	Centre Intercommunal d'Action Sociale du Pays d'Opale	Aidants connectés en Pays d'Opale	8 séances collectives d'apprentissage à l'autonomie numérique d'1 h 30 à raison d'une par semaine sur 3 sites du territoire: Guines, Hardinghen, Licques,	annuel	1ère demande	5 550,00 €	3 822,00 €
Département	Association des Aidants et Malades à Corps de Lewy (AZMCL)	Session d'information sur la maladie à corps de Lewy pour les aidants du Pas-de-Calais	5 sessions d'information de 3 heures en présentiel sur la maladie à corps de Lewy: Diagnostic, la description des symptômes (cognitifs, psycho-comportementaux, moteurs et neurovégétatifs) ainsi que les traitements non médicamenteux.	Annuel	1ère demande	2 385,00 €	1 275,00 €
Département	CITYGEM	Balades bien-être: marche, culture et café partage	→ 40 ateliers mensuels, dans quatre espaces partenaires (plateformes de répit*) accueillants des aidants sur le département (Arques, Beuvry, Méricourt, Calais) d'une durée de 2h30 : Prévention santé, utilisation de l'outil numérique, activité physique, café des échanges → Public cible: 400 aidants	Annuel	1ère demande	28 912,00 €	7 865,00 €
Département	Relais du Bien Etre	Proches aidants, et si vous preniez du temps pour vous?	2 séjours de 3 jours par an pour 5 aidants de personnes âgées en incluant des activités (réflexologie plantaire, activité physique adaptée, sophrologie...).	Annuel	1ère reconduction	8 151,00 €	8 151,00 €

Département	Les Sens du Soin	Une journée pour soi	Proposer 9 journées d'accueil de répit pour 100 aidants au sein de la Maison Maris Stella avec des séances individuelles de 30 minutes dans la roulotte multisensorielle; un repas et une sortie à la mer	Annuel	1ère reconduction	9 639,00 €	9 639,00 €
Lens-Hénin	Association Crins d'Eveil	Equi...sophro	29 ateliers seront proposés sur l'année en séances collective et 6 ateliers à destination des parents/enfants ou fratrie pendant les vacances scolaires pour 6 à huit personnes par séances	Annuel	1ère demande	5 970,00 €	5 710,00 €
Lens-Hénin	Centre Communal d'Action Sociale de Carvin	Café des aidants de Carvin, Leforest et Drocourt	21 cafés des aidants: → <u>CARVIN</u> : 11 cafés des aidants par an , d'une durée de 2 heures pour 10 personnes, → <u>LEFOREST, DROCOURT</u> : 10 cafés des aidants par an, d'une durée de 2 heures pour 8 personnes	Pluriannuel	1ère demande	6 700,00 €	3 856,20 €
Lens-Hénin	Groupe Hospitalier Seclin-Carvin	Séances collectives de Feldenkrais	4 séances collectives de Feldenkrais d'une durée de 2 heures pour 8 personnes par séance (les 8 mêmes personnes),à la maison des aidants de Carvin 1 séance tous les 15 jours	Annuel	1ère demande	878,00 €	878,00 €
Lens-Hénin	Groupe Hospitalier Seclin-Carvin	Cours de cuisine "mon goûter fait maison"	Cours de cuisine "mon goûter fait maison" pour un groupe de 12 personnes max 3 lieux sur la CAHC : Rouvroy, Carvin et Evin Malmaison. 1 atelier par lieu soit 3 ateliers à l'année Partage du goûter tous ensemble : proches et aidants.	Annuel	1ère demande	1 390,00 €	1 170,00 €
Lens-Hénin	Association Hospitalière Nord Artois Clinique	Ethique à domicile	1 conférence sur l'éthique dans le champ du grand âge et du maintien à domicile d'1/2 Journée pour 100 personnesQ.	Annuel	1ère demande	2 775,00 €	2 486,00 €
Montreuillois	Centre Hospitalier général Arras Montreuil	Le bal des aidants	une demie journée dans le cadre de la Journée Nationale de aidants avec animation chantante et dansante pour 100 aidants	Annuel	1ère demande	2 067,03 €	2 067,03 €
Montreuillois	Centre Intercommunal d'Action Sociale de la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois	Accompagner les aidants du territoire	* 5 sorties triporteur aidant/aidé * 2 ateliers composition florale 1 fois par mois avec la participation de 12 aidants	Annuel	1ère demande	4 232,00 €	4 232,00 €
Ternois	Plateforme d'accompagnement et de répit PA CH du Ternois-EHPAD Oasis	Parcours bien-être des aidants	Mise en place d'activités de prévention santé et bien-être (notamment cuisine et yoga) à destination des aidants-aidés en complémentarité des missions de la PFR	annuel	1ère reconduction	2 880,00 €	2 880,00 €
Projets déjà sous conventionnement pluriannuel (2023-2026 ou 2024-2027)							
Arrageois	EHPAD St Nicolas- Association Accueil et Relais	Soutien psycho-social aux aidants familiaux	Apporter un soutien psychologique pour des aidants de personnes âgées à travers 1 à 5 rencontres individuelles par aidant qui sont menées en complémentarité des missions de la Plateforme de Répit (maison des aidants) visant 30 aidants et 150 entretiens par an	pluriannuel	convention en cours	8 155,00 €	8 155,00 €
Artois	Centre Hospitalier Béthune - Beuvry-Le Relais des aidants	Formations des aidants à la Maladie d'Alzheimer	Réalisation d'une formation table ronde avec 6 ateliers de 2h (tous les 15 jours sur 12 semaines) ainsi qu'un entretien préliminaire et un entretien post formation animés par deux neuropsychiatres et orthophoniste	pluriannuel	convention en cours	969,00 €	969,00 €
Artois	Centre Hospitalier Béthune - Beuvry-Le Relais des aidants	Formations des aidants de proches atteint de la Maladie de Parkinson et syndromes apparentés	Réalisation d'une formation table ronde avec 7 ateliers de 2h tous les 15 jours sur 14 semaines pour permettre aux aidants de mieux connaître la maladie de leurs proches, et préserver la santé et l' équilibre de l'aidant/aidé pour 10 à 12 aidants	pluriannuel	convention en cours	1 636,00 €	1 636,00 €
Artois	Les Z'aidants de l'Artois	Le Noël des z'aidants	2 actions collectives comprenant un repas et des animations variées afin de rompre l'isolement et de sensibiliser sur les ressources locales visant 120 aidants	pluriannuel	convention en cours	2 541,00 €	2 541,00 €

Artois	Les Z'aidants de l'Artois	Les Z'aidants en vadrouille	2 journées d'information et sensibilisation avec visites et repas une à la mer en été et une dans les terres au printemps	pluriannuel	convention en cours	4 284,00 € 4 284,00 €
Audomarois	GCMS Plateforme ELSAA	Groupe de parole et de soutien pour les aidants endeuillés	Organiser 11 groupes de soutien aux aidants endeuillés menés par un psychogque pour les aider dans leur travail de deuil et les accompagner à se projeter dans leur nouvelle vie.	pluriannuel	convention en cours	1 355,00 € 1 355,00 €
Boulonnais	A Dom'Services 62	Animation de café des aidants	Les deux Cafés des Aidants mensuels sur les communes de Wimille et de Saint-Martin-Boulogne. Les thématiques proposées portent sur l'importance de prendre soin de sa santé, sur les limites de l'aide apportée, les répercussions sur la vie personnelle...	pluriannuel	convention en cours	2 500,00 € 2 500,00 €
Boulonnais	Les Sinoplies - Résidence Guynemer - ACPPA	Goûter des aidants Personnes Agées / Personnes en situation de handicap	Un goûter des aidants est un groupe de parole à destination des aidants de PA/PH à lieu une fois par mois au sein de l'EHPAD Guynemer de Wimereux, des temps forts sont également organisés.La psychologue introduit les échanges par des exposés sur différents thèmes et des problématiques rencontrées par les aidants.	pluriannuel	convention en cours	3 712,00 € 3 712,00 €
Calaisis	AMB-ASSAD	Café des souvenirs	4 groupes de paroles à destination des aidants autour d'un café, encadré par un psychologue et des professionnels.Le café des souvenirs a pour but de réunir les aidants familiaux, leur proche malade et les professionnels afin de s'informer sur la maladie et sur les dispositifs existants sur le territoire	pluriannuel	convention en cours	3 320,00 € 3 320,00 €
Lens-Hénin	Association ENTR' AIDANTS Être Aidant, Être Aimant	Formation des aidants	Formation des aidants au centre Hospitalier d'Hénin Beaumont avec un médecin gériatre et une neuropsychologue pour 6 seances de 2H30	pluriannuel	convention en cours	3 900,00 € 3 900,00 €
Lens-Hénin	Association ENTR' AIDANTS Être Aidant, Être Aimant	Cafés ENTR' AIDANTS	Apporter un soutien moral aux familles , favoriser la relation entre parents âgés et aidants et combattre l'épuisement et la capacité de rompre l'isolement avec l'animation de 8 cafés/conférences par an	pluriannuel	convention en cours	2 400,00 € 2 400,00 €
Lens-Hénin	Association ENTR' AIDANTS Être Aidant, Être Aimant	Action d'information en ergothérapie des aidants	Mise en place de 6 séances de 2h de formation avec ergothérapeute, gérontologue, et neuropsychologue pour apprendre les bons gestes dans les actes de la vie quotidienne	pluriannuel	convention en cours	2 125,00 € 2 125,00 €
Lens-Hénin	APREVA REALISATIONS MEDICO SOCIALES	Atelier bien être par le biais d'activités psychosociales collectives	Proposition de 3 ateliers mensuels (10 personnes par groupe) de sophrologie, art thérapie et de socio esthétique en complémentarité des missions de la PFR	pluriannuel	convention en cours	3 930,00 € 3 930,00 €
Montreuillois	EHPAD Les Epriaux	Ecoute et bien-être des aidants	10 cafés des aidants sur Hesdin et Fruges par an et 4 ateliers bien-être organisés par trimestre	pluriannuel	convention en cours	3 598,00 € 3 598,00 €
Département	UNION REGIONALE MUTUALITE FRANCAISE HAUT DE FRANCE NORD PAS DE CALAIS PICARDIE	La santé des aidants	Sur le Département du Pas-de-Calais, mettre en œuvre 4 actions à destination des proches aidants, des professionnels et de toute personne intéressée par la thématique : forum ou conférence ou spectacle ou table-ronde en priviligeant l'aller-vers, selon le choix des Plateformes territoriales d'aide aux aidants, dont les territoires seront définis en amont	Pluriannuel	convention en cours	19 600,00 € 19 600,00 €
Lens-Hénin	Groupe Hospitalier Seclin Carvin pour la Maison des Aidants (PFR) Hénin Carvin	Formation des Aidants de malades Alzheimer/Parkinson	2 sessions de formation comportant 5 séances en demi-journée pour informer et sensibiliser les aidants sur la maladie de leur proche et les répercussions sur la vie quotidienne animées par une psychologue	Pluriannuel	convention en cours	2 800,00 € 2 800,00 €
Montreuillois	ALPHA TRANSPORTS ET SERVICES	ALPHA BIEN ETRE	Projet itinérant sur le montreuillois proposant des ateliers de répit innovants à savoir un moyen de déplacement " vélo sans âge" original et profitant de la localisation agréable pour permettre une "bouffée d'air" ainsi qu'une capsule de voyage virtuel pour faire "voyager" les aidants.	Pluriannuel	convention en cours	6 039,00 € 6 039,00 €

Montreuillois	Association de Préfiguration de la Fondation Chartreuse de Neuville	Ateliers d'expression et de créativité à La Chartreuse de Neuville	Ateliers d'expression "voix au chapitre digitales" : écouter, échanger, se rencontrer, se raconter, contribuer à un recueil collectif multimédia de témoignages grâce au Media Lab de La Chartreuse de Neuville Ateliers bien-être "temps libre" : explorer les arts visuels, l'écriture, les arts du spectacle pour révéler ses talents et potentiels créatifs Des journées de sensibilisation à la perte d'autonomie et de soutien aux professionnels de l'aide pourront être accueillies sur le site en concertation avec les structures médico-sociales du territoire.	Pluriannuel	convention en cours	9 859,00 €	9 859,00 €
							247 536,23 €

Porteurs Aide aux Aïdants (Hors Commission des Financeurs)

Territoire	Nom de l'organisme	Nom du projet	Description de l'action	Type de conventionnement	1ère demande / reconduction	Montant sollicité 2025	Montant proposé CP	Financement
Projets instruits en 2025								
Artois	Etablissement Public Départemental pour l'Accueil du Handicap et l'Accompagnement vers l'Autonomie	Sophropêche	1 journée en plein air est organisée pour entre 20 et 30 aidants où auront lieu plusieurs ateliers de sophrologie et des initiations à la pêche. A l'issue de cette journée, seront proposées à 10 aidants, 3 séances de sophrologie.	Annuel	1ère demande	2 817,00 €	2 762,00 €	FI CNSA
Artois	La Fabrique des Possibles	Le pôle aidant	L'association propose de créer un réseau d'entraide, de pair-aidance, pour 15 aidants: -La PARENThèse(activités destinées aux aidants d'enfants polyhandicapés).: 1 activité par mois (yoga, théâtre, massages sonores...) - L'Entr'Aide café avec intervention Pair'Aidance: 6 fois par an.	Annuel	1ère demande	6 000,00 €	2 110,00 €	FI CNSA
Artois	Association des Parents d'Enfants Inadaptés de Béthune	Prendre soin de moi pour prendre soin des autres	L'apei de Béthune propose la mise en place sur une durée de 3 mois de séances (1 aidant par séance) de réflexologie plantaire à raison d'une séance d'1 heure par mois à destination de 6 aidants PH et 6 aidants PA: soit au total 36 séances pour 12 aidants	Annuel	1ère demande	1 600,00 €	1 600,00 €	Département
Audomarois	Groupeement de Coopération Médico-Sociale-Plateforme d'entente locale pour le soutien aux aidants de l'Audomarois	Fête des aidants de l'Audomarois	La plateforme ELSAA organise un temps fort annuel en octobre pour 100 aidants en lien avec la journée nationale des aidant avec des ateliers détente et bien-être et point d'information (stands / Forum)	annuel	1ère reconduction	1 397,00 €	1 397,00 €	FI/CNSA
Audomarois	Groupeement de Coopération Médico-Sociale-Plateforme d'entente locale pour le soutien aux aidants de l'Audomarois	Activités mensuelles jeunes aidants	Mettre en place 11 activités culturelles ou de loisirs, une fois par mois, le mercredi après-midi à destination des jeunes aidants afin de favoriser la pair aidance.	annuel	1ère reconduction	1 980,00 €	1 980,00 €	FI/CNSA
Boulonnais	Aide et Compagnie	Les sens du soin: Roulotte multi sensorielle	10 demi journées de séances individuelles de Bien-être (massages, relaxation multisensorielle, séance de Reiki) dans la Roulotte, 5 à 6 aidants par demi-journée	Pluriannuel	1ère demande	7 140,00 €	3 490,00 €	Département
Calaisis	AFAPEI du Calaisis	Programme d'entraînement aux habilités parentales destiné aux parents d'enfants TDAH ou TOP	1 formation en 8 sessions d'une heure et demie tous les 15 jours,sur 4 mois abordant tous les aspects du TDAH et du TOP . Public cible: 6 familles	Annuel	1ère demande	2 400,00 €	2 400,00 €	FI CNSA
Calaisis	AFAPEI du Calaisis	Yoga pour les aidants	44 séances de yoga par an à raison d'une séance par semaine, pour 8 aidants par séance	Annuel	1ère demande	3 360,00 €	3 080,00 €	FI CNSA
Calaisis	AFAPEI du Calaisis	Activité partagée: médiation animale	Le projet consiste en une programmation de séances de médiation animale ouvertes au couple aidant-aidé. 11 séances de 2h par an pour 3 couples aidants aidés par séance ou 6 aidants seuls	Annuel	1ère demande	2 035,00 €	1 980,00 €	FI CNSA
Calaisis	Association pour le bien-être des retraités	Halte répit itinérante "Pays d'Opale"	Ouverture de la halte répit itinérante: * les 3 premiers mois à une demi-journée, * suivis de 5 mois à 2 demi-journées * les 4 derniers mois à 3 demi-journées. Séance de 3 heures	Annuel	1ère demande	14 000,00 €	10 000,00 €	Département

Lens-Hénin	APEI Les papillons blancs d'Hénin-Carvin	Journée bien-être	Mener des ateliers individuels et collectifs de bien être sur une journée à destination de 40 aidants dans un lieu propice à la détente et au dépaysement, avec pause déjeuner collective et présentation des solutions locales	annuel	1ère reconduction	2 458,00 €	2 458,00 €	FI CNSA
Lens-Hénin	Les Sens du Soin	Bien-être pour les jeunes aidants dans la roulotte Multisensorielle	Proposer 16 séances de bien-être pour les proches-aidants jeunes parents d'enfants 0 à 16 ans accueillis en CMP au sein d'une roulotte équipée d'une salle multi-sensorielle. L'espace est aménagé avec différents types de matériels sollicitant les différents sens, dans cet espace favorable à la détente sont aussi proposés différents soins	Annuel	1ère reconduction	12 378,00 €	6 189,00 €	FI CNSA
Lens-Hénin	AD COI Services	CONVIVANCE	Halte-répît pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et apparentées 1/2 journée par semaine située à Carvin	annuel	1ère reconduction	4 000,00 €	4 000,00 €	Département
Ternois	Association gérontologique du Ternois	Belles échappées pour les aidants, au fil de l'eau	3 sorties sous forme de voyage: → Sortie 1: Visite abbaye + repas + ciné-débat → Sortie 2 : Visite à Nausicaa avec repas → Sortie 3 : Visite de la Chartreuse Neuville + église maillot de bain + promenade baie (petit train possible) pour 50 personnes	Annuel	1ère demande	6 350,00 €	6 350,00 €	Département
Projets déjà sous conventionnement pluriannuel (2023-2026 ou 2024-2027)								
Arrageois	GROUPEMENT DE COOPERATION MEDICO SOCIAL ARRAS MONTREUIL SUR MER	soutien psychosocial individuel à destination des aidants de personnes en situation de handicap	Apporter un soutien individuel psychosocial pour les aidants en situation de handicap mené par un psychologue mis à disposition à hauteur de 0,3 ETP réalisant 225 entretiens par an	pluriannuel	convention en cours	19 672,00 €	19 672,00 €	FI CNSA
Arrageois	CROIX ROUGE ARRAS	HALTE REPIT DETENTE ALZHEIMER CROIX ROUGE ARRAS	Accueillir les malades atteints de la maladie d'Alzheimer 2 fois par semaine pour les aider dans leur quotidien ainsi que leurs aidants pour leur offrir du répît sur le secteur de la CUA. Celle-ci intervient en complémentarité de la halte répît portée par la Maison des Aidants.	pluriannuel	convention en cours	9 000,00 €	9 000,00 €	Département
Arrageois	EHPAD St Nicolas- Association Accueil et Relais	HALTE REPIT ITINERANTE	Ouverture de 3 demi journées par semaine couvrant les 3 EPCI du territoire de l'Arrageois à destination des personnes âgées en perte d'autonomie	pluriannuel	convention en cours	14 000,00 €	14 000,00 €	Département
Audomarois	GCMS Plateforme ELSAA	Coordination Plateforme ELSAA	Financement du poste de coordination de la plateforme ELSAA de l'Audomarois.	pluriannuel	convention en cours	50 000,00 €	50 000,00 €	Département
Boulonnais	APPSH Côte d'Opale	SALON DU BIEN ETRE	2 temps fort d'information et de sensibilisation à destination des aidants de PH (structures ou domicile), des ateliers aidants-aidés autour du bien-être sont proposés. Le but est de sensibiliser les aidants sur l'importance de prendre soin de sa santé et de favoriser les échanges avec les services d'aide aux aidants sur le territoire.	pluriannuel	convention en cours	2 000,00 €	2 000,00 €	FI CNSA
Calaisis	Afapei du Calaisis	Rendez-vous entr'aidant	Offrir des temps de répît aux aidants de personnes en situation de handicap avec des ateliers de bien-être ou récréatifs accompagné d'une écoute et d'une orientation possible par des professionnels (découverte de l'offre disponible). 4 ateliers sont prévus sur l'année pour 40 aidants visés	pluriannuel	convention en cours	1 504,00 €	1 504,00 €	FI CNSA
Calaisis	Afapei du Calaisis	Co-animation de la Plateforme Territoriale d'Aide aux Aidants (PTAA)	L'AFAPEI met à disposition d'une part une chargée de développement à 0.20 ETP pour la co-animation de la plateforme territoriale d'aide aux aidants avec la Maison de l'Autonomie du Calaisis. D'autre part, 3 rendez-vous Entr'aidants sont également prévus par l'AFAPEI afin d'informer les proches aidants sur les dispositifs existants sur le territoire.	pluriannuel	convention en cours	10 700,00 €	10 700,00 €	Département
Lens-Hénin	APEI Les Papillons Blancs d'Hénin-Carvin	Atelier Fratries aidant-aidé: médiation artistique et pédagogique autour du chant chorale et du corps instrument	Atelier fratrie autour de la chorale/corps instrument prévu sur 2,5 jours afin de travailler sur le ressenti par rapport à l'aidant visant 10 fratries par an	pluriannuel	convention en cours	4 751,00 €	4 751,00 €	FI CNSA

Porteurs de projets Aide aux Aidants: Avis défavorables

Territoire	Nom de l'organisme	Nom du projet	Description de l'action	1ère demande / reconduction	Montant sollicité 2025	Avis	arguments rejet
Arrageois/Ternois	La Vie Active	Aller vers les aidants en milieu rural	Le projet vise à mettre en place un « véhicule des aidants » (de type Renault Master aménagé), permettant de proposer à titre gratuit des temps d'échanges conviviaux, des ateliers thématiques, des sensibilisations à la posture d'aidant, des conseils, dans la continuité de l'action du Café des Aidants, mais selon une approche différenciée car de façon itinérante afin de répondre au plus près des besoins identifiés.	1ère demande	119 499,00 €	Défavorable	→ Pas de prise de contact avec la Maison de l'Autonomie du Ternois → L'avis des partenaires est mitigé sur le format de l'itinérance --> Il est indispensable que cette démarche soit travaillée avec les partenaires et notamment les communes pour que la venue soit concomitante à un événement local.
Artois	Centre Hospitalier Béthune/Beuvry	Stimuler nos sens pour se tenir bien	Aménagement de l'espace Snoezelen	1ère demande	8 305,00 €	Défavorable	Dépenses non éligibles car concerne de l'aménagement = investissement
Artois	Centre Communal d'Action Sociale de Sailly-sur-la-Lys	Halte répit 25-26	ouverture d' 1 demi-journée d'ouverture au sein de la bibliothèque accueillant des personnes âgées en perte d'autonomie	2ème et dernière reconduction	6 000,00 €	Défavorable	→ Pas de contact --> Les objectifs inscrits au sein de la précédente convention n'ont pas été atteints: augmenter le nombre de participants --> Partenariat non structuré --> Pas de stratégie de communication
Artois/Jens-Hénin	S'il vit... Offrons lui une existence de qualité!	Achat de matériels adaptés	Achat de matériel	1ère demande	44 000,00 €	Défavorable	Projet non éligible. L'achat de matériel n'est pas repris dans le CDC
Audomarois	Groupeement de Coopération Médico-Sociale-Plateforme d'entente locale pour le	ELSAA fait ses valises	Location d'un gîte	1ère demande	2 000,00 €	Défavorable	Location de gîte: Pas éligible à la CDF. Pas de reprise des frais de convivialité seuls dans la mesure où ils ne s'intègrent pas dans un projet financé CDF
Bouloimais	DOMI-LIANE	Soutien aux proches aidants et éviter l'épuisement	Des séances de bien-être pour des proches aidants d'une durée de 30 minutes. Des ateliers avec 24 rendez-vous réguliers, collectifs	2ème reconduction	9 528,00 €	Défavorable	Pas de conventionnement, pas de réponse à la demande d'information complémentaire sur démarches simplifiées et messagerie du responsable
Calaisais	AFAPEI du Calaisais	Répit à travers le massage	3 séances de massage par mois plour 1 aidant	1ère demande	1 800,00 €	Défavorable	Dépenses non éligibles car l'intervention individuelle ne concerne que le soutien psychosocial (à la marge)
Calaisais	AFAPEI du Calaisais	Séances de balnéothérapie pour les aidants	33 séances par an à raison d'une séance par semaine, pour 6 participants	1ère demande	1 287,00 €	Défavorable	Cette activité était déjà proposée par la PFR-PH, grâce à un partenariat à titre gracieux ayant pris fin. Actuellement, la PFR-PH peut assurer l'accompagnement et le transport des aidants, ainsi que la suppléance, mais pas le coût de entrées.
Calaisais	UNA des Pays du Calaisais	Soutien aux proches aidants	Ateliers mensuels de séances snoezelen suivis d'un temps de répit et d'information entre aidants	1ère reconduction	6 840,00 €	Défavorable	→ pas de projet en cours →fin de projet en 2024
Calaisais	Centre Communal d'Action Sociale de Coulogne	Halte répit "La petite fugue"	2 demi-journées d'ouverture * Les mardis de 14h à 17h est réservé aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et/ou de maladie apparentée. * Les 1er et 3ème vendredis de 14h à 17h sont réservés aux personnes en situation de handicap. * La halte répit Alzheimer les 2ème et 4ème vendredis de chaque mois	1ère demande	10 000,00 €	Défavorable	→ Programme d'activité pas assez structuré en fonction des besoins → Pas de formation des intervenants → Pas de COPIL
Département	Yogapassion	Ateliers gestion du stress et des émotions	→Ateliers mensuels d'une heure pour les aidants en direct sur Zoom, en petit groupe, 12 participants maximum pour chaque session, avec interactions →1 séance par mois pendant 6 mois	1ère demande	2 000,00 €	Défavorable	→ Pas de lien avec le Département / Maison de l'Autonomie → Uniquement distanciel → Pas de précision sur le contenu des ateliers
Département	ADAM VISIO	HAPPYVISIO: Les webconférences en faveur des aidants	→ un cycle de 50 webconférences à destination des aidants, un cycle de 50 webconférences à destination des aidants: Comprendre la maladie, le handicap, prendre soin de quelqu'un, prendre soin de soi, les aides pour les aidants → 5 personnes par cisio	1ère demande	6 500,00 €	Défavorable	→ Offre similaire à celle des cafés des aidants = offre déjà existante et locale → Uniquement du distanciel avec des vidéos à visionner (ne semble pas être du direct), Pas d'intervention en présentiel. → Il n'y a pas eu d'identification de partenaires spécifiques.
Département	Santelys Association	Parcours de prévention et d'Accompagnement des Aidants à Domicile:PréVAAD	→ Mise en place, par les équipes pluridisciplinaires de Santelys, d'un dispositif gratuit et personnalisé : le Parcours de Prévention et d'Accompagnement des Aidants A Domicile (PréVAAD) sur le département du Pas-de-Calais: Repérage précoce de l'aidant Evaluation initiale pluridimensionnelle de la situation aidant/aidéPlan d'Accompagnement Individualisé de l'Aidant (PAIA) → 48 bénéficiaires	1ère demande	13 440,00 €	Défavorable	→ Ancrage territorial non justifié → Partenariat PFR /MA non justifié
Département	Association Française des Aidants	Lancement des ateliers santé des aidants dans le Pas-de-Calais	→ Ateliers sante: Santé physique, psychologique et sociale → 4 à 12 RDV par an et par structure, avec 1 RDV mensuel, bimestriel ou trimestriel → Public cible: 30 proches aidants	1ère demande	25 876 € pour la première année et 22 525 € pour la deuxième année, soit un total de 48 401€ pour l'ensemble du projet.	Défavorable	→ Formation pour les professionnels non éligible --> Réponse par la CNSA

Département	Union Régionale des Professionnels de Santé Médecins Libéraux Nord Pas-de-Calais-Picardie	Programme d'accompagnement des aidants de proches âgés et/ou atteints d'une maladie et/ou en situation de handicap à prendre soin de leur santé: " Prendre soin de soi pour prendre soin de l'autre"	*1er atelier « Moi et ma santé : où j'en suis aujourd'hui ? » *2ème atelier, « Mon suivi médical » * 3ème atelier, « Gérer son stress au quotidien » * 4ème atelier, « Boîte à outils : alimentation, activité physique et sommeil » * 5ème atelier, « Boîte à outils : Estime de soi et regard des autres » : * 6ème atelier, « Ressources utiles sur le territoire et droits sociaux » → Entre 90 et 140 aidants	1ère demande	37 400,00 €	Défavorable	→ Non éligible → confirmé par la CNSA → Programme intéressant mais financement à trouver par ailleurs → Pas assez de précision sur la méthode de mise en œuvre → Pas d'ancrage territorial
Département	La Compagnie des Aidants	Caravane "Tous aidants" dans le Pas-de-Calais-édition 2025	Caravane « Tous Aidants » avec différentes activités par étape: Ateliers bien-être, troupes de théâtre, suivi et communication d'entraide	1ère demande	32 000,00 €	Défavorable	Budget sollicité concerne l'organisation d'une sortie de 2 jours sur un seul lieu: - Le budget est considéré comme trop élevé - Le déroulé de l'action sur un seul lieu ne correspond pas aux attentes de la CDF -> ambition de disposer d'une "tournée" sur le Département, avec la mobilisation de partenaires locaux
Lens-Hénin	Maison Familiale du Sport et de la Santé de Lens	Un moment pour les aidants	1 séance de pilates (15 personnes) et d'aquagym (10 personnes) par semaine, sur 11 mois	1ère demande	16 092,00 €	Défavorable	Pas de partenariat → Pas de partenariat avec les MSS ou les PFR pour la mise en oeuvre de l'action. Coût très → Montant non justifiés, trop élevés. → Reste à charge pour les personnes très important : (7€ par séance si intégralité de la subvention CDF accordée).
Montreuillois	Assistance Publique Hôpitaux de Paris	Consultation pluridisciplinaire des aidants du territoire (aidants majeurs)	* Actions individuelles de soutien psychosocial ainsi que des actions de prévention santé pour les aidants des personnes âgées, des personnes en situation de handicap et des personnes en situation de handicap vieillissantes. * 8 consultations/semaine sur 40 semaines pour 320 aidants accompagnés / an	1ère demande	100 931,00 €	Défavorable	Projet ambitieux mais coût élevé Les principales actions portent sur une approche individuelle qui n'est pas éligible à la CDF Il sera proposé au porteur d'être revu afin d'étudier plus finement les sources de soutien pouvant être mobilisées et envisager une adaptation du projet initial.
Artois	SPASAD DU SIVOM DE LA COMMUNAUTE DU BETHUNOIS	HALTE REPIT SIVOM DU BETHUNOIS	Accueillir des personnes âgées en perte d'autonomie ou en situation de handicap et leurs aidants à raison d'une séance par semaine dans un lieu adapté et convivial au sein d'une résidence autonomie	1ère demande	6 000,00 €	Défavorable	L'évaluation a montré une très faible fréquentation de la halte répit, le projet manque d'élaboration et de renouveau malgré un accompagnement de la Maison de l'Autonomie. Il n'y a pas de bénévoles déjà repérés et le projet ne fait pas apparaître de projection sur des activités extra avec prestataire, un manque de coopération avec les acteurs Aide Aux Aidants du territoire est aussi constaté.
Calaisis	Alapei du Calaisis	Sophrologie à domicile	36 séances de sophrologie à domicile, pour les aidants qui ne se permettent pas de lâcher-prise et ne vont pas vers les activités collectives.	1ère demande	1 620,00 €	Défavorable	Le projet ne respecte pas le cahier des charges. En effet, les actions individuelles portent sur le soutien psychosocial (avec un psychologue), alors que l'action individuelle de ce projet porte sur le bien-être (avec une naturopathe/professeur de yoga). De plus, il n'y a aucune notion de parcours permettant de favoriser l'accès à des actions collectives
Lens-Hénin	AD COI SERVICES	Le Coaching des aidants	5 ateliers de Coaching ,se déroulant une fois par mois, sur le thème « travailler et s'occuper d'un proche dépendant ».	1ère demande	1 300,00 €	Défavorable	Le projet n'est pas éligible au cahier des charges,l'absence de devis dans le dépôt de projet ne permet pas d'estimer le coût budgétaire de l'action,aucune précision est apportée sur le prestataire (psychologue). Le projet peut être retravaillé avec le charge de prévention en amont d'éventuel prochain dépôt en 2026

CONVENTION DE PARTENARIAT
Pour la mise en place d'un Café des aidants®

Entre les soussignées :

L'Association Française des Aidants, association régie par la loi du 1er juillet 1901 dont le siège est situé au 250 bis, Boulevard Saint-Germain – 75007 Paris, enregistrée sous le numéro SIRET 487 868 853 000 44, représentée par Monsieur Simon DE GARDELLE, en sa qualité de Directeur

ci-après dénommée l'« Association Française des Aidants »

Et

«**Nom_de_l'organisme**», situé au «**Adresse_siège**» «**Code_postal**» «**Commune**», enregistrée sous le SIRET N°«**N_SIRET**», représentée par «**Prénom**» «**Nom**» en sa qualité de «**Fonction**» dûment habilité.

Ci-après désignée par « le porteur »

Et

Le Département du Pas-de-Calais, dont le siège est en l'Hôtel du Département rue Ferdinand Buisson 62018 Arras Cedex 9, représenté par Monsieur Jean-Claude LEROY, Président du Conseil départemental du Pas-de-Calais dûment autorisé par délibération de la Commission Permanente en date du 16 juin 2025

Ci-après désigné par « le Département »

Vu : le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu : le Code de l'Action Sociale et des Familles et notamment le chapitre III du titre III du livre II relatif à la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées ;

Vu : la délibération du Conseil départemental du 12 décembre 2022 portant adoption du Pacte des solidarités humaines « Agir avec vous pour l'épanouissement de tous dans le Pas-de-Calais » ;

Vu : la délibération du Conseil départemental du 4 décembre 2023 portant adoption du schéma départemental de l'autonomie 2023-2027 « Vivre en autonomie dans un département inclusif »

Vu : la demande d'aide du porteur de projet correspondant à « **NOMBRE CAFES** » Cafés des Aidants sur le « **TERRITOIRE DE MISE EN ŒUVRE** » soit **TARIF** (350 X nombre de Cafés des Aidants) euros ;

Vu : la délibération de la Commission Permanente du Conseil départemental en date du 16 juin 2025 approuvant le financement et la signature de la présente convention.

PREAMBULE

L'Association Française des Aidants milite pour la reconnaissance du rôle et de la place des aidants dans la société. Elle oriente et soutient les aidants localement notamment via l'animation du réseau national des Cafés des Aidants.

L'Association Française des Aidants a créé le concept de Café des Aidants (« le Concept »), c'est-à-dire des lieux, des temps et des espaces d'information, de rencontres et d'échanges, animés par un travailleur social et un psychologue ayant une expertise sur la question des aidants. Ils sont ouverts à tous les aidants, quels que soient l'âge et la pathologie de la personne accompagnée.

Les Cafés des Aidants ont pour objectif de favoriser le bien-être des aidants. L'une de ses caractéristiques majeures est qu'il permet une triple approche : un soutien psychologique, un volet orientation vers les dispositifs existants et une occasion de sortir de son quotidien et de son isolement en rencontrant des pairs et des professionnels qui proposent des clés pour vivre au mieux son quotidien. Ce dispositif s'adapte à la réalité du vécu des aidants en tenant compte de la difficile conciliation entre la vie d'aidant et la vie tout court et en développant la capacité à agir des aidants, sans les assigner à leur rôle d'aidant.

L'Association Française des Aidants est titulaire d'un savoir-faire consistant en une méthodologie reposant sur des concepts et programmes de formation, d'information et de conseil à destination des aidants (« la Méthodologie »).

L'Association Française des Aidants souhaite développer ce Concept localement en partenariat avec des porteurs de projets locaux par ailleurs adhérents. Elle est titulaire de la marque Café des Aidants (www.inpi.fr) marque française numéro 07 3 530 365, déposée le 11 octobre 2007 et désignant un ensemble de produits et services relevant des classes 9, 16, 21, 35, 36, 38, 41, 43 et 45 (« la Marque »).

Le Département du Pas-de-Calais est le chef de file de l'action sociale et médico-sociale en direction des personnes âgées, des personnes en situation de handicap et des proches aidants.

La stratégie d'aide aux aidants, approuvée par délibération de la Commission Permanente en date du 9 mai 2016, se déclinent en 4 axes :

- Optimiser et développer des solutions de répit pour les aidants (accueil de jour, hébergement temporaire) ;
- Développer et diversifier les formules institutionnelles et non institutionnelles ;
- Améliorer la lisibilité des dispositifs ;
- Déployer une plateforme territoriale d'aide aux aidants sur chacun des territoires, répondant ainsi à une logique de proximité.

Les plateformes territoriales d'aide aux aidants constituent un réseau des acteurs de l'aide aux aidants sur chacun des 8 territoires poursuivant des objectifs communs dans le cadre de projets territoriaux d'aide aux aidants, pilotés par la Maison de l'Autonomie et leurs partenaires. Les Maisons de l'Autonomie apportent également un soutien aux porteurs de solutions de répit et d'aide aux aidants.

Définir ce que fait l'association.

Le porteur, dans le cadre de ses actions, souhaite développer des actions de soutien aux proches aidants. Pour cela, il a fait part de son souhait à l'Association Française des Aidants de porter un Café des Aidants® et de participer à la vie de l'Association, et en conséquence, de bénéficier du soutien et des outils mis à disposition.

Par la présente convention (« la Convention »), les parties définissent la nature et les modalités de leur coopération pour l'organisation de [NOMBRE CAFES DES AIDANTS] Cafés des Aidants relevant du Concept par le partenaire. Ces dispositifs se nommeront [NOM DU/DES CAFE(S) DES AIDANTS] De fait, le partenaire devient membre du réseau national des Cafés des Aidants® et adhère à l'Association Française des Aidants d'après les dispositions précisées à l'article 2 de la présente convention.

En conséquence, l'Association Française des Aidants et le partenaire ont arrêté et convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 - OBJET

Les Parties concluent un partenariat qui permettra au partenaire d'organiser un Café des Aidants® et à l'Association Française des Aidants de développer son concept.

La présente convention a pour objet de définir :

- la nature de l'action effectuée par le partenaire ;
- la nature de la contribution de l'Association Française des Aidants ;
- la nature de la contribution du Département du Pas-de-Calais ;
- les obligations et engagements de chacune des Parties.

L'objet de la présente convention couvre uniquement la réalisation d'une action. Si le partenaire souhaite réaliser des actions supplémentaires (un autre Café des Aidants, une session de Formation des Aidants), un avenant à la présente convention devra être signé entre les Parties.

ARTICLE 2 – DESCRIPTION DE L'ACTION

Le porteur du Café des Aidants met en place [NOMBRE CAFES DES AIDANTS] Cafés par mois soit [NOMBRE DE SEANCES] Cafés par an comprenant jusqu'à 12 personnes par session et a minima, si possible, 6 personnes.

Chaque Café a lieu dans un endroit ouvert au public, accessible, sécurisé et co-animé par un psychologue et un travailleur social et est introduit par une thématique en lien avec les proches aidants pour les soutenir dans leur rôle de proche aidant.

ARTICLE 3 – CONTRIBUTION A L'ASSOCIATION FRANCAISE DES AIDANTS

Le montant de la contribution est fixé dans le cadre de la convention entre l'Association Française des Aidants et le Département du Pas-de-Calais, qui règle le montant des contributions des structures porteuses de Cafés des Aidants partenaires.

A titre indicatif, le montant de la contribution pour l'année 2025 est fixé à 550 € pour le 1er Café puis à 250€ pour chaque action supplémentaire effectuée pour le département dans le cadre du partenariat avec le Département du Pas-de-Calais afin de soutenir le déploiement des Cafés des Aidants® dans le département.

ARTICLE 4 – OBLIGATIONS DU PORTEUR

4-1 Respect des règles relatives à la Méthodologie

Le porteur s'engage à :

- Utiliser, dans le cadre de l'appartenance au réseau Cafés des Aidants®, le cahier des charges (en annexe 1), sous réserve de modifications justifiées par le contexte local et validées par l'Association Française des Aidants, à savoir :
 - Accueil pour tous les proches aidants, quels que soient l'âge et la pathologie de la personne accompagnée. Ils seront accueillis sans aucune discrimination, ni demande de justificatif.
 - Co-animation des rencontres par un psychologue (ayant une expertise sur les questions liées à l'accompagnement d'un proche) et un travailleur social (ayant une connaissance des dispositifs existants pour informer et orienter les aidants).
 - Organisation des rencontres sur un principe de convivialité « autour d'un café », dans un lieu neutre, et ouvert sur la Cité.
 - Planification des rencontres sur une période de six mois à un an avec des thèmes ciblés autour de la relation d'aide qui seront préalablement validés par l'Association Française des Aidants.
- Utiliser, dans le cadre de l'appartenance au réseau Cafés des Aidants®, le logo « Café des Aidants® » ainsi que la charte graphique et/ou les outils de communication proposés par l'Association Française des Aidants et le

Département du Pas-de-Calais. Les outils de communication devront être validés par l'Association Française des Aidants et le Département du Pas-de-Calais avant diffusion.

- Mentionner l'Association Française des Aidants et le Département du Pas-de-Calais dans toutes les communications autour du dispositif Café des Aidants®
- Faire connaître l'action auprès du public et via les professionnels par tout moyen à sa disposition (lors de l'accueil, des visites à domicile, des réunions avec des professionnels, des contacts avec la presse locale, etc.).
- Préciser en début de rencontre aux participants le lien avec l'Association Française des Aidants et le Département du Pas-de-Calais et mettre à disposition des participants une plaquette de présentation de l'Association Française des Aidants ainsi qu'un bulletin d'adhésion.
- Inscrire dans sa comptabilité le coût de l'adhésion à l'AFA comme un produit du Département équivalent à 350 euros par Café des Aidants

4-2 Participation à la vie du réseau national des Cafés des Aidants® et du réseau sur l'aide aux aidants animés par les maisons de l'autonomie

- Participer aux formations co-organisées par l'Association Française des Aidants et le Département du Pas-de-Calais :
 - Le partenaire s'engage à s'assurer que tous les nouveaux co-animateurs aient été formés au module initial « Co-animer un Café des Aidants® » de deux jours.
 - Le partenaire s'engage à s'assurer que chaque co-animateur participe au minimum à une formation ou rencontre du réseau national des Cafés des Aidants® par an.
- Transmettre les coordonnées du chargé de projet, des co-animateurs et des partenaires du Café des Aidants® à l'appui du bulletin annexé « Restons en Contact » afin de pouvoir les tenir informés des actualités de l'Association et de la vie du réseau.
- Transmettre les informations à l'Association Française des Aidants et le Département du Pas-de-Calais :
 - Transmettre à l'Association Française des Aidants le programme annuel ou semestriel du Café des Aidants® un mois avant son début pour une validation et une mise en ligne sur www.aidants.fr
 - Fournir une fois par an les informations demandées par l'Association Française des Aidants en vue de l'évaluation de l'action. Des indicateurs (quantitatifs et qualitatifs) sont précisés dans l'outil « Modèle de bilan annuel » remis aux porteurs de projets dans le cadre de la présente convention de partenariat.
- Participer à la plateforme territoriale d'aide aux aidants, réseau de soutien aux aidants animé par les Maisons de l'Autonomie dans le cadre des projets territoriaux d'aide aux aidants et conventionner avec la Maison de l'Autonomie pour faire partie du guichet intégré en direction des proches aidants, personnes âgées et personnes en situation de handicap.
- Inscrire l'action dans le projet territorial des aidants animé par la Maison de l'Autonomie.

4-3 Respect du savoir-faire, de la Marque et de l'image de marque

- Le porteur s'assure du respect, par lui-même et les intervenants du savoir-faire, de la Marque et de l'image de marque de l'Association Française des Aidants et du réseau.
- Notamment, il s'abstient d'effectuer sous l'enseigne « Café des Aidants® » des interventions, quelle qu'en soit la nature, qui contreviendraient aux principes de la Méthodologie. Il s'engage également à faire assurer le respect, par ses salariés et les intervenants, des droits relatifs à la Marque.

ARTICLE 5 – OBLIGATIONS DE L'ASSOCIATION FRANCAISE DES AIDANTS

L'Association Française des Aidants s'engage à :

- Mettre à disposition la méthodologie complète, ainsi qu'un appui à sa mise en œuvre notamment en terme de communication dans une visée d'amélioration de l'attractivité des Cafés des Aidants®.
- Mettre en réseau les porteurs de projet des Cafés des Aidants®.
- Organiser une journée de formation ou d'échange de la pratique avec le département du Pas-de-Calais dans les locaux mis à disposition par le Département.

- Créer pour chaque structure un accès à l'espace privé du site Internet.
- Mettre à disposition des partenaires la boîte à outils du réseau.
- Proposer des tarifs préférentiels sur les formations du Centre de formation.
- Proposer des actions complémentaires au Café des Aidants (Formation des Aidants).
- Transmettre au Département le programme des cafés des aidants sur le département et une synthèse des résultats des évaluations.

En termes de valorisation du partenariat, l'Association Française des Aidants s'engage à :

- Mettre en ligne, pendant la durée de la Convention, le programme des Cafés des Aidants® sur le site www.aidants.fr
- Orienter vers le partenaire toute personne qui contacte l'Association Française des Aidants et réside dans sa zone géographique.
- Favoriser les relations presse au niveau national pour assurer la notoriété du réseau des Cafés des Aidants® et de la Marque.
- Valoriser et le cas échéant solliciter ses partenaires lors de réunions, groupe de travail, etc.
- Associer ses partenaires aux réflexions portant sur de nouvelles actions, etc.
- Communiquer sur le partenariat avec le Département du Pas-de-Calais dont les Maisons de l'Autonomie dans le cadre des projets territoriaux d'aide aux aidants.

Par ailleurs, l'Association Française des Aidants s'engage à participer dans la mesure du possible en fonction de ses moyens aux journées d'information et d'échanges dans le cadre de l'animation du réseau départemental sur l'aide aux aidants.

ARTICLE 6 – OBLIGATIONS DU DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Le Département du Pas-de-Calais s'engage à verser une aide au porteur de projet correspondant à raison de 350 € par Cafés des Aidants® dans le cadre du partenariat entre le Département et l'Association Française des Aidants.

Plus globalement, le Département assure un rôle de coordination des politiques publiques en direction des proches aidants notamment par la mise en œuvre des droits des proches aidants, l'animation et la définition d'orientations stratégiques avec ses partenaires dans le champ de l'aide aux aidants (en Conférence des Financeurs notamment) pour personnes âgées et pour les personnes en situation de handicap.

Le Département du Pas-de-Calais assure également une animation du réseau des Plateformes Territoriales d'Aide aux aidants portées par les Maisons de l'Autonomie en co-pilotage avec leurs partenaires ou sous la forme de Groupement de Coopération Médico-Sociale.

ARTICLE 7 – PROPRIETE INTELLECTUELLE

L'Association Française des Aidants est titulaire de la marque « Café des Aidants® » (www.inpi.fr) marque française numéro 07 3 530 365, déposée le 11 octobre 2007 et désignant un ensemble de produits et services relevant des classes 9, 16, 21, 35, 36, 38, 41, 43 et 45 (la « Marque »).

L'Association Française des Aidants concède au partenaire un droit d'utilisation de la Marque, pour les besoins de l'organisation du Café des Aidants® et dans ce cadre seulement. La présente Convention ne constitue en aucun cas une cession, à titre onéreux ou gratuit, de droits de propriété intellectuelle sur la Marque.

L'Association Française des Aidants est titulaire de l'ensemble des droits de propriété intellectuelle sur tous les documents, outils, prospectus, support, remis ou mis à disposition du partenaire dans le cadre de la présente Convention (les « Outils »).

L'Association Française des Aidants concède, à titre non exclusif, au partenaire un droit d'exploitation, de reproduction, de représentation, de diffusion et d'édition sur les Outils, sur tous supports, connus (analogique,

numérique, papier, etc.) ou inconnus à ce jour pour la France et le monde entier, et ce pour toute la durée de la présente convention.

Dans le mois suivant l'expiration de la présente Convention pour quelque cause que ce soit, le partenaire s'engage à remettre tous les Outils qui lui auraient été remis pendant la durée de la Convention.

Les Parties s'engagent à respecter la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et le Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016.

En particulier, le Département du Pas-de-Calais s'engage à ne communiquer à l'Association Française des Aidants des données à caractère personnel qu'après avoir recueilli le consentement écrit préalable des personnes concernées pour le traitement de leurs données, lorsque ce consentement est exigé, et à les avoir informés des caractéristiques et de la finalité du traitement et notamment de l'identité de l'Association Française des Aidants comme destinataire de ces données.

ARTICLE 8 : OBLIGATIONS ET CONTREPARTIES EN MATIERE DE COMMUNICATION / CHARTE GRAPHIQUE

La structure s'engage à respecter la charte à l'intention des partenaires bénéficiant d'une aide ou d'un soutien du Conseil départemental du Pas-de-Calais, intitulée « obligations et contreparties en matière de communication », consultable sur le site internet du Département à l'adresse suivante : <https://www.pasdecalais.fr/Partenaires/Contreparties-communication> ainsi que la charte graphique dédiée.

Dans cette charte à l'intention des partenaires, la structure s'engage notamment à :

- Promouvoir l'image du Conseil départemental, en rappelant le soutien du Département et en faisant apparaître son logo sur les différents supports de communication utilisés (plaques inaugurales, affiche, insertions publicitaires, supports dématérialisés (web et réseaux sociaux), dossards et sur tous les supports de promotion utilisés lors de la manifestation, communiqués et dossiers de presse).
- Associer le Département aux différents points presse et présentations officielles qui seraient organisés dans le cadre du contrat de partenariat. Le choix des dates retenues devra s'effectuer impérativement dans les conditions arrêtées d'un commun accord entre la structure et le Département.
- Permettre au Département d'installer des supports de communication sur l'ensemble des sites où se dérouleront les manifestations et autres opérations de promotion (flammes, calicots, looks ans roll, popup...). Ainsi, la visibilité de l'institution devra être clairement identifiée durant l'évènement.

ARTICLE 9 : PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Les parties à la convention s'engagent à respecter l'ensemble de la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel en vigueur, le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et la Loi Informatique et Libertés modifiée.

L'organisme communique au département le nom et les coordonnées de son délégué à la protection des données, s'il en a désigné un conformément à l'article 37 du règlement européen sur la protection des données.

Concernant les mesures de sécurité, l'organisme s'engage à mettre en œuvre toutes les mesures de sécurité informatique nécessaires et à mettre en œuvre les recommandations de la CNIL.

ARTICLE 10 – DUREE DE LA CONVENTION

La présente convention s'applique à compter de sa signature par l'ensemble des parties pour une durée d'un an.

ARTICLE 11 – RESILIATION DE LA CONVENTION

En cas d'inexécution par l'une des Parties de l'un des engagements prévus à la Convention, les autres Parties peuvent mettre fin à la Convention par lettre recommandée avec avis de réception, sous réserve du respect d'un préavis de deux mois.

ARTICLE 12 – ASSURANCES

Le porteur déclare être titulaire d'une police d'assurance responsabilité civile pour tous les dommages matériels et immatériels qui pourraient être causés ainsi que pour les dommages corporels qu'il pourrait être amené à engendrer par l'intermédiaire de ses collaborateurs lors de l'exécution de la présente Convention.

Le Porteur s'engage à maintenir sa police d'assurance pendant toute la durée de la présente Convention, et à fournir sur demande de l'Association Française des Aidants toutes attestations y afférentes.

ARTICLE 13 – PERSONNEL

Le Porteur assure, en sa qualité d'employeur, la gestion administrative, comptable et sociale de ses salariés ou agents intervenant dans le cadre de l'exécution de la présente Convention.

Le Porteur déclare sur l'honneur qu'il satisfait aux obligations du code du travail interdisant le travail dissimulé. A ce titre, le Partenaire s'engage à ne faire exécuter les prestations objet de la convention que par des personnes régulièrement employées notamment au regard des articles L.1221-10, L.3243-2 et R.3243-1 du Code du travail.

ARTICLE 14 – SOUS TRAITANCE

Le recours par le Partenaire à un prestataire pour les besoins d'exécution de la présente Convention est possible. Dans ce cadre, le Partenaire doit s'assurer que le Prestataire respecte scrupuleusement les dispositions relatives à la lutte contre le travail illégal.

Conformément aux dispositions des articles L8222-1 et suivants du Code du Travail, le Partenaire s'engage à réclamer auprès de son prestataire la liste des personnes intervenant dans le Café des Aidants®, la déclaration sur la sous-traitance et la déclaration relative à la lutte contre le travail dissimulé.

ARTICLE 15 – INDEPENDANCE DES PARTIES

Le personnel et les collaborateurs de chaque Partie demeurent placés sous leurs directions, leurs autorités et leurs contrôles, et ne seront en aucune manière assimilés à des salariés des autres Parties. La présente convention ne créera aucune relation de subordination entre le personnel de chaque Partie. Chacune des Parties reste responsable de la supervision (et le cas échéant de la discipline) de son personnel et de ses collaborateurs.

ARTICLE 16 – CONTENTIEUX

En cas de contestations nées de l'application de la présente convention entre l'Association Française des Aidants, le Département du Pas-de-Calais et le porteur, le litige sera porté devant le tribunal compétent.

Fait à
Le

Pour le Département du
Pas-de-Calais
Par délégation

La Directrice de
l'Autonomie et de la Santé

Ludivine BOULENGER

Pour l'Association
Française des Aidants

Le Directeur

Simon DE GARDELLE

Pour NOM PORTEUR

FONCTION

PRENOM NOM



Café des Aidants de

Structure porteuse :

Adresse Postale :

Signataire de la convention :

Fonction :

Tél. : E-mail :

Chargé-e de projet :

Fonction :

Tél. : E-mail :

Psychologue :

Tél. : E-mail :

Travailleur social :

Tél. : E-mail :

Autre :

Fonction :

Tél. : E-mail :

Autre :

Fonction :

Tél. : E-mail :

Observations :

.....

.....

.....

.....

*Cette fiche nous permettra de vous tenir informé de la vie du réseau National des Cafés des Aidants, des dates de formations, des comptes rendu des groupes de travail...

Pôle Solidarités
Direction de l'Autonomie et de la Santé
Service des Dynamiques Territoriales et Stratégies

CONVENTION DE PARTENARIAT
Pour la mise en place d'un Café des aidants®

Entre les soussignées :

L'Association Française des Aidants, association régie par la loi du 1er juillet 1901 dont le siège est situé au 250 bis, Boulevard Saint-Germain – 75007 Paris, enregistrée sous le numéro SIRET 487 868 853 000 44, représentée par **Monsieur Simon DE GARDELLE**, en sa qualité de Directeur,

ci-après dénommée l'« Association Française des Aidants »

Et

Le Département du Pas-de-Calais, dont le siège est en l'Hôtel du Département rue Ferdinand Buisson 62018 Arras Cedex 9, représenté par **Monsieur Jean-Claude LEROY**, Président du Conseil départemental du Pas-de-Calais dûment autorisé par délibération de la Commission Permanente en date du 16 juin 2025

Ci-après désigné par « le Département »

Vu : le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu : le Code de l'Action Sociale et des Familles et notamment le chapitre III du titre III du livre II relatif à la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées ;

Vu : la délibération du Conseil départemental du 12 décembre 2022 portant adoption du Pacte des solidarités humaines « Agir avec vous pour l'épanouissement de tous dans le Pas-de-Calais » ;

Vu : la délibération du Conseil départemental du 4 décembre 2023 portant adoption du schéma départemental de l'autonomie 2023-2027 « Vivre en autonomie dans un département inclusif » ;

Vu : la délibération de la Commission Permanente du Conseil Départemental en date du 16 juin 2025 approuvant le financement et la signature de la présente convention.

PREAMBULE :

Depuis sa création en 2003, l'Association Française des aidants milite pour la reconnaissance du rôle et de la place des aidants dans la société. Elle oriente et soutient les aidants localement notamment via l'animation du Réseau national des Cafés des Aidants® et la mise en place d'Ateliers santé des Aidants, assure des formations sur les questions liées à l'accompagnement pour les proches aidants et les équipes professionnelles, diffuse l'information, développe des partenariats et participe à la construction d'outils pour mieux appréhender les attentes et les besoins des aidants.

L'Association Française des Aidants se mobilise pour que :

- Les aidants ne soient pas assignés à leur rôle d'aidant.
- Les personnes en difficulté de vie puissent disposer des aides et des soins requis par leur état de santé.
- Les aidants continuent à être avant tout des parents, des enfants, des conjoints, des amis
- Les aidants conservent une vie familiale, professionnelle, des loisirs, et restent en santé.

Ce projet politique, porté par différentes actions de lobbying et de communication, fonde toutes les actions de l'association et traduit son approche de la thématique des aidants.

Forte de son réseau d'adhérents dans toute la France, elle propose aux aidants :

- Du soutien par les Cafés des Aidants ®.
- Des formations qui proposent de réfléchir à ce que représente la relation d'aide à son proche, de repérer les difficultés que pose la situation et de développer sa capacité à agir.
- Du prendre soin par des ateliers santé, temps d'échanges et de mise en pratique autour de l'impact de la relation d'aide sur sa santé (physique, psychologique, sociale).

Ces actions animées par des professionnels formés par l'association ont pour objectifs de trouver des réponses à ses questions et des clés pour mieux vivre sa situation d'aidant.

Elle propose également aux professionnels

- Des formations proposées aux professionnels de l'aide, de l'accompagnement et du soin visent à renforcer la prise en compte des aidants dans l'accompagnement des personnes malades ou en situation de handicap et à favoriser le développement d'actions d'accompagnement des aidants.
- Des outils, de l'accompagnement, du conseil, etc.

L'Association Française des Aidants développe un réseau avec et aux côtés des aidants. Elle travaille en partenariat avec l'ensemble des acteurs traitant de la question des proches aidants pour trouver des réponses concrètes et diverses localement et en fonction des besoins de chacun. Les aidants eux-mêmes sont partenaires de l'association, en adhérant et en devenant parties prenantes du projet associatif.

Le Département du Pas-de-Calais est le chef de file de l'action sociale et médico-sociale en direction des personnes âgées, des personnes en situation de handicap et des proches aidants.

La stratégie d'aide aux aidants, approuvée par délibération de la Commission Permanente en date du 9 mai 2016, se déclinent en 4 axes :

- o Optimiser et développer des solutions de répit pour les aidants (accueil de jour, hébergement temporaire) ;
- o Développer et diversifier les formules institutionnelles et non institutionnelles ;
- o Améliorer la lisibilité des dispositifs ;
- o Déployer une plateforme territoriale d'aide aux aidants sur chacun des territoires, répondant ainsi à une logique de proximité.

Les plateformes territoriales d'aide aux aidants constituent un réseau des acteurs de l'aide aux aidants sur chacun des territoires poursuivant des objectifs communs dans le cadre de projets territoriaux d'aide aux aidants, pilotés par les Maisons de l'Autonomie du Département et leurs partenaires. Les Maisons de l'Autonomie apportent également un soutien aux porteurs de solutions de répit et d'aide aux aidants.

L'Association Française des Aidants et le Département ont arrêté et convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 : OBJET

La présente convention définit le cadre du partenariat entre l'Association Française des Aidants et le Département du Pas-de-Calais qui permettra l'organisation de Cafés des Aidants dans le département du Pas-de-Calais.

ARTICLE 2 : DESCRIPTION DU PROJET

L'Association Française des Aidants a créé le concept de Café des Aidants, c'est-à-dire des lieux, des temps et des espaces d'information, de rencontres et d'échanges, animés par un travailleur social et un psychologue ayant une expertise sur la question des aidants. Ils sont ouverts à tous les aidants, quels que soient l'âge et la pathologie de la personne accompagnée.

Les Cafés des Aidants ont pour objectif de favoriser le bien-être des aidants. L'une de ses caractéristiques majeures est qu'il permet une triple approche : un soutien psychologique, un volet orientation vers les dispositifs existants et une occasion de sortir de son quotidien et de son isolement en rencontrant des pairs et des professionnels qui proposent des clés pour vivre au mieux son quotidien. Ce dispositif s'adapte à la réalité du vécu des aidants en tenant compte de la difficile conciliation entre la vie d'aidant et la vie tout court et en développant la capacité à agir des aidants, sans les assigner à leur rôle d'aidant.

L'Association Française des Aidants est titulaire d'un savoir-faire consistant en une méthodologie reposant sur des concepts et programmes de formation, d'information et de conseil à destination des aidants.

L'Association Française des Aidants souhaite développer ce Concept localement en partenariat avec des porteurs de projets locaux par ailleurs adhérents.

L'Association Française des Aidants est titulaire de la marque Café des Aidants (www.inpi.fr) marque française numéro 07 3 530 365, déposée le 11 octobre 2007 et désignant un ensemble de produits et services relevant des classes 9, 16, 21, 35, 36, 38, 41, 43 et 45.

Par ailleurs, le Département apporte également un soutien financier pour l'intervention des professionnels et en ingénierie aux porteurs de Cafés des Aidants.

ARTICLE 3 : ENGAGEMENTS DE L'ASSOCIATION

L'Association Française des Aidants s'engage à :

- Mettre à disposition des porteurs la méthodologie complète et un appui à sa mise en œuvre.
- Mettre en réseau les porteurs de projet des Cafés des Aidants.
- Proposer des formations et des groupes d'échange de pratiques,
- Créer pour chaque structure un accès à l'espace privé du site Internet.
- Mettre à disposition des porteurs la boîte à outils du réseau.
- Proposer des tarifs préférentiels sur les formations du Centre de formation.
- Donner accès aux porteurs de Cafés des Aidants l'outil ROSA.
- Proposer des actions complémentaires au Café des Aidants (Formation des Aidants et Ateliers santé)
- Suivre la mise en place du café et proposer des solutions en cas de difficultés
- Développer l'attractivité des cafés des aidants sur le Département du Pas-de-Calais

En termes de valorisation du partenariat, l'Association Française des Aidants s'engage à :

- Mettre en ligne, pendant la durée de la Convention, le programme des Cafés des Aidants sur le site www.aidants.fr
- Orienter vers le porteur toute personne qui contacte l'Association Française des Aidants et réside dans sa zone géographique.
- Favoriser les relations presse au niveau national pour assurer la notoriété du réseau des Cafés des Aidants et de la Marque.
- Valoriser et le cas échéant solliciter les porteurs lors de réunions, groupe de travail, etc.
- Associer les porteurs aux réflexions portant sur de nouvelles actions, etc.

- Communiquer sur le partenariat avec le Département du Pas-de-Calais dont les Maisons de l'Autonomie dans le cadre des projets territoriaux d'aide aux aidants.

Dans le cadre du partenariat avec le Département, les cotisations à l'Association Française des Aidants des porteurs de Cafés des Aidants créés dans le département du Pas-de-Calais s'élèvent à 550 euros pour le 1er Café et 250 euros pour les Cafés des Aidants suivants.

ARTICLE 4 : ENGAGEMENTS DU DEPARTEMENT

Le Département s'engage à :

- Faire connaître l'action auprès du public et via les professionnels par tout moyen à sa disposition.
- S'assurer du respect du savoir-faire, de la marque et de l'image de marque de l'Association et du réseau.
- Préciser aux participants le lien avec l'Association.
- Participer aux rencontres annuelles de l'Association.
- Participer en tant que membre associé, aux assemblées générales annuelles de l'Association.
- Acquitter le montant de la cotisation au prorata du nombre de Cafés des aidants pour les porteurs de projets dont le Département du Pas-de-Calais à condition de signer la convention de partenariat tripartite entre le Département, l'AFA et le porteur.

ARTICLE 5 : MODALITES DE VERSEMENT DE LA PARTICIPATION FINANCIERE

La participation du Département du Pas-de-Calais au titre de l'année 2025 s'élève à **3 300 euros** la mise en place des 8 Cafés des Aidants, soit 550 euros pour le premier café et 250 euros par café supplémentaire et 1000 euros pour l'organisation d'une journée de formation des co-animateurs et porteurs de projet dans le département du Pas-de-Calais. Elle est versée en une seule fois à la signature de la présente convention.

ARTICLE 6 : PROPRIETE INTELLECTUELLE

L'Association Française des Aidants concède au porteur un droit d'utilisation de la Marque, pour les besoins de l'organisation du Café des Aidants et dans ce cadre seulement. La présente Convention ne constitue en aucun cas une cession, à titre onéreux ou gratuit, de droits de propriété intellectuelle sur la Marque.

L'Association Française des Aidants est titulaire de l'ensemble des droits de propriété intellectuelle sur tous les documents, outils, prospectus, remis ou mis à disposition du porteur dans le cadre de la présente convention.

L'Association Française des Aidants concède, à titre non exclusif, au porteur un droit d'exploitation, de reproduction, de représentation, de diffusion et d'édition sur les Outils, sur tous supports, connus (analogique, numérique, papier, etc.) ou inconnus à ce jour pour la France et le monde entier, et ce pour toute la durée de la présente convention.

A l'expiration de la présente convention pour quelque cause que ce soit, le porteur s'engage à remettre tous les Outils qui lui auraient été remis pendant la durée de la convention.

ARTICLE 7 : COMMUNICATION

En cas de diffusion de documents d'information et de communication destinés au public concernant les actions subventionnées, le bénéficiaire s'engage à mentionner le soutien financier du Département et à faire figurer le logo du Département sur tous les supports concernant la réalisation du (des) projet(s) financé(s) dans le cadre de la présente convention.

Les normes à respecter sont précisées sur le site internet du Département <http://www.pasdecals.fr/Divers/Le-logotype>

ARTICLE 8 : EVALUATION DU PARTENARIAT

Les Parties conviennent que l'évaluation du partenariat sera effectuée une fois par an par la Direction de l'Autonomie et de la Santé en lien les Maisons de l'Autonomie et le Pôle Accompagnement des aidants – Communication de l'Association Française des Aidants.

L'évaluation des différentes actions conduites portera sur les indicateurs suivants :

- Nombre de Cafés des Aidants mis en œuvre.
- Nombre de formations destinées aux animateurs des Cafés des Aidants, réalisées par l'Association Française des Aidants, dans le cadre de l'animation du réseau National des Cafés des Aidants.
- Niveau de satisfaction des participants et des co-animateurs issu du bilan annuel, dont le modèle est communiqué par l'Association Française des Aidants.

L'Association Française des Aidants s'engage à transmettre une synthèse des résultats de ces évaluations au Département du Pas-de-Calais.

ARTICLE 9 : PERIODE D'APPLICATION DE LA CONVENTION

La présente convention est conclue pour l'année 2025 et prendra effet à compter de sa signature par le Département et l'Association Française des Aidants pour une durée d'un an.

ARTICLE 10 : AVENANT

Un avenant pourra être établi pour toute modification intervenant au cours de cette période à la demande de l'une ou l'autre des parties.

ARTICLE 11 : RESILIATION REMBOURSEMENT

En cas de non respect des dispositions de la présente convention par l'un des signataires, celle-ci pourra être résiliée de plein droit, sans préavis ni indemnité, par l'un ou l'autre des signataires, à l'expiration d'un délai d'un mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec avis de réception resté vain.

Le Département du Pas-de-Calais pourra exiger du bénéficiaire le reversement total ou partiel de la participation si la somme perçue a été utilisée pour un objet autre que ceux définis par la présente convention. La participation pourra également faire l'objet d'un remboursement total ou partiel en cas de faute contractuelle du bénéficiaire.

ARTICLE 12 : CONTENTIEUX

En cas de différends relatifs à l'application de la présente convention, les parties tenteront un règlement amiable. A défaut, le litige sera porté devant le Tribunal Administratif de Lille.

ARRAS, le

**Pour le Département du Pas-de-Calais,
Par délégation,
La Directrice de l'Autonomie et de la Santé,**

**Pour l'Association Française des Aidants
Le Directeur,**

Ludivine BOULENGER

Simon DE GARDELLE

Annexe actions collectives de prévention (axes 3 et 5)

Projets déposés en 2024									
Propositions avis favorable - 1ère demande									
nbre de dossiers	AXE	territoire	Porteur	Nom du projet	Descriptif de l'action	Montant sollicité	Avis proposé	Montant proposé	Pluri
1	5	Arageois	Addictions Alcool Vie Libre	Prévention et accompagnement des addictions chez les personnes âgées	Le projet se déroulera avec des groupes de parole, des entretiens individuels, des ateliers de sophrologie, des ateliers d'activités physiques adaptées. Ces séances auront lieu toutes les deux semaines.	14 050,00 €	Favorable	9 702,00 €	
2	5	Arageois	CCAS de Feuchy	GYM DOLCE ADAPTEE	Un éducateur sportif, diplômé, animera l'atelier en proposant aux personnes présentes différents exercices. Les personnes inscrites pratiqueront l'activité physique adaptée à l'EUCHV.	5 440,75 €	Favorable	5 440,75 €	
3	5	Arageois	Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois	Mémoire et Activités Physiques Adaptées : Donner les clés pour bien vieillir	Action 1 : séances d'Activités Physiques Adaptées et Mémoire sur 5 communes de la CCAA animées par l'association SIEL Bleu à Beaufort Blaincourt, Warlus, Monchy au Bois, Avesnes le Comte et Savy Berlette.	19 000,00 €	Favorable	19 000,00 €	
4	5	Arageois	Commune de Croisilles	Mes p'tits moments de bonheur	Plusieurs actions afin de répondre aux objectifs posés : ateliers mémoire, jeux et orthographe, et jeux de société. Ces ateliers seront animés par des habitants bénévoles. Des ateliers réguliers collectifs.	8 000 €	Favorable	8 000,00 €	Pluriannuelle
5	5	Arageois	La Bulle des champs	bien-être en campagne	PARCOURS PRÉVENTION. Nous organisons 1 cours de gymnastique cognitive tous les 15 jours et 1 marche collective 1 fois par mois.	12 000 €	Favorable	10 984,00 €	
6	5	Arageois	Mairie d'Ayette	Nos séniors, la belle vie	1 Ateliers défi autonomie séniors : interventions sur 3 ateliers avec des modules variables selon les demandes des séniors . Ateliers avec des animations pour des jeux de société de mémoire et des jeux de stratégie. Dormez bien et vivez bien Gestion du stress et des émotions Un atelier STIMCO (mémoire) 5 modules de 2H Un atelier de mémoire en mouvement 12 séances de 1h. 2 Pratique d'ateliers de jeux de stratégie et de mémoire . Les thèmes abordés : Stimulation de la mémoire Développement de la concentration et de l'attention Renforcement de la logique et résolution de problèmes Flexibilité cognitive et adaptabilité Socialisation et communication : jeux en équipe ou en groupe. Coordination motrice et réaction. Estime de soi et confiance. Éveil de la créativité et imagination. Gestion du stress et de la relaxation. 3 Séances de yoga.	10 963 €	Favorable	9 980,00 €	
7	5	Arageois	Mon Assistant numérique - ATD Consultant	Mon Autonomie Numérique	Ateliers Découverte PC : 10 séances Ateliers Approfondissement PC : 10 séances Ateliers Découverte Tablette : 10 séances Ateliers Approfondissement Tablette : 10 séances Ces parcours sont modulables en fonction des rythmes observés, des temps spécifiques sont prévus pour les demandes particulières et/ou ajustements.	22 716 €	Favorable	19 701,00 €	
8	5	Artois	Maison de la Jeunesse et de l'Education Populaire Isbergues	En voiture Arthur!	L'action se déroulera sous la forme d'un forum de sensibilisation, de prévention en 3 demi-journées, réparties sur 3 à 4 semaines. Sur une année, nous organiserons 2 sessions de 3 demi-journées. Le forum sera composé d'ateliers théoriques et d'ateliers pratiques, soit en groupe, avec animation ludique et interactive, soit individuellement pour la remise à niveau de la conduite.	6 000 €	Favorable	3 689,00 €	
9	5	Artois	Maison de la Jeunesse et de l'Education Populaire Isbergues	Renue ménages	La coordination du projet animera plusieurs réunions de préparation avec l'équipe d'animation constituée des bénévoles et de jeunes en service civique afin de co construire les ateliers. Lors des ateliers, nous accueillerons les participants autour d'un café et d'un jeu inclusif afin d'amener les participants au début de l'atelier. Ensuite les bénévoles proposeront des exercices de stimulation, via la méthode pédagogique, créés au préalable par l'ensemble de l'équipe.	6 000 €	Favorable	2 421,00 €	
10	5	Artois	PREVART X Commune de Vaudricourt	BIEN VIVRE APRES 60 ANS A VALDRICOURT	Organisation d'ateliers : d'éducation alimentaire, de remise à l'activité physique, de bien être (sophrologie, yoga du rire.) Les ateliers d'éducation alimentaires sont animés par des diététiciens. Les ateliers d'activités physiques sont animés par un professeur d'activités physiques adaptées.	2 751 €	Favorable	2 668,00 €	
11	5	Artois - Lens-Hénin	CITYGEM	Ateliers de marche culturelle et santé	40 ateliers bi-mensuels de 2h30, dans deux espaces partenaires accueillants des seniors autonomes sur le département (Lens et Bruay-la-Buissière), animés par des enseignants APA-S locaux. Chaque atelier de 2h30 sera constitué de trois volets : Un projet itinérant innovant, couvrant les territoires de Lens-Liévin, Béthune-Bruay et Hénin-Carvin, axé sur le bien-être, le mieux-être et l'estime de soi. Ce projet repose sur le déploiement d'ateliers collectifs visant à créer des espaces de rencontre pour les personnes âgées des territoires cibles. Organisés sur trois communes spécifiques dans chacune des zones géographiques. Le programme se déroulera à raison d'un atelier par semaine. Pour garantir une continuité et une organisation optimale, chaque trimestre sera consacré à une commune par territoire.	28 912 €	Favorable	7 865,00 €	
12	5	Artois - Lens-Hénin	GCMS Pays de l'Artois	Les rendez-vous bien être	Chaque participant se verra offrir à titre gracieux par l'entreprise CityGem, 1 an d'accès à l'outil CityGem (sans conditions de renouvellement), d'une valeur totale de 16796€. Un projet itinérant innovant, couvrant les territoires de Lens-Liévin, Béthune-Bruay et Hénin-Carvin, axé sur le bien-être, le mieux-être et l'estime de soi. Ce projet repose sur le déploiement d'ateliers collectifs visant à créer des espaces de rencontre pour les personnes âgées des territoires cibles. Organisés sur trois communes spécifiques dans chacune des zones géographiques. Le programme se déroulera à raison d'un atelier par semaine. Pour garantir une continuité et une organisation optimale, chaque trimestre sera consacré à une commune par territoire.	8 687 €	Favorable	6 438,00 €	
13	5	Artois - Lens-Hénin	GCMS Pays de l'Artois	Les immersions charbonnières	Lumeen est le concepteur et inventeur du premier dispositif médical utilisant la réalité virtuelle et dédié principalement au secteur du bien-vieilli. Lumeen va fournir un dispositif Lumeen avec 6 casques et former les équipes araban et PIMMS Artois-Gohelle. En collaboration avec les partenaires locaux, Lumeen organisera la production d'un film immersif sur le thème des vestiges de l'activité minière du Pas-de-Calais. L'objectif est de mettre en place des ateliers dans plusieurs communes ciblées afin de rompre l'isolement social, d'éveiller les souvenirs et la mémoire des personnes âgées, et de leur offrir la possibilité de voyager et de (re)découvrir le patrimoine culturel, malgré d'éventuelles difficultés de mobilité.	23 349 €	Favorable	9 926,40 €	
14	5	Artois - Lens-Hénin	Siel Bleu	Connectons-nous à l'APA !	2 conférences Prévention/Santé et un programme APA combinant 3 activités physiques différentes (gym douce, circuit training, marche). Une conférence sur les « Bienfaits des APA après 60 ans » ainsi qu'une sensibilisation sur « les bienfaits de la marche dans la prévention des maladies cardio-vasculaires ». Une conférence par lieu d'intervention, soit 3 conférences A l'issue de ce RDV, des programmes APA seront donc proposés sur chaque site, comprenant chacun 44 séances, à raison d'une séance d'1h par semaine. Autre élément de notre projet, la promotion des objets connectés. Enfin, sur la 2ème partie d'année (printemps 2026) une seconde conférence sera organisée sur le thème du sommeil chez les seniors.	18 591 €	Favorable	12 535,00 €	
15	3	Audomarois	Association d'Aide à Domicile des Caps et Marais d'Opale	EQUILIBRE	3 Ateliers nutrition encadrés par une diététicienne. 5 séances d'activités physiques adaptées dans le cadre du Pass'Sport avec "Le Squat". Des réunions de présentation des aménagements réalisables dans le logement. Nous emmènerons aussi les seniors à la découverte de l'appartement "Renaissance" de Longuenesse. Des réunions pour connaître les aides financières possibles (Ma Prime' Adapt avec la Maison de l'Habitat) Des thématiques autour des erreurs à ne pas commettre et des conseils pour aménager son logement de façon adéquate (Aide au technologies domotiques). Des sorties pour développer la mobilité de façon ludique à la découverte du territoire.	6 372 €	Favorable	5 054,00 €	Pluriannuelle
16	5	Audomarois	CCAS Eperlecques	la cuisine au service de la santé et du lien social	10 ateliers cuisine animés par un animateur cuisine santé à destination des seniors de la commune sur 5 des ateliers, participation d'un groupe d'environ 8-9 élèves du groupe scolaire de la Vette pour cuisiner avec les seniors Le projet comprend un programme d'activités complètes permettant de maintenir le corps et l'esprit en bonne forme : Rando-balade, atelier mémoire et divers thématiques, gymnastique adaptée, yoga sur chaise, tennis adapté, activité de piscine (aquagym, aquabike, piscine...) une fois par mois Un In directeur est proposé pour l'année 2025/2026 : Travailler sur un projet d'autobiographie permettant la transmission d'une mémoire individuelle et collective par la restitution orale et écrite des récits de vie, groupe de 10 personnes prévues Le travail réalisé d'écriture sera mis en valeur à la médiathèque de Longuenesse lors des journées du patrimoine 2026.	3 400 €	Favorable	3 106,00 €	
17	5	Audomarois	Espaces Socio-culturels et d'animations de Longuenesse	un pas vers soi, stimuler sa mémoire sur nos événements vécus	sur chaise, tennis adapté, activité de piscine (aquagym, aquabike, piscine...) une fois par mois Un In directeur est proposé pour l'année 2025/2026 : Travailler sur un projet d'autobiographie permettant la transmission d'une mémoire individuelle et collective par la restitution orale et écrite des récits de vie, groupe de 10 personnes prévues Le travail réalisé d'écriture sera mis en valeur à la médiathèque de Longuenesse lors des journées du patrimoine 2026.	12 200 €	Favorable	8 911,59 €	
18	3	Boulonnais	Association Aide à Compagnie St Leonard	Espirt créatif, esprit actif : Cultiver son autonomie par la stimulation cognitive	15 séances d'art-thérapie en groupe de 6 à 8 bénéficiaires.	3 799 €	Favorable	3 011,00 €	
19	5	Boulonnais	Association des professionnels de santé de l'Heurt	Prévention des chutes chez la personne de plus 60 ans	3 ateliers de JH4S d'éducation à la prévention des chutes. Un cycle d'activité physique adapté sera mis en place avec 2 séances par semaine sur 5 semaines (durée de la séance 1h) Nouvelle évaluation de la condition physique (utilisation du logiciel Monbiansportsanté)	11 381 €	Favorable	5 456,00 €	
20	5	Boulonnais	CCAS de Boulogne	EQUILIBR'AGES	Ateliers collectifs de gym équilibre Ateliers collectifs de sophrologie	3 704 €	Favorable	3 704,00 €	

21	5	Boulonnais	Centre culturel et social Jacques Brel	Seniors en mouvement	Ateliers hebdomadaires proposés "à la carte" aux seniors en fonction de leurs aspirations : - 1 atelier gym thérapie le mardi ou vendredi matin . - 1 atelier Gym Balon le jeudi après-midi . - 1 atelier Gym Entretien le samedi matin (45 min) . - 1 atelier Gym Entretien le mardi ou vendredi matin . - 1 atelier Modélage le mardi en début ou fin d'am (2 h). - 1 Atelier Cuisine le jeudi matin vendredi am (2h). - 1 atelier Formation Numérique (2 h). - 1 atelier Chauffe Citron (culture générale et mémoire). Ponctuellement, une passerelle vers des ateliers animés par le Service des Sports pourront être proposés : séance de marche nordique le vendredi matin (2 h). Une sensibilisation à la prévention routière sera également organisée à l'occasion de la Semaine Bleue. 5 ateliers communis "bonus" avec d'autres seniors fréquentant les autres centres sociaux du Boulonnais seront programmés : 1 atelier Gym Balon, 1 atelier Gym Entretien, 1 échange de pratiques atelier Modélage, 1 atelier numérique, 1 atelier Chauffe Citron durant le projet. Ces ateliers s'insèrent dans les thématiques : Lutte contre l'isolement, stimulation de la mémoire, prévention des chutes, pratique d'une activité physique adaptée...	20 000 €	Favorable	17 912,92 €
22	5	Boulonnais	Centre social Audrey Barrier	créativité, vitalité, équilibre pour les aînés	Ateliers Nutrition et Cuisine Équilibrée - 10 Ateliers de cuisine santé . - 3 Séances d'information sur les bases d'une alimentation équilibrée pour les seniors. - 2 Cours de lecture d'étiquettes alimentaires. - 2 Suivi individuel/ personnes : consultations pour adapter les conseils alimentaires aux besoins personnels des participants. - 10 Visites de producteurs locaux : maraîchers, fromageries, cressonniers,... - 15 Ateliers de marche - 1 Conférence sur l'importance de l'alimentation et du sport pour prévenir les maladies chroniques. Bien-être et estime de soi 35 Ateliers desirés. 35 Ateliers sculpture. - 35 séances d' Ateliers mémoire : une fois par semaine - 2 Modules de 7 ateliers Informatique - 35 randonnées autour de Café des produits de solidarité L'Activité Physique adaptée : Le public cible est un public senior souffrant de diverses pathologies et en capacité de pratiquer une activité physique modérée avec encadrement adapté. Les groupes seront au maximum de 8 à 10 personnes pour une période de 6 mois maximum. Chaque séance se termine par un moment de convivialité autour d'une tasse de café ou de thé. Une fois les cycles d'APAS terminés, l'objectif est de diriger les pratiquants vers d'autres pratiques d'activités physiques tels que le Pilates et la Gym douce. APA : 1 séance de 2h par semaine encadrée par un enseignant en APAS recruté pour l'action. Le Pilates Le Yoga doux La Gym Douce L'Atelier bien-être par le toucher L'art Thérapie	10 000 €	Favorable	10 000,00 €
23	5	Boulonnais	Centre social Ferme Beurepaire	Flexsport Vulnérabilité/Vieillessement	Le projet s'articule autour de plusieurs axes de prévention, d'actions mettant en exergue l'importance d'aller activités physiques, bien-être, lien social prévention des chutes, maintien de l'équilibre,mémoire, sommeil... 6 cafés thématiques seront proposés Dans le cadre de l'activité physique, du maintien de l'équilibre et de la prévention des chutes plusieurs ateliers seront proposés : Depuis plusieurs années, des ateliers gym sont proposés dans le cadre de la Conférence des Financiers sur 3 Communes du territoire. La Communauté de Communes de Desvres-Samer a fait le choix de pérenniser et porter financièrement dans son intégralité les ateliers gym animés par l'association Siel Bleu sur les 3 Communes du territoire. Et ainsi permettre de développer de nouvelles activités physiques dans le cadre de la Conférence des Financiers. Des séances de Pilate et de cross training adapté seront proposées. En parallèle des séances aquagym douces seront animées par un maître nageur. Des randonnées seront encadrées sur l'année par un bénévole de la structure. De mars à juillet, ces randonnées seront complétées avec des exercices de sophrologie. Des ateliers bien-être et estime de soi seront valorisés tout au long de l'année : La musicothérapie réceptive, La danse thérapie, Les séances en art-thérapie plurisensorielle Des ateliers sophrologie viendront compléter et enrichir ces temps. "Favoriser le bien-être et développer l'estime de soi" : - 5 randos sophro seront proposées de Mars à Juillet. - 5 ateliers socio-esthétique dont 2 dans la semaine bien-être et 1 en intergénérationnel seront proposés. - Des ateliers Sommeil seront animés par l'association Brain up. - Deux temps forts sont prévus en début et fin d'année : "La Semaine Bleue" et la "Semaine Bien-être". - Des cinés débat seront animés 1 fois par trimestre avec une psychologue. - Des ateliers numérique seront proposés. - Atelier Géocaching Senior - Atelier Gymnastique numérique Senior Des ateliers mémoire chauffe-citron seront animés à raison de 3 sessions de 5 séances par la référente du Pôle Seniors.	19 724 €	Favorable	17 141,00 €
24	5	Boulonnais	CIAAS Samer	Les rendre-vous Seniors: cap vers le bien-être ...	8 Ateliers collectifs de sensibilisation pour les + de 60 ans sur les bienfaits de l'activité physique régulière, seront mis en place dans leur commune à partir de septembre : 1h30 salles municipales des communes adhérentes au projet (Audresselles, Ambleteuse, Audinghen, Landrethun-le-Nord, Marquise, Rety, Rinxent, Wierre-Effroy) 37 semaines de pratique collective. 1 fois par semaine.	28 175 €	Favorable	9 629,00 €
25	5	Boulonnais	Gardons le Cap	ENCOURAGER LA PRATIQUE D'UNE ACTIVITE PHYSIQUE ADAPTEE REGULIERE CHEZ LES PLUS DE 60 ANS SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES 2 CAPS				

26	5	Boulonnais	Laboratoire d'Initiatives Solidaires	L'art de rester autonome : Stimuler sa créativité et ses fonctions cognitives	Pour atteindre les objectifs autour du bien-être, de l'estime de soi et de la promotion d'un sommeil de qualité, ce projet s'articule autour de plusieurs types d'interventions complémentaires. Ainsi la combinaison de l'atelier composé de 18 séances, réparties entre chaque période de vacances scolaires, vise à renforcer : - la stimulation cognitive et sensorielle, le bien-être émotionnel et psychologique, le maintien du lien social, la préservation de l'autonomie physique et la stimulation de la créativité; au moyen de la musicothérapie, l'art-thérapie, l'art floral et la socio-esthétique.	5 655 €	Favorable	4 145,00 €
27	5	Boulonnais	Mairie de St-Martin Boulogne	On vieillit bien à St-Martin	The dansant - Ateliers bricolage - Atelier gym - Atelier Aqua gym - Atelier mémoire - Atelier équilibre - Atelier Yoga - Atelier Chant'Âge Temps de convivialité pour les goûters sur des temps forts Sortie collation Le Projet « bien-être et confiance, ensemble contre l'isolement » va être orienté autour de 2 axes de travail : 1. Des ateliers de bien-être hebdomadaires : - Les ateliers de Créativité - Les ateliers de Bien-Être - Les ateliers d'Estime de Soi Les sorties en groupe : Organiser des sorties culturelles ou des randonnées Les Formations : Offrir des ateliers sur la gestion du stress, la nutrition et l'importance de l'activité physique. Nous envisageons également d'expérimenter des ateliers spécifiques avec une thématique autour de 3 à 4 séances consécutives afin de mesurer une progression Une évaluation à travers la mise en place de questionnaires et des retours d'expérience pour ajuster les activités en fonction des besoins des participants sera proposée régulièrement. 2. Des visites à Domicile : Mettre en place un programme de visites à domicile par des bénévoles formés, pour accompagner les seniors isolés. Ce projet en partenariat avec le CCAS a été entamé depuis janvier 2024 avec différents temps de travail qui ont été menés. Un système de suivi des visites à domicile et des retours d'expérience de la part des seniors et des bénévoles sera également mis en place par l'animatrice adultes & seniors	28 126 €	Favorable	22 934,00 €
28	5	Boulonnais	Maison de quartier Bellidée Centre	Bien-être et confiance, ensemble contre l'isolement	Le nouveau projet concernant les seniors de Marlborough s'appuiera sur deux axes. Axe 1 : Les ateliers tels que la gymnastique, les sorties culturelles et les activités d'art plastique, apportent des bénéfices significatifs en termes de bien-être et d'autonomie personnelle. Axe 2 : Suite au diagnostic social fait dans le cadre du nouveau projet social 2025-2028, des questions autour de la santé des seniors et de leur isolement ont souvent été débattues, avec une question centrale: comment ouvrir pour maintenir un bien-être et une autonomie ? Il En terme de mieux-être et de santé, nous allons proposer les actions suivantes : 1. Temps d'échange sur la thématique santé 2. Découverte d'activités physiques adaptées. 3. Accompagnement dans les démarches de dépistage santé 4. Création d'un collectif senior de parrains/marraines 5. Ateliers d'art-thérapie pour l'anxiété 6. Ateliers d'écriture paragée Organiser trois fois par an des temps d'échange sur la thématique santé pour les seniors. 1. Organisation de cafés papotes 2. Temps festifs avec le bailleur social pour rencontrer les seniors isolés 3. Développement du programme Sylvergeek. Ce programme intergénérationnel, réunissant des seniors et des jeunes autour du numérique. 4. Mobilisation de seniors dans des projets collaboratifs via les BIF 5. Accompagnement individuel de seniors dans leurs projets personnels	15 000 €	Favorable	10 194,00 €
29	5	Boulonnais	Maison de quartier Bellidée Marlborough	Les seniors de Marlborough de nouveaux besoins	ATELIERS CHAUFFE CITRON : 24 rendez-vous réguliers, collectifs, animés à l'aide d'un diaporama projeté sur grand écran. L'animateur professionnel est formé à Chauffe Citron. Pour clôturer le dernier atelier, un repas partagé sera proposé entre les adhérents. ATELIERS MEMO MOUV: Cet atelier, proposé toutes les deux semaines, combinera activité physique et stimulation cognitive. Option 1: Marche en extérieur Marche à thème : mémoriser une liste de mots donnée au départ, puis les récrire dans l'ordre ou les associer à des actions. Option 2 : Activité en salle Mise en place d'un cycle d'ateliers santé sur l'année proposant : • Des activités physiques variées : tango thérapie • Un accompagnement nutritionnel personnalisé par une diététicienne pour prévenir la dénutrition et adopter de bonnes habitudes alimentaires. • Des actions de prévention des chutes : visite d'un appartement témoin pour identifier les risques et initiation aux gestes de premiers secours dispensée par l'UNASS. Mise en place d'un cycle d'ateliers bien-être et socialisation sur l'année proposant : • Ateliers mémoire et jeux de société. • Ateliers beauté et bien-être animés par une socio-esthéticienne. • 3 séances d'art-thérapie et à la musicothérapie • Ateliers intergénérationnels	15 000 €	Favorable	12 252,00 €
30	5	Calaisis	Association Solid'Air Adres	Mémoire et vitalité: Un programme pour bien vieillir!	ATELIERS CHAUFFE CITRON : 24 rendez-vous réguliers, collectifs, animés à l'aide d'un diaporama projeté sur grand écran. L'animateur professionnel est formé à Chauffe Citron. Pour clôturer le dernier atelier, un repas partagé sera proposé entre les adhérents. ATELIERS MEMO MOUV: Cet atelier, proposé toutes les deux semaines, combinera activité physique et stimulation cognitive. Option 1: Marche en extérieur Marche à thème : mémoriser une liste de mots donnée au départ, puis les récrire dans l'ordre ou les associer à des actions. Option 2 : Activité en salle Mise en place d'un cycle d'ateliers santé sur l'année proposant : • Des activités physiques variées : tango thérapie • Un accompagnement nutritionnel personnalisé par une diététicienne pour prévenir la dénutrition et adopter de bonnes habitudes alimentaires. • Des actions de prévention des chutes : visite d'un appartement témoin pour identifier les risques et initiation aux gestes de premiers secours dispensée par l'UNASS. Mise en place d'un cycle d'ateliers bien-être et socialisation sur l'année proposant : • Ateliers mémoire et jeux de société. • Ateliers beauté et bien-être animés par une socio-esthéticienne. • 3 séances d'art-thérapie et à la musicothérapie • Ateliers intergénérationnels	4 679 €	Favorable	4 679,00 €
31	5	Calaisis	Centre social et culturel Jacques-Yves Cousteau	OLD UP pour la vie	Mise en place d'un cycle d'ateliers santé sur l'année proposant : • Des activités physiques variées : tango thérapie • Un accompagnement nutritionnel personnalisé par une diététicienne pour prévenir la dénutrition et adopter de bonnes habitudes alimentaires. • Des actions de prévention des chutes : visite d'un appartement témoin pour identifier les risques et initiation aux gestes de premiers secours dispensée par l'UNASS. Mise en place d'un cycle d'ateliers bien-être et socialisation sur l'année proposant : • Ateliers mémoire et jeux de société. • Ateliers beauté et bien-être animés par une socio-esthéticienne. • 3 séances d'art-thérapie et à la musicothérapie • Ateliers intergénérationnels	15 658 €	Favorable	10 318,00 €

32	5	Calaisis	CIAS Pays d'Opale	Gardez l'équilibre en Pays d'Opale!	40 séances de programme de prévention des chutes sur 2 sites du territoire 40 séances de programme d'équilibre sur 2 sites du territoire 1 séance sur 2 sites pour expliquer les aides allouées via l'opérateur de la CCDO 2 visites de l'appartement témoin à Calais 6 modules de 6 séances de pratiques artistiques locales. Ces différents modules seront répartis sur l'ensemble du territoire dans une démarche d'aller vers et de cibler les personnes plus isolées freinées par le déplacement. 3 sorties culturelles seront organisées durant le projet en s'associant aux événements culturels du département commençant par une sortie sur Calais , puis Gravelines et enfin participation à la visite des ateliers artistiques organisés par le Département (le programme envisagé des différentes pratiques est joint au projet) .	7 231 €	Favorable	7 731,00 €
33	5	Calaisis	CIAS Pays d'Opale	ARTISTE ET SENIOR EN 4 SAISONS		8 836 €	Favorable	8 836,00 €
34	5	Departemental	CAP'Avenir	Cap' 1ers Secours & Mémoire connectée pour les seniors	21 ateliers sur la thématiques des "Gestes de 1ers secours" 7 ateliers sur la thématiques des "Jeux Mémoire sur Tablette" sur 14 communes : Richebourg, Beuvry, Sains en Gohelle, Auchel, Barlin, Calonne Ricouart, Cauchy à la Tour, Hesdigneul-lès-Béthune, Houdain, Marles les Mines, Ourton, Lestrem, Saint Omer, Béthune	22 130 €	Favorable	16 536,00 €
35	5	Departemental	GCSMS Défi Autonomie Senior	Favoriser un vieillissement actif avec les ateliers collectifs de prévention de Défi Autonomie Seniors !	Défi autonomie seniors déploiera 1 atelier mémoire nommés "Sj'mCo" composé de 5 modules les communes de Racquinghem, Ayette et Villers les Cagnicourt. 1 atelier " PEPS EUROPE " à Racquinghem, composé de 10 modules destinés à mobiliser l'attention et la concentration, étudier différents types de mémoire et utiliser des stratégies de mémorisation. 3 ateliers CAP Bien-être à Cauchy à la Tour, Ayette, et Villers les Cagnicourt. Cet atelier sera déployé en 4 modules de 2h chacun. 1 atelier nutrition, construit en 6 modules de 2 heures allant conseil et exercices pratiques sera déployé à Cauchy à la Tour, Croisilles et Saint Pol sur Ternoise. 1 atelier déployé en 6 modules de 2h, chacun sera mis en place sur la commune de Croisilles. 3 modules de 2 heures alliant conseil et exercices pratiques. Il sera mis en place sur les communes de Croisilles et Saint Pol sur Ternoise. L'atelier « Dormez bien, vivez bien », construit en 3 modules de 2 heures, sera déployé sur les communes de Croisilles, et Ayette. L'atelier « Mémoire en mouvement » propose une activité physique adaptée aux capacités des participants tout en stimulant leur mémoire. Structuré en 12 modules d'une heure,. Cet atelier sera déployé sur la commune d'Ayette.	20 330 €	Favorable	17 624,00 €
36	5	Departemental	Les Insatiables Groupe SOS	Les Insatiables : actions seniors à domicile	Cycles de plusieurs actions et/ ou actions régulières au sein des communes : 17 actions sur le département : 5 ateliers de cuisine maison de quartier d'Ostrobove à et Martin les Boulogne 3 cycles " de la fourche à la fourchette" 2 actions relèves : 1 visite à la ferme / 1 atelier cuisine 5 nutril'quiz de 5 ateliers de cuisine 1 loto gourmand CCAS de Calais communauté de communes des Campagnes de l'Artois	13 000 €	Favorable	7 705,00 €
37	3	Lens-Hénin	ADSP La Gohelle	ESPAS de la GOHELLE	L'offre du projet ESPAS de la GOHELLE s'appuie en priorité sur la nécessité pour les seniors de pratiquer une activité physique adaptée.	21 148 €	Favorable	16 440,60 €
38	5	Lens-Hénin	CCAS de Annay-sous-Lens	DEMAIN TOUJOURS MIEUX POUR NOS SENIORS "BIS"	Atelier nutrition. Atelier gym/douce équilibre. Atelier BOCCIA. Atelier stimulation de la mémoire par le chant. Atelier peinture. Atelier Yoga du rire. Atelier socio esthétique.	14 953 €	Favorable	14 342,78 €
39	5	Lens-Hénin	CCAS de Bully-lès-Mines	BIEN VIEILLIR A BULLY LES MINES	Axe 1 : - 3 à 5 ateliers d'initiation aux numériques de 1h30/2h assurés par des jeunes volontaires en Service Civique en partenariat avec Unis Cité - Animations collectives autour du jardinage/ activités manuelles et créatifs - 2 animations de 1h30 / mois - par la Plateforme Seniors et/ ou par les volontaires en Service Civique. - 5 ateliers mémoire avec l'Association PREVART. - 4/5 cafés thématiques de 1h30 avec des interventions de professionnels de la Maison de l'Autonomie et autres professionnels en fonction de la thématique - 7 Ateliers collectifs bien être Louvre Lens Thérapie en lien avec le Louvre Lens et l'Association PREVART. Il s'agit d'ateliers d'initiation à l'art thérapie pour 8/10 seniors de 2h30 Axe 2 : - Des ateliers de prévention des chutes en partenariat avec Dafi Autonomie Seniors. - 3 séances de sports adaptés - Gym douce d'1h30 dans 3 structures différentes Pour les seniors ayant un problème de santé et ne pouvant se déplacer, nous envisageons des ateliers de 8 séances d'1h30 d'Activité Physique Adaptée animés par une professeur (e) en APA. En partenariat avec l'association PREVART Axe 3: Ateliers alimentation saine- dénutrition - 2 groupes de 6 séances de 2h animées par un (e) diététicien(ne) de l'association PREVART Actions ponctuelles : - Semaine Bleue - Forum en avril 2025	5 840 €	Favorable	5 825,50 €
40	5	Lens-Hénin	CCAS de Nouvelles Godault	INTER AGIR acte 4 De la prévention de la perte de l'autonomie, au sentiment d'appartenance et à la capacité à agir, vers l'engagement citoyen.	Actions : Mission des Bénévoles Repérants : visiter, informer, proposer (VIP) aller vers de nouveaux seniors isolés repérés par le CCAS. Mission des Bénévoles aidants : permanences téléphoniques pour maintenir le lien avec ceux et celles qui ne souhaitent plus sortir de chez eux ou en complément des activités pour les plus isolés Rythme : 1 à 2 heures par semaine pour chaque visite Ateliers collectifs : - deux ateliers hebdomadaires de Gym douce - Sophrologie, - atelier mémoire - Atelier « Savoir gérer les tensions » - Atelier cuisine - Cafés rencontres - Atelier sécurité routière - 5 ateliers de Socio esthétique - Cafés numériques Mouettes Reuses : Activités créatives et transmission de savoirs animé par et pour un groupe de seniors de manières semi-autonome. I-1-1) Actions : Poursuite des réunions d'équipe des bénévoles pour évaluer et professionnaliser le groupe par l'analyse de pratiques, Formation à l'animation intergénérationnelle de jeux de société collaboratifs Ii-2) associer les différentes générations pour faciliter les échanges de savoirs et d'expériences autour de nouvelles créations collectives - Animation et développement du Repair Café - Animation et développement du dressing solidaire - Soutien du Collectif créatif et d'échanges de savoirs « les mouettes reuses » lieu de convivialité et de partage de savoirs créatifs ou d'estime de soi (peinture, couture, calligraphie, lecture à voix haute, communication non violente.... - Accompagner les seniors dans l'expérimentation des nouveaux projets collectifs : atelier petites réparations de couture, interroger les possibilités de monter un groupe de couture, Ii-3) Actions : Soutenir l'animation du conseil des sages en charge de porter une réflexion, de proposer ou conduire diverses études en lien avec les travaux de la municipalité. Rassembler les différents collectifs de seniors, bénévoles comme bénéficiaires des actions Inter-Agr, autour d'une instance de coordination participative pour créer un Tiers Lieux Social et Solidaire	19 000 €	Favorable	17 009,00 €

41	5	Lens-Hénin	CCAS de Sains-en-Gohelle	Etre à sa place dans le monde d'aujourd'hui + Forum Prévention Santé	Atelier Yoga: séance hebdomadaire Atelier sophrologie : 3 séances par mois Atelier gym douce: activité hebdomadaire Atelier gym équilibre: atelier hebdomadaire de prévention des chutes Atelier gym mobilité réduite: gym sur chaise Atelier Gym memo et coopératif - Atelier récréatifs: atelier hebdomadaire Atelier marche: séance hebdomadaire - Atelier repas à thèmes: Atelier cuisine mensuel Atelier mémoire: séance hebdomadaire : utilisation du numérique sur quelques séances - Atelier créatif: activité de loisirs créatifs ponctuelle Atelier inclusion numérique Thème abordés: La Mobilité sous forme de café-gouter/ atelier Café-Santé (selon la demande) partenariat avec la médiatrice santé de la CALL et la médiatrice urbaine Forum Prévention Santé. Cette journée complète sera dédiée à la prévention, aux déplacements et à l'information autour de la santé.	18 737 €	Favorable	18 355,00 €
42	5	Lens-Hénin	CCAS de Wingles	Seniors en mouvement	10 marches ludiques suivies d'interventions* * Adaptation du logement x2 * Caisse de retraite complémentaires (AGIRC-ARRCO) x2 * Professionnel de santé x2 * Société de transport seniors x2 * accès aux droits en terme de mobilité x2 - 1 Théâtre débat sur la mobilité suivi d'une intervention (caisses de retraite, société de transport seniors) - 12 séances de sports adaptés - 2 sessions de codes de la route - 20 forfaits "leçon de conduite"	3 985 €	Favorable	2 442,00 €
43	5	Lens-Hénin	Centre de Ressources Territorial Lens-Hénin	Sensibilisation à la prévention de la dénutrition des seniors et des aidants - Ateliers Cuisine Mobile	Les ateliers se tiendront dans une salle communale, mise à disposition par la commune partenaire. Le CRT Lens-Hénin pourra mettre à disposition la Cuisine Mobile et le matériel de cuisine pour la réalisation des ateliers. Chaque atelier se déroulera de la manière suivante : - Préparation du repas - Lecture du menu - Apports théoriques : conseils, trucs et astuces, échanges, partages... - Dressage de la table - Présentation du repas. 1. « Les seniors et leurs aides » : Intervention DIGIBUS : 40 Ateliers numériques de 2h (soit 20 ateliers numériques sur chaque antenne) 2. « Conduire en confiance » : - Intervention MOBILITE DE L'ARTOIS - Ateliers Sensibilisation soutien code de la route (3h/atelier x 6 ateliers : soit 3 ateliers sur chaque antenne) - Ateliers Simulateur de conduite + dose bar (3h/atelier x 4 ateliers : soit 2 ateliers sur chaque antenne) - Animation Casque VR sur l'utilisation des transports en commun et le réseau Tadoo (3h/atelier x 2 ateliers : soit 1 atelier sur chaque antenne) - Animation proposée par les professionnels du Centre Social - Atelier d'utilisation du réseau Tadoo afin de se rendre d'une antenne du centre social à l'autre antenne (1 atelier sur chaque antenne). 3. « Le bien-être n'a pas d'âge » : - Intervention PREV'ART - Ateliers Trouble du sommeil (2h/atelier x 6 ateliers : soit 3 ateliers sur chaque antenne) - Ateliers Sophrologie (1h/atelier x 12 ateliers : soit 6 ateliers sur chaque antenne) - Ateliers Yoga du rire (1h/atelier x 12 ateliers : soit 6 ateliers sur chaque antenne) - Ateliers Alimentation (2h/atelier x 12 ateliers : soit 6 ateliers sur chaque antenne) - Ateliers Soins sonores (1h30/atelier x 6 séances : soit 3 ateliers sur chaque antenne) - Intervention SIEL BLEU - Activités physiques adaptées: Prévention des risques de chutes (1h/seance x 20 séances : soit 10 séances sur chaque antenne) - Animation proposée par les professionnels du Centre Social et de la commune - Projet Alimentation : "Recettes de familles" (antenne des cheminots) - 10 ateliers de 2h: Réflexion sur les recettes entre génération et retranscription numérique pour la réalisation d'un livret "Recettes de famille". - 10 ateliers de 3h: Réalisation des recettes et partage des repas - Projet Alimentation : "Voyage culinaire" (antenne Casanova) - 10 ateliers de 2h: Réflexion sur les recettes selon les origines des participants et retranscription numérique pour la réalisation d'un livret "Voyage culinaire". - 10 ateliers de 3h: Réalisation des recettes et partage des repas - Activités physiques: Renforcement musculaire (1h/seance x 31 séances sur l'antenne des Cheminots) - Activités physiques: Gym douce (1h/seance x 31 séances sur l'antenne Casanova) 4. « Jouons ensemble » : Animation proposée par les professionnels du Centre Social - 5 soirées jeux par an tous public afin de favoriser le lien social par des activités intergénérationnelles. 5. Hors demande de Subvention Conférence des Financeurs : A cela s'ajoute les ateliers animés par des bénévoles : - Activités Régulières : Atelier Tricot, Couture : 1 fois par semaine hors vacances scolaires <i>Activités de l'association d'aidants bénévoles</i>	16 626 €	Favorable	15 414,00 €
44	5	Lens-Hénin	Centres sociaux d'Avion	Soutenons nos aînés	Activités physiques pour préserver la santé des seniors ZEN (stretching/yoga/Pilate) ; GYM EQUILIBRE MEMOIRE ; ACTIVITE PHYSIQUE ADAPTEE - Mobilité - Remise A JOUR DU CODE DE LA ROUTE ; INITIATION AU VELO - Lien social RESTONS JEUNES : proposition d'activités diverses pour permettre la rencontre et les échanges entre seniors en toute convivialité (jeux de société, balades, cuisine...); CAFÉ DES SENIORS : temps d'information (droits, santé, mobilité...) pour faciliter l'accès aux droits - Bien être CONSEIL EN IMAGE : intervention afin d'aider les seniors à se sentir bien dans leur peau malgré l'avancée en âge ; CUISINE : intervention d'un nutritionniste ; ACTIONS SPECIFIQUES encadrées par une hypnothérapeute : Mieux vivre sa maladie et celle du conjoint, Grands parents - FORUM DES ANES : la 2ème édition aura lieu le 2 octobre 2025 avec 1 éducatrice sportive pour les initiations et la Compagnie "Franchise Connexion" pour 1 représentation. Les activités décrites ci-dessus vont être complétées par d'autres actions hors financement CDF : - Sport santé encadré par l'UFOLEP - Sensibilisation sur les maladies et les cancers avec Filéris, Espace Ressource Cancer ... - Action d'accompagnement à la mobilité à travers des sorties en "transport en commun" et initiation au numérique par TADAO et l'espace mobilité de l'Artois - Sensibilisation auprès des seniors et accompagnement sur la gratuité des transports en commun - Accompagnement du bénévolat des seniors - Création d'une commission seniors - Participation et investissement des seniors dans les actions solidaires (Octobre rose, boîtes de Noël, Hauts de France ...)	19 568 €	Favorable	19 568,00 €
45	5	Lens-Hénin	CS de Montigny-en-Gohelle	Bien vieillir ... C'est vivre !	Activités physiques pour préserver la santé des seniors ZEN (stretching/yoga/Pilate) ; GYM EQUILIBRE MEMOIRE ; ACTIVITE PHYSIQUE ADAPTEE - Mobilité - Remise A JOUR DU CODE DE LA ROUTE ; INITIATION AU VELO - Lien social RESTONS JEUNES : proposition d'activités diverses pour permettre la rencontre et les échanges entre seniors en toute convivialité (jeux de société, balades, cuisine...); CAFÉ DES SENIORS : temps d'information (droits, santé, mobilité...) pour faciliter l'accès aux droits - Bien être CONSEIL EN IMAGE : intervention afin d'aider les seniors à se sentir bien dans leur peau malgré l'avancée en âge ; CUISINE : intervention d'un nutritionniste ; ACTIONS SPECIFIQUES encadrées par une hypnothérapeute : Mieux vivre sa maladie et celle du conjoint, Grands parents - FORUM DES ANES : la 2ème édition aura lieu le 2 octobre 2025 avec 1 éducatrice sportive pour les initiations et la Compagnie "Franchise Connexion" pour 1 représentation. Les activités décrites ci-dessus vont être complétées par d'autres actions hors financement CDF : - Sport santé encadré par l'UFOLEP - Sensibilisation sur les maladies et les cancers avec Filéris, Espace Ressource Cancer ... - Action d'accompagnement à la mobilité à travers des sorties en "transport en commun" et initiation au numérique par TADAO et l'espace mobilité de l'Artois - Sensibilisation auprès des seniors et accompagnement sur la gratuité des transports en commun - Accompagnement du bénévolat des seniors - Création d'une commission seniors - Participation et investissement des seniors dans les actions solidaires (Octobre rose, boîtes de Noël, Hauts de France ...)	15 000 €	Favorable	13 512,91 €

46	5	Lens-Hénin	CS Jules Grare Liévin	REGENERER SON CAPITAL SANTE DANS SON QUARTER	Sport adapté : - 12 séances annuelles de 1h - D autres séances de sport adapté seront proposées ultérieurement. Mémoire : - 1 atelier hebdomadaire (hors vacances scolaires) est déjà réalisé au CCS Carpentier par un animateur communal - 1 atelier mémoire écriture avec un prestataire à raison de 6 ateliers de 1h30. - 1 sortie au Village St Joseph pour se remémorer ses souvenirs d'enfance qui pourront élayer l'atelier écriture. Estime de sol : - restitution d'une partie des actions en juin 2026 lors de "Carpentier en fête". - ateliers collectifs hebdomadaires d'une quinzaine de participants maximum pour favoriser les échanges et la confiance - ateliers plus large sur des temps conviviaux de rencontres - 4 a 2 sorties collectives proposées (Sortie Senioreva par exemple) Afin de créer du lien et de lutter contre l'isolement social, différents temps conviviaux et ludiques sont envisagés : Des séances d'activité physique adaptée (APA), à raison de 1 séance tous les 15 jours, soit 60 séances au total (20 par commune). Des ateliers sur la thématique de l'alimentation se dérouleraient 1 fois par mois, soit 15 ateliers (5 par commune). L'activité physique : Un après-midi d'activités sportives pour senior comprenant notamment un parcours d'orientation, des jeux régionaux (billon, jeu du javelot...), ou encore du discgolf. La culture : La visite d'un lieu culturel ou historique emblématique de la région Un spectacle-débat sur la notion du bien-vieillir (sport senior, alimentation, lien social), produit par la compagnie La Belle Histoire La préservation de l'environnement : Un temps de sensibilisation à la préservation de l'environnement pourrait par exemple être proposé aux participants.	6 308 €	Favorable	6 308,00 €
47	5	Lens-Hénin	CS Kaleido Noyelles-sous-Lens	Encourager la vivre ensemble des seniors	- ateliers collectifs hebdomadaires d'une quinzaine de participants maximum pour favoriser les échanges et la confiance - ateliers plus large sur des temps conviviaux de rencontres - 4 a 2 sorties collectives proposées (Sortie Senioreva par exemple)	8 500 €	Favorable	8 500,00 €
48	5	Lens-Hénin	FILIERIS	Ensemble, cultivons le Mieux-être	Min de créer du lien et de lutter contre l'isolement social, différents temps conviviaux et ludiques sont envisagés : Des séances d'activité physique adaptée (APA), à raison de 1 séance tous les 15 jours, soit 60 séances au total (20 par commune). Des ateliers sur la thématique de l'alimentation se dérouleraient 1 fois par mois, soit 15 ateliers (5 par commune). L'activité physique : Un après-midi d'activités sportives pour senior comprenant notamment un parcours d'orientation, des jeux régionaux (billon, jeu du javelot...), ou encore du discgolf. La culture : La visite d'un lieu culturel ou historique emblématique de la région Un spectacle-débat sur la notion du bien-vieillir (sport senior, alimentation, lien social), produit par la compagnie La Belle Histoire La préservation de l'environnement : Un temps de sensibilisation à la préservation de l'environnement pourrait par exemple être proposé aux participants.	11 440,09€	Favorable	10 228,00 €
49	5	Lens-Hénin	Foyer les Irls	Prévention de la perte d'autonomie chez les personnes handicapées vieillissantes	- Mise en place de deux ateliers regroupant chacun 4 résidents du Foyer d'Accueil Médicalisé : * proposer des activités physiques adaptées aux participants en fonction de leur pathologie. * maintenir l'assiduité des résidents pour les séances et éviter la sédentarité. / Isolement en chambre * prévenir les problèmes de santé qui peuvent découler du manque d'activité physique * favoriser les échanges	5 432 €	Favorable	5 416,50 €
50	5	Lens-Hénin	PIMMS Médiation Artois-Gohelle	MOBILITE DOREE = Lutter contre tous les freins à la mobilité chez les aidants	30h cafés mobilités 28h Journée « Village mobilité senior » 45h ateliers mobilités	8 000 €	Favorable	8 000,00 €
51	5	Lens-Hénin	Union Régionale Mutualité Française des Hauts de France	Ballades santé	<< Ballades santé >> est un projet basé sur le guide fil de la balade, s'associant à différentes thématiques de prévention de la perte d'autonomie. Chaque balade santé proposera aux participants un débat-santé suivi d'une balade sur la thématique. Les 4 séances se dérouleront sur la commune de Brocourt. La séance Seren.e dans ma vie La séance Manger avec plaisir et santé La séance Prendre soin de mon sommeil Le projet s'articule autour de sessions d'informations collectives adaptées au public et se complètent sous forme d'ateliers collectifs participatifs et de temps forts festifs	3 242 €	Favorable	1 640,00 €
52	5	Lens-Hénin	Ville de Grenay	Le maintien de l'autonomie vecteur de mieux vivre ensemble	- Un atelier hebdomadaire est mis en place pour créer et/ou consolider les liens entre les participants. Chaque semaine un atelier différent est proposé, il peut s'agir d'une sortie culturelle, d'un atelier cuisine partagé, d'une sortie cueillette aux beaux jours ou d'ateliers jeux autour de la mémoire. - Le collectif seniors se réunit de manière bimestrielle pour évoquer les projets d'actions globalement et réajuster le cas échéant ceux ci.	20 295 €	Favorable	12 081,60 €
53	5	Lens-Hénin	Ville de Lens	Bougeotte et Compagnie	Mise en place de navettes de transport collectif afin de faciliter les accès des seniors aux services et activités - Mettre en place des permanences et rencontres d'aide et appui à la détresse sociale et au risque d'isolement des seniors - Mise en place d'activités conviviales, de repas partagés, de moments festifs - Mise en place d'ateliers et actions arts, sports, culture (sophrologie, gym douce, diététique, ateliers « mémoire » ...) - Mise en place de sortie culturelle et d'activités de loisirs seniors élaborées avec eux - Mise en place d'ateliers d'apprentissages informatiques et d'ateliers de prévention au numérique (protection piratage et des personnes) - Mise en place d'actions collectives qui favorisent l'engagement créatifs dans la vie de la commune	8 000 €	Favorable	5 282,64 €
54	5	Lens-Hénin	Ville de Méricourt	bien vieillir à Méricourt	En lien avec le club de basket ARRAS PAYS D'ARTOIS, nous proposons d'accompagner les seniors suivis dans le cadre du Réseau de confiance mais aussi de notre partenaire GCSMS PAYS D'ARTOIS des sessions de BASKET SANTE le club de basket d'ARRAS PAYS D'ARTOIS (club de basket féminin d'ARRAS) est l'un des seuls dans la Région qui bénéficie de ce label. En partenariat avec l'antenne du Réseau de confiance porté par la PIMMS MEDIATION ARTOIS GOHELE et le groupement GCSMS Pays d'artois, nous souhaitons proposer à seniors du secteur d'ARTOIS GOHELE 10 sessions du BASKET SANTE. La restitution au prescripteur PIMMS MEDIATION ARTOIS GOHELE de comptes rendus individuels qui détailleront les progrès et alertes éventuelles (médicales ou sociales) • L'invitation à assister aux matchs de notre équipe fanion pour favoriser le renforcement des liens sociaux, les nouvelles rencontres, le sentiment d'appartenance, les moments de partage, la détente et le divertissement. o A domicile, place garantie dans nos tribunes o A l'extérieur, place offerte dans le bus de supporters Les seniors de l'action pourront ainsi participer à la vie du club et être reconnus comme supporter officiel du club avec la remise d'une carte de supporter, une écharpe, des échanges et des photos avec les joueuses de basket professionnelles !!	10 000 €	Favorable	9 978,40 €
55	5	Lens-Hénin - Arrageois	PIMMS Médiation Artois-Gohelle	ACTION BASKET SANTE POUR LES SENIORS	En lien avec le club de basket ARRAS PAYS D'ARTOIS, nous proposons d'accompagner les seniors suivis dans le cadre du Réseau de confiance mais aussi de notre partenaire GCSMS PAYS D'ARTOIS des sessions de BASKET SANTE le club de basket d'ARRAS PAYS D'ARTOIS (club de basket féminin d'ARRAS) est l'un des seuls dans la Région qui bénéficie de ce label. En partenariat avec l'antenne du Réseau de confiance porté par la PIMMS MEDIATION ARTOIS GOHELE et le groupement GCSMS Pays d'artois, nous souhaitons proposer à seniors du secteur d'ARTOIS GOHELE 10 sessions du BASKET SANTE. La restitution au prescripteur PIMMS MEDIATION ARTOIS GOHELE de comptes rendus individuels qui détailleront les progrès et alertes éventuelles (médicales ou sociales) • L'invitation à assister aux matchs de notre équipe fanion pour favoriser le renforcement des liens sociaux, les nouvelles rencontres, le sentiment d'appartenance, les moments de partage, la détente et le divertissement. o A domicile, place garantie dans nos tribunes o A l'extérieur, place offerte dans le bus de supporters Les seniors de l'action pourront ainsi participer à la vie du club et être reconnus comme supporter officiel du club avec la remise d'une carte de supporter, une écharpe, des échanges et des photos avec les joueuses de basket professionnelles !!	10 000,00 €	Favorable	1 716,00 €
56	5	Montreuillais	CCAS Etaples	Bien Vieillir	1- Forum du salon du bien vieillir avec ateliers, présence de partenaires dans le cadre d'information, de prévention... 2- Journée balade Triporteur Découverte Port d'Etaples loisirs 3- Séances Yoga sur chaise bien être 4- Ateliers Cuisine Top chef Equilibre alimentaire 5- Atelier Floral	6 984,00 €	Favorable	3 780,00 €
57	5	Montreuillais	Centre socioculturel Intercommunal d'Hucquelliers et environs	Bien vieillir ensemble	activité physique adaptée : des séances hebdomadaires de marche douce, de gym senior, de qi gong, de yoga sur chaise et d'aquagym. Les marches douces se feront sur des distances moyennes de 5 km et dureront environs 2h à 2h30. La gym senior : Les séances se dérouleront à la salle des fêtes d'Hucquelliers chaque vendredi matin. L'aquagym : Pour résoudre le souci du déplacement, nous avons proposé la mise à disposition des 2 véhicules 9 places et 2 habitants sont prêts à les conduire. Le Qi Gong : Les séances se dérouleront au CSCI. Le yoga sur chaise : Les séances auront lieu au CSCI. La sophrologie La Maison de Santé d'Hucquelliers met à disposition une salle propice à ce type d'activité 2 soirs par semaine. Ateliers alimentation : un cycle de 6 séances collectives et interactives pour un groupe de 8 à 12 personnes. Ces séances sont animées par une diététicienne professionnelle. Ces ateliers seront organisés principalement au CSCI. Ateliers créatifs: Art floral, modelage, peinture, broderie, crochet, etc... Certains ateliers, selon la volonté des animateurs bénévoles, seront ouverts à tous quelque soit l'âge, de façon à créer des liens intergénérationnels. Ces ateliers auront lieu principalement au CSCI. Sorties culturelles: Plusieurs fois dans l'année, des sorties entre habitants senior sont proposées. Les thés dansants : 3 thés dansants dans l'année. Les balades en vélo triporteur: Chaque sortie permettra de transporter 8 personnes à la fois. Le transport solidaire : Pour favoriser leur mobilité pour aller à un rendez-vous médical ou pour aller faire leurs courses, quelques bénévoles souhaitent mettre en place un transport solidaire pour les accompagner.	20 000,00 €	Favorable	16 747,50 €

58	5	Montreuillois	CJAS de la Communauté de Communes des 7 vallées	BIEN VEILLIR EN 7 VALLEES	Thématiques « Créativité Artistique » ATELIER 4 : création d'objets à partir de matériaux recyclés ATELIER 5 : création d'objets vannerie Thématiques « Activités Sportives Adaptées » ATELIER 6 : équilibre ATELIER 7 : stretching ATELIER 8 : Coordination ATELIER 9 : cardio-mémoire ATELIER 10 : dextérité ATELIER 11 : activités ludiques d'habileté ATELIER 12 : marche ATELIER 13 : Mobilité (vélo) ATELIER 14 : activités de loisirs de précision ATELIER 15 : gym nature	Favorable	10 096,00 €	7 543,45 €
59	5	Montreuillois	Club école de voile de Berck	APA Terre et Eau Séniors 2025/2026	Ce projet prévoit deux séances d'activité physique adaptée par semaine, organisées en quatre cycles de 12 semaines. Un service de transport sera proposé pour faciliter la participation des habitants des différentes communes. Dans un but d'engagement au projet des participants et à fin de lutter contre l'utopie du "tout gratuit", nous demandons aux bénéficiaires du projet une participation symbolique de 1€ par semaine. Séance 1 : Activité à terre Séance 2 : Voile santé	Favorable	12 500,00 €	12 474,00 €
60	5	Montreuillois	Commune d'Arion Notre Dame	Formation au numérique	Initiation à l'informatique sera dispensé au moyen de séances de formations réunissant un maximum de 10 participants, animées par un formateur professionnel.	Favorable	19 046,00 €	7 623,00 €
61	5	Montreuillois	GCMSS Pays de l'Artois	Tous en cuisine au Clos du Marais I	En collaboration avec la cuisine mobile du FIAC de Berck, nous mettons en place une série d'ateliers dédiés à la prévention de la dénutrition et de la malnutrition, qui se dérouleront au sein de notre résidence services Le Clos du Marais, à Rang-du-Fliers. La cuisine mobile sera installée au sein de l'espace extérieur de la résidence afin d'accueillir les résidents lors des ateliers. Certains ateliers se dérouleront par des repas collectifs réunissant les résidents et autres participants. Enfin, afin de pérenniser ces actions et d'en maximiser l'impact, nous prévoyons la création d'un livre de cuisine regroupant toutes les recettes réalisées lors des ateliers.	Favorable	4 128,00 €	2 414,05 €
62	5	Montreuillois	Mairie de Berck	Bien être à Berck-sur-Mer	Ateliers Estime de soi : Initiation de gestes et postures Ateliers Bien-être : Pilates, Gym douce, sophrologie, stretching, Qi Gong, marches nordiques, yoga Ateliers culinaires Ateliers informatiques Prévention des chutes portés par l'Hôpital Maritime Ateliers Mémoire	Favorable	16 614,00 €	16 380,00 €
63	5	Montreuillois	Maison Familiale du Sport et de la santé de Montreuil-sur-Mer	Prévention de chutes et techniques de relevés de sol	Techniques de relève de sol (tapis de sol) après bilan initial avec un Masseur-Kinésithérapeute et bilan final après 6 sessions avec 2 EAPAS (6 séances + 2 bilans). La séance dure donc 1h00 avec pour chaque personne 20 minutes de bilan et 40 minutes de séance (soit pour les 2 séances bilan). Pour les 6 autres séances classiques, la séance avec les exercices durera elle 1h30 avec 45 minutes de prévention de chutes avec un EAPAS et 45 minutes de relevé de sol avec un autre EAPAS. Rotation suite à 45 minutes.	Favorable	32 974,00 €	7 818,80 €
64	5	Montreuillois	Où sont mes clefs ?	La Maison de la Mémoire	Ateliers de stimulation cognitive en groupe avec une ergothérapeute Ateliers de stimulation créative avec un art thérapeute Ateliers de stimulation musicale avec un musicothérapeute Temps de répit animés par les bénévoles pour soulager les proches aidants Temps conviviaux avec les aidés, échanges Écoute, orientation vers les bons interlocuteurs et accompagnement dans leurs souffrances psychologiques. Mise en place d'une permanence 5 jours sur 7 Mise en place d'Ateliers mémoire en groupe (stimulation) Mise en place de groupe de paroles thématiques	Favorable	15 980,00 €	14 081,00 €
65	5	Ternois	Association Gérontologique CLIC du Ternois	Garder la forme après 60 ans : le renforcement des capacités	Mise en place de cours collectifs adaptés: 42 séances d'activité physique adaptée, 3 fois une heure par semaine pour 2 groupes, 42 séances d'activités physiques adaptés d'une heure trente par semaine pour un groupe 42 séances d'activités physiques adaptés d'une heure pour 1 groupe par semaine. 10 ateliers "prévention santé par l'initiation à l'Acromathérapie" et "le yoga des yeux" de 2h (8 à 15 personnes) / 10 ateliers de 2h répartis sur 2 sites (Saint pol sur Ternoise et Auxi-le-château). "Prévention santé" (8 à 15 personnes) : 15 ateliers en co-portage avec des bénévoles seniors. Les 4 sites présents : Auxi le Château, Frévent, St Pol sur Ternoise, Eps Herbeval	Favorable	19 140,00 €	19 140,00 €
66	5	Ternois	Dispositif Habitat et Vie social du Ternois	Part'âge	Le café papote est le point de départ de ce projet "Part'âge" et de nos activités. Suite à cela, trois professionnels de la structure animeront hebdomadairement des ateliers dans leurs domaines : éducatif, psychologique et sportif. Nous concourons nos ateliers hebdomadaires par la dégustation des mets réalisés - Éducatif : atelier cuisine/diététique permettant d'échanger et de confectionner des recettes ("recette de mamie") et de les déguster tous ensemble. Cet atelier sera aussi animé mensuellement par une diététicienne. - Psychologique/cognitif : des ateliers de stimulation cognitives seront proposés de façon hebdomadaire par la psychologue. Des partenariats seront mis en place avec chauffe citron. - Sportif : activités physiques adaptées Le travail de mémoire à court et moyen terme sera aussi travaillé avec les mouvements.	Favorable	6 876,00 €	4 079,00 €
67	5	Ternois	Le Moulin d'Auxi Val d'Authlie	Les rendez-vous séniors du Ternois	Nous avons prévu d'organiser : Pour le Moulin d'Auxi : - 1 atelier bien-être par mois, animé par une socio-esthéticienne. - de la marche douce toutes les semaines (hors vacances scolaires) - de la gym douce tous les 15 jours pour répondre à une demande de rencontre d'autres personnes et en raison d'effectifs déjà complets sur les ateliers du CLIC d'Auxi-le-Château. - 2 ateliers cuisine par mois avec une diététicienne (1 atelier pratique avec partage du repas et 1 atelier théorique pour vérifier l'application chez soi). Pour les 3 EVS : - 1 atelier « culture générale » par mois, organisé avec les supports chauffe citron). - 3 ateliers « culture générale » commun aux 3 EVS. - 5 sorties culturelles communes aux 3 EVS. - 10 visites sensorielles, animée par une guide conférencière et réalisées sur les 3 territoires - des ateliers de préparation des sorties (recherches numériques et sollicitation de partenaires locaux) - des soirées thématiques et ludiques avec d'autres publics.	Favorable	23 049,00 €	16 804,00 €
Proposition d'avis défavorable - 1ère demande								
nbre de dossiers								
68	3	Arrageois	35 Scarpe Sensée Service	Projet Bien-être	Pour les moments bien-être, nous allons réunir nos bénéficiaires ayant répondu positivement à nos sollicitations dans une salle que nous allons transformer le temps de l'après-midi en "salon de thé" (ils auront à disposition café, thé et gâteau), et passeront chacun leur tour avec notre partenaire pour des sessions de massage d'environ 45 minutes par personne. Concernant, les ateliers avec la diététicienne, ils seront sous forme de réunions actives avec divers thèmes abordés selon les besoins des bénéficiaires présents. Ces séances peuvent durer entre 1h et 2h selon si l'atelier de préparation de repas présent est inclus ou non. Pour les séances snoezelen, ces dernières dureront en moyenne 1h et l'équipe compétente en effectuera 3 dans l'après-midi.	Montant sollicité 21 265 €	Avis proposé défavorable	motivation de l'avis défavorable porteur non éligible

69	5	Arrageois	Ville à joie	Lutter contre l'isolement et favoriser une implication active et durable des seniors ruraux dans leur vie sociale de proximité et leurs accès aux droits par le biais d'événements conviviaux qui font revivre les places des villages.	Détails de la phase 1 de l'action : Pour "faire venir" et identifier des bénéficiaires potentiels, Ville à Joie déploiera sur le territoire 30 événements conviviaux (appelés "dates") une vingtaine de communes de moins de 1 000 habitants (une dizaine de la CC Campagne de l'Artois et une dizaine de la CC Osmis Marquonn) Chacun des 30 événements regroupe les éléments suivants : -Plusieurs stands présentant des dispositifs seniors qui viennent directement s'adresser à la population (santé, administratif, numérique, habitat, associatif...) -1 Stand "Engagement Benevole" tenu par Ville à Joie (détails en phase 2) -1 offre de restauration et de buvette, de préférence un restaurant local en itinérance -Plusieurs stands de commerçants et producteurs locaux -La place du village transformée en espace convivial par l'équipe (tables, chaises, barnums, décoration, sonorisation) -1 animation plénière (karaoke, blind test, concert, quizz) -1 animation plénière spécialisée seniors qui seront invités sur les dates (liste non exhaustive, d'autres pourront être ajoutés au fil du projet) : -Caisse de retraites et assurance Maladie (ASPA, comptabilisation retraite) notamment à Travers le bouquet France Services ou en propre -MSA (démarches ou programmes de prévention spécifiques) -Dispositifs de prévention portés par les caisses comme les Ateliers Bons Jours ou Bienvenue à la retraite -Dispositifs de prévention portés par les opérateurs de l'AGIRC ARRCO (par exemple les bilans de forme Eté Indien ou Happy Visio) -Prévention Santé (Infirmières Atalée, diabète, réseau Sport-Santé, tests de la vue) -France Services et son bouquet -Conseillers Numériques -Services du Conseil Départemental (Solidarité, Handicap, Santé) -MaPrimAdapt -Plateforme de Répit -France Renov' et autres structures de la rénovation de l'habitat -Tous les autres dispositifs soutenus par la CPPPA et les caisses qui seront en recherche de visibilité et de bénéficiaires : atelier alimentation, équilibre, bien-être...) Les dispositifs et programmes invités relateront informations et conseils pour bien vivre sa retraite et maintenir son autonomie. Les événements visent donc à permettre aux retraités ruraux isolés de connaître l'offre disponible sur leur territoire mais également à disposer d'un premier niveau d'information sur les comportements à adopter pour bien vivre sa retraite sur les différentes thématiques du bien-vieiller (nutrition, activités physiques, lien social, etc.). Le projet n'a pas vocation à entrer en concurrence ou co-existence avec les programmes de prévention santé déjà existants, il s'agit plutôt d'un moyen efficace de relayer auprès du public cible des dispositifs déjà existants qui sont en recherche de bénéficiaires. Les intervenants seront donc choisis en priorité avec la CPPPA selon leurs besoins en bénéficiaires, sans faire d'ombre à des dispositifs déjà en place. Des associations sont également invitées, telles que la Croix Rouge, UFC que Choisir, jusqu'aux petites associations locales de tricot, de composition florale ou encore les amicales du troisième âge, principalement afin de générer davantage de fréquentation et renforcer le maillage local. Tous ces dispositifs viennent créer une première discussion avec les habitants ruraux pour se faire connaître et proposer leurs services en direct sur la place du village, ou bien pour plus tard avec un contact privilégié.	15 000 €	défavorable	l'objectif de prévention de la perte d'autonomie n'est pas suffisamment identifiable - Animation d'un forum relevant du droit commun grand public
70	5	Artois	Mutualité Française	Mon legs sain, mon budget serein	Cette action prend la forme de 5 ateliers. Chaque atelier dure 1h30. - Atelier 1 : "Mieux respirer chez-moi" - Atelier 2 : "Nettoyer malin : produits ménagers sains" - Atelier 3 : "Assainir l'air : aérauliques et fausses bonnes idées" - Atelier 4 : "Blattes, moustiques, acariens..... : astuces anti-nuisibles" - Atelier 5 "Bien me chauffer chez moi" Chaque atelier peut accueillir jusqu'à 18 personnes. Un participant peut s'inscrire à un ou plusieurs ateliers. ateliers loisirs, jeux de société, ateliers culinaire ...	2 755 €	défavorable	l'objectif de prévention de la perte d'autonomie n'est pas suffisamment identifiable - L'action relève d'un axe santé prévention grand public "Logement et santé"
71	3	Audomarois	AZAE Béthune	Jouer c'est gagné !	En collaboration avec le CCAS de Longuenesse, nous souhaitons organiser 8 séances de socio-esthétique de deux heures avec des professionnelles qualifiées et sélectionnées pour leur expérience avec des publics seniors fragilisés. Ces séances rassembleront 10 seniors autonomes (GIR 5-6 ou non-girés) toutes les semaines. Chaque atelier est mené par la même intervenante, de son lancement à sa clôture, qui joue le rôle de guide et de "fil rouge". Il s'agit d'une socio-esthéticienne certifiée par le CODES (formation RNCP) ou équivalent, qui a l'habitude et l'envie d'intervenir auprès des seniors. La pédagogie mise en œuvre s'appuie sur l'écoute, la bienveillance et le partage.	5 000 €	défavorable	Ne répond pas au cahier des charges
72	5	Audomarois	Neosilver	Atelier "La socio-esthétique pour reprendre confiance en soi"	En collaboration avec les CCAS de Wimille et Longuenesse, NEOSILVER souhaite mettre en place deux ateliers "Mémoire et stimulation cognitive" à destination d'un public de seniors autonomes (GIR 5-6 ou non-girés) vivant à domicile et ne présentant pas de troubles cognitifs diagnostiqués. Ceci permettrait ainsi à deux groupes composés chacun de 8 à 12 bénéficiaires de participer en présentiel à 10 séances hebdomadaires de 1h30.	2 880 €	défavorable	ne répond pas au cahier des charges - pas d'identification précise des intervenants - devis non conformes
73	5	Audomarois - Boulonnais	Neosilver	Atelier "Mémoire et stimulation cognitive"	3 Conférences sur « LA PRATIQUE DU BIEN ETRE » sur la thématique des saisons soit une conférence tous les 2 mois : "Sagesse du Vivant, pour une vie "connectée" Ce projet prendra la forme de repas partagés, à l'issue desquels des animations seront organisées. Ces repas seront proposés et préparés par les participants, à tour de rôle. Les seniors cuisineront ensemble, avant de partager le repas. Ces ateliers visent également à stimuler la mémoire, valoriser les connaissances et les savoir-faire des participants. Des temps de préparations seront mis en place, en amont de chaque journée festive, afin de déterminer ensemble les plats. 2 repas seront préparés par un traiteur. A chaque séance, un temps d'animation prolongera ce temps convivial du repas. A l'issue du projet, un livret de recettes sera remis aux participants afin de les inciter à reproduire les recettes à la maison.	5 976 €	défavorable	ne répond pas au cahier des charges - pas d'identification précise des intervenants - devis non conformes
74	3	Audomarois - Calais	AMB ASSAD Ardres	Prévenir les chutes avec des techniques traditionnelles chinoises	Notre programme appelé "ANTICHUTE" se veut complet avec une collaboration entre plusieurs professionnels et une mise en réseau d'acteurs gravitant dans l'environnement de la personne âgée. Les séances d'activité physique adaptée consiste à faire découvrir et pratiquer différents sports considérés comme des jeux, ayant pour axe le travail de qualités physiques en lien avec le vieillissement telles que : coordination, équilibre, renforcement musculaire, déplacements, etc. Le programme se compose de 12 séances	4 438 €	défavorable	porteur non éligible
75	5	Boulonnais	Commune de Boulogne	Recettes d'antan, liens d'aujourd'hui	Notre programme appelé "ANTICHUTE" se veut complet avec une collaboration entre plusieurs professionnels et une mise en réseau d'acteurs gravitant dans l'environnement de la personne âgée. Les séances d'activité physique adaptée consiste à faire découvrir et pratiquer différents sports considérés comme des jeux, ayant pour axe le travail de qualités physiques en lien avec le vieillissement telles que : coordination, équilibre, renforcement musculaire, déplacements, etc. Le programme se compose de 12 séances	4 236 €	défavorable	l'objectif de prévention de la perte d'autonomie n'est pas suffisamment identifiable
76	5	Boulonnais	Maison Familiale du sport et de la santé de Desvres	Garder son âme d'enfant, le secret de la longévité !	Notre programme appelé "ANTICHUTE" se veut complet avec une collaboration entre plusieurs professionnels et une mise en réseau d'acteurs gravitant dans l'environnement de la personne âgée. Les séances d'activité physique adaptée consiste à faire découvrir et pratiquer différents sports considérés comme des jeux, ayant pour axe le travail de qualités physiques en lien avec le vieillissement telles que : coordination, équilibre, renforcement musculaire, déplacements, etc. Le programme se compose de 12 séances	10 000 €	défavorable	Ne répond pas au cahier des charges - Aucun partenariat effectif afin de mettre en œuvre l'action. (pas d'identification de communes cibles, aucun lieu d'accueil)
77	5	Boulonnais	Maison d'Activité Physique Adaptée à la Santé	Garder son âme d'enfant, le secret de la longévité !	Notre programme appelé "ANTICHUTE" se veut complet avec une collaboration entre plusieurs professionnels et une mise en réseau d'acteurs gravitant dans l'environnement de la personne âgée. Les séances d'activité physique adaptée consiste à faire découvrir et pratiquer différents sports considérés comme des jeux, ayant pour axe le travail de qualités physiques en lien avec le vieillissement telles que : coordination, équilibre, renforcement musculaire, déplacements, etc. Le programme se compose de 12 séances	10 000 €	défavorable	Ne répond pas au cahier des charges - Aucun partenariat effectif afin de mettre en œuvre l'action. (pas d'identification de communes cibles, aucun lieu d'accueil)
78	5	Boulonnais	Neosilver	Atelier "Mémo Mouv"	NEOSILVER et le CCAS de Wimille souhaitent mettre en place un atelier "Mémo Mouv" à destination d'un public de seniors autonomes (GIR 5-6 ou non-girés) ne présentant pas de troubles cognitifs diagnostiqués. Ces seniors résident à leur domicile. Cet atelier permettrait ainsi à un groupe de 10 à 15 bénéficiaires de participer en présentiel à 6 séances hebdomadaires de 1h30.	1 920 €	défavorable	ne répond pas au cahier des charges - pas d'identification précise des intervenants - devis non conformes
79	5	Boulonnais	Neosilver	Atelier Sommeil : "Réveiller son bien-être"	NEOSILVER et le CCAS de Wimille souhaitent mettre en place un atelier "Sommeil : réveiller son bien-être", animé par un sophrologue ou un psychologue ayant une spécialisation sur le sommeil et connaissant les spécificités du public senior. Cet atelier permettrait ainsi à un groupe de 10 à 15 bénéficiaires de participer en présentiel à 4 séances hebdomadaires de 2h.	1 680 €	défavorable	ne répond pas au cahier des charges - pas d'identification précise des intervenants - devis non conformes
80	5	Boulonnais	Neosilver	Atelier "Bien Vieillir : prendre soin de soi à la retraite"	NEOSILVER et le CCAS de Wimille souhaitent mettre en place un atelier "Bien Vieillir : prendre soin de soi à la retraite", animé par un sophrologue connaissant les spécificités du public senior. Cet atelier permettrait ainsi à un groupe de 10 à 15 bénéficiaires de participer en présentiel à 6 séances hebdomadaires de 2h.	2 184 €	défavorable	ne répond pas au cahier des charges - pas d'identification précise des intervenants - devis non conformes

81	3	Bouloonnais - Calaisais	AMB ASSAD Ardres	Ateliers Prévention des chutes et activités sportives	Un temps fort : Spectacle Débat sur le thème du Bien vieillir chez soi « LA BELLE HISTOIRE » et présentation du Truck Sohla Séances d'activités physiques et sophrologie : Lors de chaque séance, la première heure sera animée par un éducateur sportif par ailleurs moniteur en arts martiaux et la seconde par une sophrologue. 22 séances d'activités physiques + 22 séances de sophrologie à la fois sur le bouloonnais et le calaisais : Lors de la dernière séance, nous inviterons les associations pratiquant le SPORT SANTE du territoire : Un gouter équilibré sera proposé sur cet après midi, nous trouvons intervenant un traiteur local. Nous souhaitons agir sur l'axe de prévention des risques iatrogènes et à l'automédication, en proposant la mise en place d'ateliers d'art thérapie sur le littoral. Ces ateliers collectifs auront pour objectif de favoriser une porte d'entrée au bien-être pour aborder les risques iatrogènes. Ainsi, ils contribueront à limiter les recours à l'automédication ou à la sur-médication. Inscrits dans une approche holistique, ces ateliers s'apparentent à des activités de bien-être. Ils se dérouleront dans les communes d'Églises et Le Portel, à raison de 5 séances par territoire. Une professionnelle de l'art thérapie a été sollicitée et animera ces séances. Parmi les activités proposées, un atelier dédié à la musicothérapie sera mis en place. Dès le lancement du projet, nous avons impliqué un réseau de partenaires locaux pour garantir leur adhésion et encourager la participation des personnes qu'ils accompagnent. Ce travail collaboratif renforce l'impact et l'ancrage de notre action sur le territoire. En clôture du projet, nous souhaitons organiser un événement de restitution pour partager les bénéfices observés des ateliers d'art thérapie, notamment en matière de prévention des risques iatrogènes et d'automédication. Ce temps fort sera ouvert avec participants, proches aidants, partenaires et notamment les salariés de terrain et les financeurs afin de sensibiliser un public plus large sur les risques iatrogènes grâce à l'appui de professionnel. Le format choisi serait sur la base d'un petit déjeuner avec accueil café/croissant suivi d'une conférence, d'un temps d'échange et de la restitution des bénéfices observés des ateliers mise en place.	11 438 €	défavorable	porteur non éligible
82	5	Bouloonnais - Montreuillois	GCSMS du Pays de l'Arois	Art & Soins : Une approche différente	Séance 1 : Temps fort au cœur de la semaine du goût : « Qu'est-ce que le bien manger ? » Quizz autour des idées reçues autour du bien manger de la personne âgée Séance 2 : « les plats industriels ? Leur place dans mon bien-être alimentaire... » Echange discussion autour de la qualité nutritionnelle des plats industriels Séance 3 : « Au cœur de notre alimentation locale » Visite chez un producteur local pour donner envie aux participants de découvrir des produits locaux de saison Séance 4 : « Cuisinez maison, local, de saison cuisinez santé » Apprendre à cuisiner un repas rapide et à petit prix, avec des produits locaux " - Ateliers « cuisinez santé » (cuisine et santé) avec réalisation de recettes équilibrées, bon marché, de saison et facile à reproduire à la maison avec les produits de la ferme séances de bien être et d'estime de soi par le massage et/ou l'esthétique Ce projet vous propose un parcours de prévention : « comment mieux traverser son deuil ? ». Parcours de prévention-action : 1ère phase : identification - accompagnement - préparation 2ème phase : séjour de prévention - ateliers regroupés sur 4 jours (sophrologie, Activité Physique Adaptée, réflexologie plantaire et nutrition/diététique) 3ème phase : Évaluation - Mesure d'impact et suivi à 2 mois Ce parcours est conçu pour contribuer à l'amélioration de la vie des seniors qui se retrouvent fragilisés et isolés après le deuil de leur conjoint. Il vise à apporter les connaissances nécessaires des étapes du deuil pour aider la personne à se situer par rapport à ce qu'elle vit. 1.Prévention des chutes et amélioration de l'équilibre Ateliers collectifs : Séances hebdomadaires d'activités physiques adaptées (exercices d'équilibre, renforcement musculaire) animées par des professionnels. Sensibilisation : Sessions d'information sur les risques de chutes et conseils pour aménager le domicile (éclairage, tapis antidérapants, disposition des meubles). Suivi personnalisé : Évaluations individuelles des capacités physiques et des facteurs de risque pour proposer des solutions adaptées. Objectif : Réduire le risque de chutes et promouvoir un environnement domestique sécurisé. 2. Lutte contre l'isolement social Rencontres intergénérationnelles : Organisation d'ateliers collaboratifs (cuisine, bricolage, jardinage, jeux) rassemblant des seniors et des jeunes pour favoriser les échanges. Groupes de partage : Création de clubs locaux pour permettre aux seniors de participer régulièrement à des activités sociales, culturelles ou récréatives. Visites de bénévoles : Mise en place de visites à domicile pour les seniors isolés afin de maintenir un lien social et leur offrir un soutien moral. Objectif : Encourager le maintien des relations sociales et rompre l'isolement des personnes âgées. Un atelier collectif sera présenté pour chaque béguinage avant de mettre en place les mesures d'aide à la mobilité. Le plan d'intervention pourra prévoir des actions en lien avec leur souci de mobilité. Le cheikhe dématérialisé SORTIR PLUS propose à chaque senior retraité de plus de 75 ans de bénéficier d'un accompagnement aux transports Le service Sortir Plus proposé par la caisse de retraite complémentaire Agric-Arco a pour objectif de favoriser la mobilité et le lien social. LE PIMMS par le biais du réseau de confiance MALADROP-HUMAINS est habilité à bénéficier et encadrer les Cheikhs SORTIR PLUS Ateliers d'auto-massage – ces ateliers pourront leurs permettre de soulager certains maux et surtout de diminuer le stress et les effets sur le corps (respiration saccadée, sensation d'oppression, effets sur les intestins et sur le sommeil). Le stress se manifeste de façons différentes et à des degrés différents chez les personnes. Ateliers de relaxation guidée – ces ateliers quand à eux vont permettre de lâcher prise, de faire confiance, de s'évader, d'être paisible, de retrouver une certaine sérénité	9 101 €	défavorable	Absence d'identification des intervenants sur un sujet nécessitant des compétences médicales
83	3	Calaisais	AMB ASSAD Ardres	TRAVAILLER SA MEMOIRE EN MUSIQUE	La thématique du projet est axée sur la stimulation de la mémoire par le biais de la musique. Nous avons fait appel à « LA CASE », groupe de jeunes artistes installés sur Calais. 1er Atelier : Ecriture de textes à partir de souvenirs ou de thèmes communs 2e Atelier : Transformation des mots en poème ou en SLAM 3e et 4e atelier : Enregistrement des chansons	1 222 €	défavorable	porteur non éligible
84	3	Calaisais	AMB ASSAD Ardres	Mangeons bien, mangeons local !	Séance 1 : « Au cœur de notre alimentation locale » Visite chez un producteur local pour donner envie aux participants de découvrir des produits locaux de saison Séance 2 : « Cuisinez maison, local, de saison cuisinez santé » Apprendre à cuisiner un repas rapide et à petit prix, avec des produits locaux " - Ateliers « cuisinez santé » (cuisine et santé) avec réalisation de recettes équilibrées, bon marché, de saison et facile à reproduire à la maison avec les produits de la ferme	1 402 €	défavorable	porteur non éligible
85	3	Calaisais	UNA des Pays du Calaisis	atelier bien être / Massage et esthétique	Ce projet vous propose un parcours de prévention : « comment mieux traverser son deuil ? ». Parcours de prévention-action : 1ère phase : identification - accompagnement - préparation 2ème phase : séjour de prévention - ateliers regroupés sur 4 jours (sophrologie, Activité Physique Adaptée, réflexologie plantaire et nutrition/diététique) 3ème phase : Évaluation - Mesure d'impact et suivi à 2 mois Ce parcours est conçu pour contribuer à l'amélioration de la vie des seniors qui se retrouvent fragilisés et isolés après le deuil de leur conjoint. Il vise à apporter les connaissances nécessaires des étapes du deuil pour aider la personne à se situer par rapport à ce qu'elle vit.	5 984 €	défavorable	porteur non éligible
86	5	Departemental	Relais du Bien-être	Accompagner les seniors afin d'éviter une perte d'autonomie : Comment mieux traverser son deuil?	1ère phase : identification - accompagnement - préparation 2ème phase : séjour de prévention - ateliers regroupés sur 4 jours (sophrologie, Activité Physique Adaptée, réflexologie plantaire et nutrition/diététique) 3ème phase : Évaluation - Mesure d'impact et suivi à 2 mois Ce parcours est conçu pour contribuer à l'amélioration de la vie des seniors qui se retrouvent fragilisés et isolés après le deuil de leur conjoint. Il vise à apporter les connaissances nécessaires des étapes du deuil pour aider la personne à se situer par rapport à ce qu'elle vit.	8 760 €	défavorable	l'objectif de prévention de la perte d'autonomie n'est pas suffisamment identifiable
87	3	Lens-Hénin	AD CO Services Carvin	"Liens d'Argent" : Ensemble pour Prévenir l'isolement et la Perte d'Autonomie"	1.Prévention des chutes et amélioration de l'équilibre Ateliers collectifs : Séances hebdomadaires d'activités physiques adaptées (exercices d'équilibre, renforcement musculaire) animées par des professionnels. Sensibilisation : Sessions d'information sur les risques de chutes et conseils pour aménager le domicile (éclairage, tapis antidérapants, disposition des meubles). Suivi personnalisé : Évaluations individuelles des capacités physiques et des facteurs de risque pour proposer des solutions adaptées. Objectif : Réduire le risque de chutes et promouvoir un environnement domestique sécurisé. 2. Lutte contre l'isolement social Rencontres intergénérationnelles : Organisation d'ateliers collaboratifs (cuisine, bricolage, jardinage, jeux) rassemblant des seniors et des jeunes pour favoriser les échanges. Groupes de partage : Création de clubs locaux pour permettre aux seniors de participer régulièrement à des activités sociales, culturelles ou récréatives. Visites de bénévoles : Mise en place de visites à domicile pour les seniors isolés afin de maintenir un lien social et leur offrir un soutien moral. Objectif : Encourager le maintien des relations sociales et rompre l'isolement des personnes âgées.	8 214 €	défavorable	ne répond pas au cahier des charges -absence de devis
88	5	Lens-Hénin	PIMMS Médiation Arois-Gohelle	BEGUINAGES EN MOUVEMENT	Un atelier collectif sera présenté pour chaque béguinage avant de mettre en place les mesures d'aide à la mobilité. Le plan d'intervention pourra prévoir des actions en lien avec leur souci de mobilité. Le cheikhe dématérialisé SORTIR PLUS propose à chaque senior retraité de plus de 75 ans de bénéficier d'un accompagnement aux transports Le service Sortir Plus proposé par la caisse de retraite complémentaire Agric-Arco a pour objectif de favoriser la mobilité et le lien social. LE PIMMS par le biais du réseau de confiance MALADROP-HUMAINS est habilité à bénéficier et encadrer les Cheikhs SORTIR PLUS Ateliers d'auto-massage – ces ateliers pourront leurs permettre de soulager certains maux et surtout de diminuer le stress et les effets sur le corps (respiration saccadée, sensation d'oppression, effets sur les intestins et sur le sommeil). Le stress se manifeste de façons différentes et à des degrés différents chez les personnes. Ateliers de relaxation guidée – ces ateliers quand à eux vont permettre de lâcher prise, de faire confiance, de s'évader, d'être paisible, de retrouver une certaine sérénité	7 000 €	défavorable	l'objectif de prévention de la perte d'autonomie n'est pas suffisamment identifiable - actions individuelles
89	5	Lens-Hénin	L'essen'ciel d'Hygie	Les 3 S = Seniors - Sérénité - Santé	1- En cours collectif avec le DVA au sein de notre local à Grenay. Nous accueillerons les centres sociaux du bassin minier et les clubs seniors. 2- En cours individuel, nous intervenons chez les particuliers du 4ème âge. Ainsi, nous proposons des exercices adaptés selon les pathologies ou handicaps.	18 438 €	défavorable	l'objectif de prévention de la perte d'autonomie n'est pas suffisamment identifiable
90	5	Lens-Hénin	Maison Familiale du Sport et de la Santé de Lens	ATTENTION A LA CHUTE	NEOSILVER et la ville de Libercourt souhaitent mettre en place un atelier de musicothérapie à destination d'un public de seniors autonomes (GIR 5-6 ou non- gérés) ne présentant pas de troubles cognitifs diagnostiqués. Ces seniors résident à leur domicile. Cet atelier permettrait ainsi à un groupe de 8 à 12 bénéficiaires de participer en présentiel à 12 séances hebdomadaires de 1 heure.	86 520 €	défavorable	coût trop important du reste à charge pour les personnes
91	5	Lens-Hénin	NeoSilver	Atelier "Musicothérapie"	NEOSILVER et la ville de Libercourt souhaitent mettre en place un atelier de musicothérapie à destination d'un public de seniors autonomes (GIR 5-6 ou non- gérés) ne présentant pas de troubles cognitifs diagnostiqués. Ces seniors résident à leur domicile. Cet atelier permettrait ainsi à un groupe de 8 à 12 bénéficiaires de participer en présentiel à 12 séances hebdomadaires de 1 heure.	2 280 €	défavorable	ne répond pas au cahier des charges - pas d'identification précise des intervenants - devis non conformes
92	5	Lens-Hénin	NeoSilver	Atelier de self-défense	NEOSILVER et la ville de Libercourt souhaitent mettre en place un atelier Self-défense à destination d'un public de seniors autonomes (GIR 5-6 ou non- gérés) vivant à domicile. Pour cet atelier, les seniors ne doivent pas présenter de troubles cognitifs diagnostiqués. Cet atelier permettrait ainsi à un groupe de 8 à 10 bénéficiaires de participer en présentiel à 8 séances hebdomadaires de 1 heure. Cet atelier est animé par deux personnes, comme ça les démonstrations peuvent être faite sans toucher les participants si ils ne le souhaitent pas.	1 200 €	défavorable	ne répond pas au cahier des charges - pas d'identification précise des intervenants - devis non conformes
93	5	Montreuillois	Le Grand H, Centre Social et Culturel d'Heudin	Animations Collectives Autonomie Seniors Aidants - ACOSA	L'action se déroulera dans les salles polyvalentes des 5 communes du territoire afin d'assurer une linéarité et lutter contre le frein à la mobilité. Le cas échéant, un ramassage en minibus pourra être organisé par notre équipe. Un programme de séances collectives permettra l'animation, la sensibilisation, l'initiation à des pratiques visant la convivialité et le maintien des capacités d'autonomie et de vie sociale : - yoga adapté, sophrologie, gym douce, ateliers cuisine et équilibre alimentaire, méditation animale, ateliers de créativité type couture... (pour environ la moitié des séances prévues). - En parallèle de ces prestations, notre équipe mènera et animera des temps de paroles et échanges en format "café papote" en y associant un espace jeux de société (pour environ la moitié des séances prévues). Un temps fort est envisagé pour rassembler les participants et leurs aidants en vue de la célébration du projet et pour favoriser la mixité sociale (événement convivial type repas-gouter-après-midi festive...).	8 000,00 €	défavorable	Ne répond pas au cahier des charges

94	3	Montreuillois	Alpha Transports et Service	Alpha bien vieillir	Des ateliers collectifs de yoga sur chaise et de stimulation cérébrale seront organisés pour des groupes de huit personnes par une animatrice diplômée. Une animatrice proposera des ateliers d'équilibre et d'axérodie. Ces ateliers collectifs seront conduits sur des lieux différents chaque semaine . Des contacts ont déjà été pris auprès de différents hôtels de la région pour utiliser leur salle. Ils seront en mesure de proposer une prestation pour un moyen de convivialité . Des sorties culturelles (chartreuse de Neuville, citadelle de Montreuil...) et des ateliers culinaires ou artisanaux sont à l'étude (ateliers pâtisserie , initiation vannerie)	90 000,00 €	défavorable	Ne répond pas au cahier des charges - absence d'identification du public - coût trop élevé
					Action 1 : les Soirées "Culture" Nous veillerons à offrir des espaces de partage qui répondent aux besoins du public des + de 60 ans que nous rencontrons et qui permettrons d'accéder à notre action d'appropriation de la culture. Par exemple : - Un dîner à la bougie, avec un concert de JAZZ pour les personnes voulant un moment caline et permettront d'échanger. - Un concert street food, plus dynamique et festif. - Une pièce de théâtre, pour les personnes aimant l'expression scénique, - Une scène ouverte, impulsant les talents des habitants etc.... Action 2 : les Après-midi "Gouter/Karaoke" Deux fois par mois pour une activité de lien social sur la base de Gouters-Karaoke. Un goûter proposé pour la partie convivialité et un accueil chaleureux sera mis en place. Les participants pourront chanter, choisir librement leurs chansons avec autonomie. Un salarié de l'association sera disponible pour accueillir et animer l'activité. Action 3 : les Soirées "Balades Nature" Nous avons fait le choix de proposer deux marches par semaine : - Le lundi matin ou le mardi après-midi dans le cadre de rando douce - Le jeudi soir de 17h à 19h pour favoriser la participation de tous. Nous avons programmé des grandes randonnées en demi-journée sur le week-end ou jours fériés et nous prévoyons des événements "spéciaux" pour vivre de la convivialité et faire connaître notre activité. La sortie "Balade Nature" est encadrée par un animateur diplômé qui s'adapte au niveau de chacun et pour créer une dynamique collective. D'ores et déjà, le café associatif propose après chaque sortie de boire un verre ensemble, ce qui favorise l'échange, le vivre ensemble et consolide le groupe.	12 854,00 €	défavorable	l'objectif de prévention de la perte d'autonomie n'est pas suffisamment identifiable - Action fléchées grand public.
95	5	Montreuillois	La Maison des Faiseurs	Un Tiers-Lieu participatif et solidaire au service de la participation citoyenne et du collectif pour les + de 60 ans				

Proposition avis favorable -reconduction								
num	AXE	territoire	Porteur	nom du projet	montant sollicité	avis proposé	Montant proposé	pluriannualité
96	5	Arageois	Commune de Bieffvillers-lès-Bapaumes	Bien vieillir à Bieffvillers-Lès-Bapaume	5 367,00 €	Favorable	5 367,00 €	
97	5	Arageois	Commune de Moyenneville	Osez la gym et + à Moyenneville	10 204,00 €	Favorable	10 204,00 €	
98	5	Arageois	Office des sports d'Arras	Nager, bouger, rouler : mes atouts pour vieillir en bonne santé	43 238,00 €	Favorable	43 238,00 €	
99	5	Arageois	Santelys	Mais santé, j'en prends soin	4 127,00 €	Favorable	4 127,00 €	
100	3	Lens-Hénin	ADSP La Gohelle	Activités physiques adaptées au pôle ressources Lens-Liévin	6 681,00 €	Favorable	6 681,00 €	
101	5	Lens-Hénin	AHMAC	gème conférence de santé publique "les clés du bien vieillir"	678,00 €	Favorable	678,00 €	
102	5	Lens-Hénin	Association des centres sociaux de Mazingarbe	Bien vieillir dans les centres sociaux de Mazingarbe	24 672,00 €	Favorable	24 672,00 €	
103	3	Artois	A2MICLIE AUDOMAROIS LITTORAIL	Le potager partagé	2 000,00 €	Favorable	2 000,00 €	
105	5	Artois	Commune d'Haisnes	Contribuer au mieux-être des seniors grâce à l'intergénérationnel	7 986,00 €	Favorable	7 986,00 €	
106	3	Artois	DOMARTOIS	Art-Floral	2 005,00 €	Favorable	2 005,00 €	
107	5	Artois	Maison de la jeunesse et de l'Education Populaire Isbergues	les juniors	4 473,00 €	Favorable	4 473,00 €	
108	5	Artois	CCAS de Sully sur la Lys	seniors autonomie	1 500,00 €	Favorable	1 500,00 €	Pluriannuelle
109	5	Artois	Maison de la jeunesse et de l'Education Populaire - ISBERGUES	seniors soyez sport	5 813,00 €	Favorable	5 813,00 €	
110	5	Boulonnais	CCAS de St-Martin-Boulogne	ton assiette, ton amie pour le vie	6 913,00 €	Favorable	6 913,00 €	Pluriannuelle
111	5	Boulonnais	CCAS d'Outreau	papotte et papote	10 000,00 €	Favorable	10 000,00 €	
112	5	Boulonnais	CCAS d'Outreau	Ateliers d'expression créative	3 341,00 €	Favorable	3 341,00 €	
113	5	Boulonnais	Commune de Boulogne-sur-Mer	place aux seniors	6 913,00 €	Favorable	6 913,00 €	
114	5	Calaisis	Espace centre calais	bien dans ma tête, bien dans mon corps	10 552,00 €	Favorable	10 552,00 €	
115	5	Calaisis	CCAS Audruicq	bouger pour ne pas chuter	5 038,00 €	Favorable	5 038,00 €	
116	5	Calaisis	Centre social et culturel de Sangatte Bleriot Plage	ma santé au quotidien	4 195,00 €	Favorable	4 195,00 €	
117	5	Calaisis	FACE Côte d'Opale	seniors move	5 758,00 €	Favorable	5 758,00 €	
118	5	Calaisis	SOLID'AIR	bien manger, bien bouger, c'est ma santé	5 150,00 €	Favorable	5 150,00 €	
119	5	Calaisis - Boulonnais - Arageois	Les petits frères des pauvres	Le bien être des personnes âgées isolées	3 817,00 €	Favorable	3 817,00 €	
120	5	Departemental	Comité du Pas-de-Calais de Judo, Ju-Jitsu, Kendo et disciplines associées	Prévention des chutes à travers des arts martiaux	17 265,00 €	Favorable	17 265,00 €	
121	5	Departemental	PREVIART	bien vivre après 60 ans	51 470,00 €	Favorable	51 470,00 €	
122	5	Departemental	TAJAMI	TAJ'envie de culturel, ce n'est plus une envie	7 770,00 €	Favorable	7 770,00 €	
123	5	Departemental	UFOLEP	Médicasport	72 000,00 €	Favorable	72 000,00 €	
124	3	Lens-Hénin	DOMARTOIS	stimuler la mémoire	4 230,00 €	Favorable	4 230,00 €	
125	5	Montreuillois	Maison des habitants des communes du Frageois	Bien vieillir en ruralité	13 747,00 €	Favorable	13 747,00 €	
Proposition d'avis défavorable - reconduction								
num	AXE	territoire	Porteur	nom du projet	montant sollicité	avis proposé	motivation de l'avis défavorable	
126	3	Calaisis	UNA des Pays du Calaisis		7 970,00 €	défavorable	porteur non éligible	
127	3	Calaisis	UNA des Pays du Calaisis		2 717,00 €	défavorable	porteur non éligible	
128	5	Lens Hénin, Boulonnais	ARCHITECTURE DE VIE 62 - MAISON SPORT SANTE	Plan anti-chute	15 000,00 €	défavorable	Non éligible	

Projets validés les années précédentes bénéficiants d'un financement pluriannuel				
axe	période de conventionnement	territoire	porteur	Nom du projet
5	2023 - 2026	Arageois	Communauté Urbaine d'Arras	Ateliers promotion santé
10\30	2023 - 2026	Arageois	UNA DES TROIS VALLEES	PREVENTION ET PARTAGE
131	2023 - 2026	Arageois	UNARTOIS AIDE ET SOINS	PREVENTION SOLIDAIRE
				proposition d'avis
				montant
129	5			Favorable
10\30	3			Favorable
131	3			Favorable
				107 478,00 €
				27 254,00 €
				45 544,00 €

132	5	2023 - 2026	Boulonnais	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE de Boulogne	Memory act	Favorable	6 076,00 €
133	5	2023 - 2026	Boulonnais	Centre Social Espace Carnot	Encour'âges !	Favorable	15 000,00 €
134	5	2023 - 2026	Calaisis	Centre social Espace Fort	le bistrot des séniors	Favorable	11 004,00 €
135	5	2023 - 2026	Calaisis	Centre social et culturel Marie-Jeanne BASSOT de SANGATTE BLERIOT-PLAGE	Mon corps, mon équilibre	Favorable	10 502,00 €
136	5	2023 - 2026	Départemental	Siel Bleu	Bien �tre dans sa t�te et dans ses baskets	Favorable	17 608,00 €
137	5	2023 - 2026	Montreuillois	USIM Poie Jeunesse	le pays du montreuillois entre bien-�tre et bien vieillir	Favorable	18 000,00 €
138	5	2022 - 2025	Artois	CCAS de Sully-sur-la-Lys	Bien vieillir	Favorable	5 895,00 €
139	5	2022 - 2025	Artois	Maison de la Jeunesse et de l'Education Populaire Ibergues	atelier radio "de mon temps"	Favorable	1 456,00 €
140	5	2022 - 2025	Audomarois	PAS APA SPORT SANT� MAISON DU SPORT SANT�	programme antichute chez les s�niors de la r�gion	Favorable	12 600,00 €
141	5	2022 - 2025	Audomarois	Espace Socioculturel de la Lys	Activ's�niors	Favorable	3 957,00 €
142	5	2022 - 2025	Audomarois	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE ST Omer	Autonomie sourires	Favorable	14 375,00 €
143	5	2022 - 2025	Boulonnais	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE - BOULOGNE	bien dormir pour mieux vieillir	Favorable	6 128,00 €
144	5	2022 - 2025	Boulonnais	Centre social Eclat� - ST MARTIN BOULOGNE	Agir pour mieux vieillir	Favorable	11 601,00 €
145	5	2022 - 2025	Boulonnais	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE - BOULOGNE SUR MER	Arts en sc�ne	Favorable	7 828,00 €
146	5	2022 - 2025	Boulonnais	Association Atdishop	Se relaxer, se renforcer, ici les personnes �g�es de plus de 60 ans y croient !	Favorable	3 390,00 €
147	5	2022 - 2025	Calaisis	Centre Intercommunal d'Action Sociale Pays d'Opale - Guines	s�curit� et s�r�nit� au volant	Favorable	5 787,00 €
148	5	2022 - 2025	Calaisis	Centre Communal d'Action Sociale de Calais	Sportez vous bien !	Favorable	16 008,00 €
149	5	2022 - 2025	Calaisis	Centre Intercommunal d'Action Sociale de la R�gion d'Audruicq	bien vieillir : la t�te dans l'assiette	Favorable	7 042,00 €
150	5	2022 - 2025	Calaisis	CENTRE SOCIAL - Association Matisse	Bien-�tre pour bien vieillir	Favorable	10 847,00 €
152	5	2022 - 2025	D�partemental	UFOLEP 62	parcours s�niors actifs � velo "en selle"	Favorable	31 889,00 €
153	5	2022 - 2025	Lens-H�nin	CCAS Carvin- Espace Services S�niors	rompre l'isolement par l'estime de soi	Favorable	10 963,00 €
155	5	2022 - 2025	Montreuillois	Centre Socioculturel Intercommunal d'Hucquelliers	la fabrique num�rique	Favorable	10 000,00 €
156	5	2022 - 2025	Montreuillois	H�pital maritime de Berck AP-HP	Pr�venir les chutes apr�s 60 ans	Favorable	3 552,00 €

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Pôle Solidarités
Direction de l'Autonomie et de la Santé
Service des Dynamiques Territoriales et Stratégies

RAPPORT N°53

Territoire(s): Tous les territoires
Canton(s): Tous les cantons des territoires
EPCI(s): Tous les EPCI des territoires

COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 16 JUIN 2025

RAPPORT SUR LA PRÉVENTION DE LA PERTE D'AUTONOMIE - 2025

La conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie et de l'habitat inclusif (CDF - HI), a pour objectif de coordonner au sein du département les financements de la prévention de la perte d'autonomie autour d'une stratégie commune et repose sur une gouvernance partagée de l'ensemble de ses membres de droit.

Ces financements regroupent les enveloppes dédiées au dispositif par la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) dans le cadre de la loi d'Adaptation de la Société au Vieillissement (ASV) et les financements propres à chacun des membres de droit de la conférence.

Dans le cadre de l'application de la loi portant mesures pour bâtir la société du bien vieillir et de l'autonomie dite « loi Bien Vieillir » du 8 avril 2024 et de la mise en œuvre du Service Public Départemental de l'Autonomie (SPDA), le dispositif évolue, plaçant la CDF comme pilote du bloc 4 « prévention » et la renommant « Commission des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie et de l'habitat inclusif ».

Le présent rapport présente les demandes de porteurs de projets, validées en assemblée plénière de la CDF du 16 mai 2025, concernant :

- L'axe 1 relatif aux aides techniques et à la domotique ;
- L'axe 2 relatif à l'attribution du forfait autonomie aux résidences autonomie ;
- L'axe 3 relatif à la coordination et l'appui des actions de prévention mises en œuvre par les services autonomie à domicile ;
- L'axe 4 relatif au financement d'actions dans le cadre du soutien aux proches aidants ;
- L'axe 5 relatif aux actions collectives de prévention.

Les orientations de la CDF sont en cohérence avec le projet de mandat et le Pacte des Solidarités Humaines 2022-2027 (répondant à 6 ambitions), lesquels se sont déclinés au travers du schéma départemental de l'autonomie 2023-2027 qui affiche 4

engagements majeurs.

1. Le dispositif AIDes d'Occasion TEChniques - AIDOTEC (axe 1)

Expérimenté depuis novembre 2018 pour améliorer l'accès aux aides techniques des habitants du Pas-de-Calais, l'AIDOTEC repose sur la récupération, la remise en état et la revente à moindre coût d'aides techniques d'occasion. Il accompagne également les bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) et de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH) dans l'utilisation de leur matériel.

Au-delà du soutien à l'autonomie, ce projet encourage l'économie circulaire et le développement durable. Il contribue aussi à l'insertion professionnelle des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA) grâce à l'Insertion par l'Activité Économique (IAE).

Le nouveau conventionnement avec le porteur désormais appelé FACE VALO a été validé lors de la commission permanente du 12 juin 2023. En effet, dans un contexte d'évolution des stratégies nationales (plan anti-chutes, rapport Denormandie-Chevalier, certification Association Française de Normalisation (AFNOR) de remise en bon état d'usage), de réorganisation des maisons de l'autonomie et d'apparition de nouveaux acteurs, il est apparu nécessaire de poursuivre l'expérimentation du dispositif afin d'évaluer sa pérennité.

Le Département s'est donc engagé à verser une participation financière d'un montant global de 300 000 euros au porteur FACE VALO échelonnés sur 3 ans (2023, 2024, 2025), sous réserve du respect des dispositions de la convention.

Le porteur ayant respecté ses obligations au vu des premiers éléments de bilan transmis, la participation financière annuelle d'un montant de 100 000 euros prévue à l'article 9 de la convention peut être versée au titre de l'année 2025.

2. Le forfait autonomie 2025 (axe 2)

Comme depuis 2017, le Département attribuera en 2025 le forfait autonomie à l'ensemble des résidences autonomie ayant signé un nouveau Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) de 5 ans avec effet au 1^{er} janvier 2023.

69 résidences autonomie sont concernées pour un total de 3 010 places.

Le forfait autonomie prend la forme d'un forfait à la place déterminé en fonction de l'enveloppe annuelle départementale attribuée par la CDF. Le montant de ce forfait est ainsi amené à varier d'une année sur l'autre en fonction du montant de l'enveloppe allouée et du nombre de places autorisées.

Pour 2025, il est ainsi proposé de retenir un forfait à la place de 336 € pour un montant total de 1 011 360 € réparti entre les différentes résidences autonomie comme précisé en annexe 1.

3. L'appel à candidatures 2024 (axes 3, 4 et 5)

En octobre 2024, un nouvel appel à candidature a été lancé pour les axes 3,4 et 5 de la CDF. Il a pour objectif de soutenir :

- le développement de solutions de répit non institutionnelles, ainsi que le renouvellement de partenariats départementaux pour l'axe 4 ;
- le développement d'actions collectives de prévention de la perte d'autonomie dans le cadre de l'axe 3 pour les SAD et de l'axe 5 pour les autres porteurs.

Les porteurs, dont les projets sont déjà financés dans le cadre du programme coordonné de la CDF et dont le bilan final fourni en septembre 2024 était satisfaisant, ont pu déposer une demande de reconduction de leur projet.

Afin de favoriser la coordination avec les autres projets territoriaux mis en place sur le département, l'instruction des projets est assurée avec les représentants de l'Agence Régionale de Santé (ARS), de la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail (CARSAT), de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) et les acteurs des territoires concernés.

Le financement de ces projets repose sur un conventionnement annuel ou pluriannuel entre le Département et les porteurs de projet. Une annexe budgétaire (annexe 2) détaillant la répartition de la participation financière octroyée (par postes de dépenses) a été ajoutée à la convention initiale afin que les porteurs puissent disposer d'une meilleure lisibilité et ainsi favoriser une utilisation conforme.

L'ensemble des projets et les conclusions du comité de sélection sont repris dans les tableaux ci-dessous.

a- Le financement d'actions dans le cadre du soutien aux proches aidants (axe 4)

Les actions s'adressent aux proches aidants des personnes âgées en situation de perte d'autonomie et des personnes en situation de handicap.

Nombre total de 1ères demandes	Nombre total de demandes de reconduction	Proposition d'avis favorables 1ères demandes	Proposition d'avis favorables reconductions	Budget total proposé
54	21	39	15	767 159,33 €

Il est proposé, de retenir en 2025, le financement de ces 90 projets de soutien aux aidants pour un montant total de 767 159, 33 € répartis comme suit :

➤ 247 536, 23 € financés dans le cadre de la CDF (avis favorable lors de l'assemblée plénière du 16 mai 2025) représentant 48 projets correspondant à des actions de formation, de soutien psychosocial individuel et collectif, de prévention ;

➤ 519 623,10 € financés par le Département et cofinancés dans le cadre du budget d'intervention de la CNSA, représentant 42 projets correspondant à :

- des actions de coordination de plateformes,
- du soutien des haltes-répit et la labellisation « cafés des aidants » avec l'Association Française des Aidants,
- des actions collectives ou individuelles de soutien psychosocial, de sensibilisation et d'information et prévention santé à destination des aidants de personnes en situation de handicap

Parmi ces 90 projets, 36 projets validés les années précédentes sont sous conventionnements pluriannuels pour une durée de 3 ans (2022-2027) représentant un montant global de 480 071 €. Dans ce cadre, le Département s'est engagé à verser une participation financière annuelle conformément aux dispositions inscrites au sein de chaque convention, les porteurs ayant respecté les obligations inscrites au sein de leur convention la participation financière au titre de l'année 2025 peut être versée afin que les actions puissent être pleinement réalisées.

Les tableaux détaillés des projets ayant obtenu un avis favorable figurent en

annexes 3 et 4 du présent rapport. Les projets défavorables sont repris en annexe 5.

Un partenariat spécifique relatif à la labélisation de « cafés des aidants » est entrepris depuis plusieurs années avec l'Association Française des Aidants. Il est proposé de poursuivre ce conventionnement en 2025 pour la labélisation de 8 cafés et la formation de leurs animateurs pour un montant de 3 300 € (conventions en annexes 6 et 7).

Par ailleurs, les Sinoplies porteur du projet intitulé « Formation et sensibilisation de la plateforme d'aide aux aidants pour les aidants familiaux et les professionnels », sollicite une prorogation de sa convention, signée le 3 juillet 2024 et prenant fin le 31 août 2025, pour une durée de 1 an soit jusqu'au 31 août 2026. En effet, l'action a été engagée mais, compte tenu du public sensible des jeunes aidants, la démarche se met en place progressivement et n'a pas pu aboutir dans les délais prévus. Cette prorogation n'aura aucune incidence financière pour le Département.

b- Le financement des actions collectives de prévention (axes 3 et 5)

Les actions s'adressent aux personnes âgées de 60 ans et plus vivant à domicile et ont pour objectif de les aider à préserver leur capital santé pour continuer à bien vivre chez elles.

Suite à l'appel à candidature lancé en octobre 2024, l'ensemble des projets est repris dans le tableau ci-dessous. Le tableau détaillé de ces projets, notamment les 122 projets retenus, figure en annexe 8 du présent rapport.

Nombre total de 1ères demandes	Nombre total de demandes de reconduction	Proposition d'avis favorables 1ères demandes	Proposition d'avis favorables reconductions	Budget total proposé
95	32	67	29	1 435 434,39 €

Il est proposé, de retenir en 2025, le financement de 96 projets d'actions collectives de prévention pour un montant total de 1 013 650, 39 € et le financement de 26 projets pluriannuels validés les années précédentes pour un montant total de 421 784 €, soit un montant total de 1 435 434,39 €.

Parmi ces 96 projets, 4 projets sont proposés sous conventionnements pluriannuels pour une durée de 3 ans (2025-2027). Dans ce cadre, le Département s'est engagé à verser une participation financière annuelle conformément aux dispositions inscrites au sein de chaque convention, représentant un montant global de 42 053, 50 €.

Pour les 26 projets précités, les porteurs ayant respecté les obligations inscrites au sein de leur convention la participation financière au titre de l'année 2025 peut être versée afin que les actions puissent être pleinement réalisées.

4. Les espaces témoin

Lors de la Commission Permanente du 22 avril 2025, le Département a délibéré en faveur d'un soutien financier de 8 espaces témoin aménagés en aides

techniques et domotique, dont l'« espace témoin de la maison des séniors de l'Arrageois » porté par la ville d'Arras pour un montant de 80 000 €. Or, la ville d'Arras a transféré le portage de ce dispositif au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la commune. La convention initiale désignant la ville d'Arras n'ayant pas été conclue, il est proposé de signer cette convention avec le CCAS de la ville d'Arras pour acter le changement de porteur.

Il convient de statuer sur cette affaire et, le cas échéant :

S'agissant du dispositif AIDOTEC :

- D'attribuer à FACE VALO une participation financière d'un montant total de 100 000 € au titre de l'année 2025, conformément aux modalités de versement inscrites dans la convention validée par la commission permanente du 12 juin 2023.

S'agissant de l'attribution du forfait autonomie :

- D'attribuer aux 69 résidences autonomie, selon la répartition reprise en annexe 1, un forfait autonomie de 336 euros par place, soit un montant total de 1 011 360 € au titre de l'année 2025.

S'agissant des actions en faveur des aidants :

- d'attribuer aux 60 porteurs pour les 90 projets selon la répartition reprise en annexes 3 et 4, une participation financière totale de 767 159, 33 € au titre de l'année 2025,
- de m'autoriser à signer, au nom et pour le compte du Département, les 54 conventions (39 nouvelles demandes et 15 reconductions) fixant les objectifs techniques et financiers permettant la réalisation des actions, tels que rédigés dans les conventions validées à la commission permanente du 17 juin 2024,
- de valider l'annexe budgétaire à joindre à la convention selon le modèle en annexe 2,
- de m'autoriser à signer au nom et pour le compte du Département, les conventions avec l'Association Française des Aidants dans les termes du projet joint en annexes 6 et 7,
- de m'autoriser à signer, au nom et pour le compte du Département, avec les Sinoplies l'avenant de durée dans les termes de l'avenant de durée type validé en Commission permanente du 12 juin 2023.

S'agissant du financement des actions collectives de prévention :

- d'attribuer aux 100 porteurs pour les 122 projets, selon la répartition reprise en annexe 8, une participation financière d'un montant total de **1 435 434,39 €** au titre de l'année 2025,
- de m'autoriser à signer, au nom et pour le compte du Département, les 96

conventions (relatives aux 67 nouvelles demandes et 29 reconductions) fixant les objectifs techniques et financiers permettant la réalisation des projets repris en annexe 8 dans les termes des conventions type validées en Commission permanente du 4 juillet 2022 (conventions annuelles) et 12 juin 2023 (conventions pluriannuelles),

S'agissant des espaces témoin :

- de transférer au CCAS de la ville d'Arras le bénéfice de la participation financière (fonds de la CDF uniquement), initialement attribuée à la ville d'Arras par délibération de la Commission Permanente du 22 avril 2025, d'un montant global de 80 000 € au titre de l'année 2025, selon les modalités prévues dans ce présent rapport,
- de m'autoriser à signer, au nom et pour le compte du Département, avec le CCAS de la ville d'Arras, la convention fixant les objectifs techniques et financiers permettant la réalisation du projet dans les termes de la convention type annuelle validée en Commission permanente du 11 décembre 2023.

La dépense sera imputée sur le budget départemental comme suit

Code Opération	Imputation Budgétaire	Libellé Opération	AE €	Disponible €	Proposition €	Solde €
C02-423B01	6568/934232	Autres participations- autres actions de prévention	200 000,00	100 000,00	100 000,00	0,00

Code Opération	Imputation Budgétaire	Libellé Opération	CP	Disponible	Proposition	Solde
C02-423A01	6568/934231	Autres participations- forfait autonomie	1 011 360,00	1 011 360,00	1 011 360,00	0,00
C02-423B01	6568/934232	Autres participations- autres actions de prévention	2 733 640,00	2 368 410,00	247 536,23	2 120 873,77
C02-423J04	6568/934238	Favoriser le soutien à domicile-Soutien aux aidants -autres participations PA	648 500,00	648 440,00	519 623,10	128 816,90
C02-423B01	6568/934232	Autres participations- autres actions de prévention	2 733 640,00	2 120 873,77	1 435 434,39	685 439,38

La 2ème Commission - Solidarités Humaines a émis un avis favorable sur ce rapport lors de sa réunion du 02/06/2025.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président du Conseil Départemental

SIGNE

Jean-Claude LEROY